# Le Monde

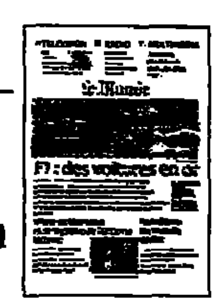
CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16240 – 7 F

DIMANCHE 13 - LUNDI 14 AVRIL 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI


TÉLÉVISION RADIO MULTIMÉDIA

■ Le pactole de la formule 1
■ Internet, forum anti-dictatures



## M. Ménage admet que l'Elysée a écouté des journalistes et un avocat

GILLES MÉNAGE, qui a décidé de s'affranchir du secret-défense, a admis, vendredi 11 avril, devant le juge Valat, que, sous la premier septennat de François Mitterrand, la cellule de l'Elysée avait bien écouté un avocat, des journalistes et des écrivains. L'ancien directeur de cabinet de François Mitterrand, qui dénonçait auparavant une *« manipulation »*, a donné une liste de dix-huit noms, parmi lesquels figurent l'avocat des Irlandais de Vincennes, Antoine Comte, notre collaborateur Edwy Plenel ainsi que l'écrivain Jean-Edern Hallier. Ces déclarations mettent en difficulté l'ancien chef de la cellule, Christian Prouteau, qui a nié à plusieurs reprises les écoutes admises par M. Ménage.

*Lire page 5 et la chronique de Pierre Georges page 20*

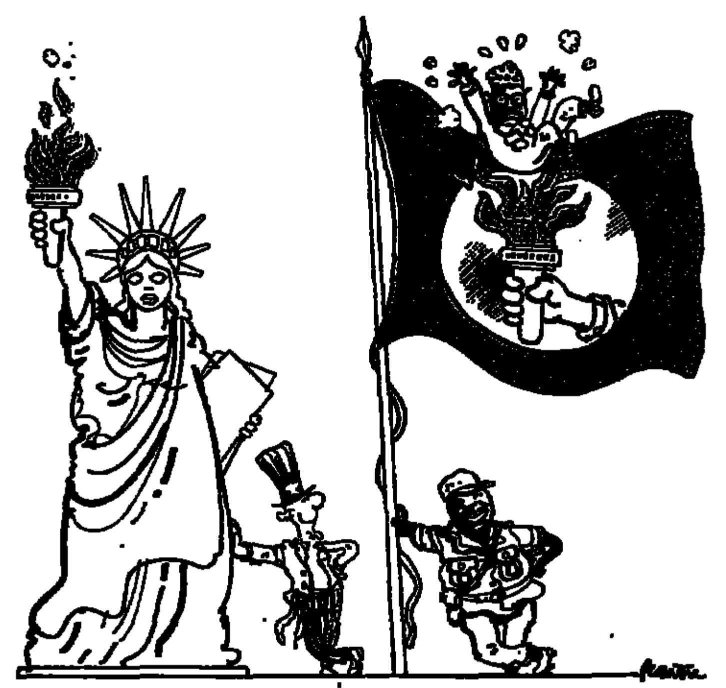
## Laurent-Désiré Kabila assoit son autorité sur l'est du Zaïre

### Les rebelles sont à 300 kilomètres de Kinshasa

À KISANGANI, la capitale du Haut-Zaïre, comme dans les autres villes tombées sous le contrôle des forces de Laurent-Désiré Kabila – qui se trouvent désormais à 300 kilomètres de Kinshasa –, les cadres du mouvement rebelle cherchent à rétablir l'autorité de l'Etat. Leur méthode allie rigidité de style maoïste et concessions au multipartisme et à l'économie de marché, nous rapporte notre envoyé spécial à Kisangani. Des séminaires idéologiques et politiques, sanctionnés par des tests d'évaluation, sont organisés pour la population.

A Kinshasa, le général Likulia Bolongo, nommé premier ministre par le président Mobutu, a formé, vendredi 11 avril, un gouvernement de « salut national ». C'est la première fois depuis de début de la transition démocratique en 1990 qu'un gouvernement zaïrois est dirigé par un militaire.

*Lire page 2*



## L'ambition mondiale de Suez-Lyonnaise

### Entretien avec les patrons du nouveau groupe

LES CONSEILS d'administration de Suez et de la Lyonnaise des eaux ont approuvé, vendredi 11 avril, à l'unanimité, la fusion entre les deux groupes. Ce nouvel ensemble franco-belge, qui emploie 190 000 personnes, se classe, avec 210 milliards de francs de chiffre d'affaires, au deuxième rang des sociétés industrielles françaises derrière Elf Aquitaine.

Dans un entretien au *Monde*, Gérard Mestrallet et Jérôme Monod, PDG de Suez et de la Lyonnaise des eaux, affirment les ambitions du nouveau groupe : devenir un champion mondial dans l'énergie, l'eau et la propreté, et doubler en cinq ans son bénéfice – 3,5 milliards de francs prévus en 1997 –, en profitant de la vague de privatisations et de déréglementations des services collectifs dans le monde. A l'issue des assemblées générales d'actionnaires, en juin, le directoire sera présidé par Gérard Mestrallet et le conseil de surveillance par Jérôme Monod. Le belge Albert Frère et Jean Syrota, président de la Cogema, feront partie de ce conseil de vingt membres. Jean-Louis Beffa, PDG de Saint-Gobain, et Jacques Friedmann, président du conseil de surveillance d'AXA-UAP, ont décidé d'en sortir.

Cette opération marque la fin de Suez en tant que holding diversifiée. Logiquement, le groupe devrait se défaire, dans les prochaines années, de ses métiers dits « d'appui » comme les services financiers, le BTP et les participations industrielles. Après la fusion AXA-UAP, ce rapprochement participe au remodelage du capitalisme français. Certains groupes en profitent pour décroiser leurs participations. Plus de dix ans après les privatisations, les noyaux durs ont perdu leur justification et se défont pour laisser la place à un capitalisme plus exigeant sur les résultats de chaque groupe.

*Lire page 11*

■ **Alerte au paludisme**

Le parasite responsable du paludisme résiste de mieux en mieux à un traitement très répandu en Afrique. p. 13

■ **L'action des internes s'étiole**

Les étudiants en médecine en grève espèrent que la manifestation nationale du dimanche 13 avril relancera leur mouvement, qui s'essouffle. p. 20

■ **Le pape à Sarajevo**

Pour beaucoup d'habitants de la capitale bosniaque, la visite de Jean Paul II, ce week-end, arrive trop tard. p. 4

■ **Le budget de Vitrolles**

Catherine Mégret supprime les contrats des animateurs de rue. p. 6

■ **L'inquiétude qui vient de Wall Street**

La chute de 2,26 % du Dow Jones, vendredi 11 avril, laisse augurer un début de semaine difficile sur les places boursières européennes. p. 12

■ **Les marchands du temple de Harlem**

Les messes rythmées par les gospels du ghetto noir des années 60 font désormais partie des circuits touristiques new-yorkais. p. 9

■ **Au « Grand Jury »**

Louis Schweitzer, PDG de Renault, sera l'invité du « Grand Jury RTL-Le *Monde* », dimanche 13 avril à 18 h 30.


Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $ ; USA (others), 2,50 $.

M 0146 - 413 - 7,00 F


## *Un bataillon français à la rencontre de la « courtoisie albanaise »*

**A BORD DE L'« ORAGE » (mer Méditerranée)**
*de notre envoyé spécial*

Sur l'*Orage*, le TCD (transport de chalands de débarquement), le clairon sonne parfois pour interdire *« de souder, de fumer, de faire usage de l'électricité »*. L'équipage travaille sur les munitions. L'*Orage* a quitté la rade de Toulon vendredi 11 avril. Il longe les côtes italiennes, emportant avec lui près de la moitié du contingent français de l'opération « Alba » en Albanie, avant de passer sous commandement de l'état-major italien basé à Milan.

Une feuille de recommandation circule déjà au mess des officiers : *« Les habitants de l'Albanie forment un peuple de montagnards pauvres, rustiques et fiers, qui a vécu en isolement complet depuis plus de cinquante ans. Les mœurs sont rudes.* [...] *L'attitude de la population devrait être réservée. Il pourrait y avoir quelques éléments hostiles. Les Albanais sont en général accueillants envers les étrangers, mais sont tentés de considérer comme une honte nationale la présence de soldats étrangers sur leur sol.* [...] *La courtoisie albanaise comporte des usages compliqués. Le fait de ne pas aborder trop rapidement l'objet de la visite est considéré comme une marque de respect.* [...] *Lorsqu'on entre dans une maison albanaise, les rites d'hospitalité comportent l'offre d'une boisson (raki ou café), d'un élément sucré (loukoum ou confiture), d'un élément salé (sel pur ou fruits secs), fréquemment de pain et d'eau. Il convient de goûter à tout sans excès. Avant de boire le raki, on lève le verre en disant* "gëzouar", *qui signifie "à votre joie". »*

Dimanche, un cours spécial devrait être dispensé aux 375 hommes du 2e RIMa basé au Mans et de la 9e DIMa basée à Nantes, mobilisés pour cette opération. Un premier navire, le *Champlain*, est déjà au large des côtes albanaises avec un détachement précurseur. L'*Orage*, lui, a une mission de « harpon » : faire débarquer l'état-major, une partie des hommes et du matériel à Durrës, un port situé à une quarantaine de kilomètres de Tirana, en attendant le ferry *Napoléon-Bonaparte* et un cargo civil affrété spécialement pour acheminer le reste des moyens, hommes et matériel. Le bataillon interarmes français pour l'Albanie comprend 850 hommes, dont 500 militaires du rang, 220 sous-officiers et 80 officiers. Trois cents véhicules sont prévus, 12 chars AMX-10 RC, 40 véhicules de l'avant blindés VAB, 32 véhicules blindés légers VBL. Les hommes disposeront de 12 canons 105 mm, 6 canons de 20 mm, 705 fusils d'assaut Famas, 80 mitrailleuses. Un hôpital de campagne sera installé et 4 hélicoptères basés à Brindisi assureront des mouvements de troupes et des rapatriements sanitaires. Le dispositif est jugé suffisant pour être dissuasif.

*« La mission est délicate, difficile à appréhender. La menace sera diffuse*, précise le colonel Philippe Roisin, chef de corps du bataillon français. *Je mise sur un accueil favorable de la population. A nous de répéter que nous sommes là pour une mission humanitaire, pas pour une guerre. »* La qualité des militaires engagés est à ses yeux déterminante. Ces derniers sont jeunes (la moyenne d'âge est de vingt-quatre ans) et expérimentés. La plupart ont déjà effectué plusieurs missions à l'étranger en Bosnie, en Krajina ou en Centrafrique. *« A Bangui, l'année dernière, ils étaient postés à des carrefours devant 2 000 personnes qui arrivaient sur eux. Ils restaient d'une sérénité totale sous les déluges de pierres et d'insultes, maîtrisant parfaitement leur discipline de tir. J'ai une profonde admiration pour eux »*, ajoute le colonel Roisin.

***Dominique Le Guilledoux***

## Pollution de l'air et cancers

UNE IMPORTANTE étude scientifique britannique publiée dans le prochain numéro d'une revue spécialisée en épidémiologie et en santé publique établit l'existence d'une association géographique entre la mortalité par cancer chez les enfants et la pollution atmosphérique. Les épidémiologistes français ont confirmé le sérieux d'un tel travail et la gravité des questions qu'il soulève. Deux types principaux de pollution peuvent, selon les auteurs de cette étude, être incriminés : celle due aux dérivés volatils du pétrole et celle générée par les fumées industrielles et les effluves provenant des véhicules automobiles. Vivre à proximité de certains sites industriels, des aéroports et des autoroutes pourrait donc constituer un facteur de risque.

*Lire page 20*



## Les leçons de Vilvorde

DIRIGEANTS et syndicalistes de Renault reconnaissent tous, en privé, avoir été totalement surpris par l'ampleur des réactions qu'a provoquées en Europe l'annonce de la fermeture de Vilvorde. Le seul précédent, le transfert en Ecosse de l'usine bourguignonne de Hoover en 1993, avait choqué l'opinion mais n'avait pas eu de conséquences politiques. Il est vrai que la situation de Renault est fondamentalement différente de celle de Hoover. Le coût de la main-d'œuvre, plus élevé en Belgique qu'en France, n'a joué qu'un rôle secondaire dans la décision de Renault. Les syndicats belges étaient d'ailleurs prêts à accepter un compromis à l'allemande : baisse des salaires contre maintien des emplois. Mais la direction, qui a eu recours à un pacte social de ce type en Espagne, ne l'a pas envisagé ici parce que la cause de la fermeture de Vilvorde relève d'une nouvelle stratégie industrielle.

Hier, Renault s'interdisait de lier l'avenir d'un site à celui d'un seul véhicule et réciproquement. Trop dangereuse la possibilité de bloquer entièrement les livraisons en cas de grève. Chaque usine fabriquait donc au moins deux types de voitures, et chaque modèle était monté dans au moins deux sites. Bien entendu, cette politique avait un coût important. Et c'est ce coût que Renault estime aujourd'hui ne plus être financièrement en mesure d'assumer. Sans aller jusqu'à « un site, un véhicule », la direction veut rationaliser son appareil de production. En fermant Vilvorde, Renault fait donc le pari implicite qu'il n'aura pas à affronter de grèves dures dans les années qui viennent. Un responsable le reconnaît : la situation financière a imposé ce risque social.

Deuxième enseignement : une entreprise française peut vouloir être davantage mondiale et fermer des usines en Europe. A l'heure où Renault investit au Brésil et déplore être insuffisamment présent en Asie, la Belgique fait désormais partie du « marché domestique ». Situé à deux heures de camion de Douai, Vilvorde, qui avait vu le jour dans les années 20 pour contourner la politique protectionniste belge de l'époque, ne répond plus à une nécessité stratégique. Les constructeurs français souffrent de n'être pas assez mondialisés. Alors que le développement d'un véhicule coûte environ 10 milliards de francs, et que les marges s'amenuisent, réaliser les trois quarts de ses ventes sur un même continent, qui plus est en surcapacité de production, constitue un grave handicap.

***Frédéric Lemaître***

*Lire la suite page 10*

## L'argent sale du Panama à Paris



MANUEL NORIEGA

LA FIN DE L'INSTRUCTION sur les avoirs français de Manuel Noriega, actuellement incarcéré dans une prison de Floride, devrait conduire l'ancien dictateur du Panama à être jugé « par défaut » par le tribunal correctionnel de Paris. L'ex-général est accusé de *« blanchiment de produit du trafic de stupéfiants »* organisé par le cartel colombien de Medellin *via* des banques françaises.

*Lire page 7*

**ZAÏRE** Le général Likulia Bolongo, le nouveau premier ministre, a formé vendredi 11 avril un gouvernement de salut national. Il a reconduit dans ses fonctions le ministre des affaires étrangères sortant, Mᵉ Kamanda wa Kamanda, qui conduit la délégation zaïroise aux négociations avec la rébellion. Il a nommé le général Mahele Bokungu Lieko, actuel chef d'état major de l'armée, à la défense nationale et le général Ilunga Shamanga, chef d'état-major du président Mobutu, à l'intérieur. ● LA FRANCE, discrète dans ses pressions sur le régime de Kinshasa, verrait d'un bon œil une rencontre entre le maréchal Mobutu et le chef rebelle, Laurent-Désiré Kabila. ● DANS KISANGANI, sous contrôle rebelle depuis le 15 mars, les cadres du mouvement de M. Kabila organisent, à l'intention des populations locales, des séminaires de rééducation civique et politique.

# Un gouvernement de salut national est mis en place à Kinshasa

## La France se déclare favorable à une rencontre entre le président Mobutu et le chef des rebelles, Laurent-Désiré Kabila. Le HCR se prépare à rapatrier par avion les Hutus rwandais toujours réfugiés dans l'est du Zaïre

**LE NOUVEAU** premier ministre zaïrois, le général Likulia Bolongo, a annoncé, vendredi 11 avril, la formation d'un gouvernement de salut national, dans lequel deux autres généraux sont en charge de la défense et de l'intérieur. C'est la première fois depuis le début de la *« transition démocratique »* amorcée en 1990 qu'un gouvernement est dirigé par un militaire et compte deux autres officiers supérieurs dans ses rangs.

Le général Mahele Bokungu Lieko, chef d'état-major des forces armées zaïroises (FAZ), a été nommé ministre de la défense, et le général Célestin Ilunga Shamanga, chef d'état-major particulier du chef de l'Etat, ministre de l'intérieur. M. Likulia a reconduit à son poste le ministre sortant des affaires étrangères, l'avocat Gérard Kamanda wa Kamanda, dans le nouveau cabinet, qui compte 28 membres.

Ce gouvernement est relativement équilibré entre l'opposition radicale proche de Kibassa Maliba, l'opposition modérée et les Forces politiques du conclave (FPC, mouvance présidentielle). En revanche, la fraction de l'opposition radicale proche d'Etienne Tshisekedi, premier ministre destitué mercredi, n'est pas représentée. M. Tshisekedi a d'ailleurs appelé les FAZ à *« ne plus combattre »* devant les rebelles de Laurent-Désiré Kabila.

**PREMIER RAPATRIEMENT**

Le calme règne à Lubumbashi, la capitale du Shaba (ex-Katanga), que les rebelles contrôlent totalement depuis jeudi soir. L'incertitude subsiste toutefois aux environs de l'aéroport, où, samedi matin, on signalait encore la présence de soldats de la Division spéciale présidentielle (DSP). L'accès de l'aérogare est interdit. Aucun avion n'a décollé ou atterri. M. Kabila a réaffirmé, vendredi soir, que ses troupes étaient à *« un peu moins de 300 km »* de Kinshasa et qu'elles entreraient dans la capitale *« bien avant juin »*.

Alors que la pression internationale s'est accrue ces derniers jours sur le régime du président Mobutu Sese Seko pour inciter celui-ci à quitter le pouvoir, la France, jusqu'à présent plus réservée, a encouragé vendredi une rencontre Mobutu-Kabila, estimant que celle-ci *« contribuerait à faciliter une solution pacifique »* au conflit. L'Afrique du Sud, par la voix de son vice-président, Thabo Mbeki, s'est déclarée prête à considérer une demande d'asile du président zaïrois si *« cela aidait à résoudre le problème »*.

La radio rebelle, émettant depuis Goma (est du pays), a de son côté appelé le chef de l'Etat à *« saisir la main tendue et miséricordieuse »* de M. Kabila, avant samedi soir. Le chef des rebelles a lancé mercredi un ultimatum de *« trois jours »* au maréchal pour prendre contact avec lui et négocier son départ du pouvoir. Interrogé sur cet ultimatum, le conseiller spécial de M. Mobutu, Honoré Ngbanda Nzambo, a refusé de répondre. Il a, en revanche, sévèrement dénoncé les critiques des Etats-Unis contre le président zaïrois. *« Il n'appartient pas à des capitales étrangères de décider en lieu et place des Zaïrois »*, a-t-il affirmé depuis l'Afrique du Sud, où il dirige la délégation de Kinshasa pour les négociations avec les rebelles.

Laurent-Désiré Kabila a par ailleurs déclaré, vendredi soir à Goma, avoir été informé d'un possible attentat contre lui, fomenté par les autorités de Kinshasa avec des armes achetées en France. Le chef rebelle a exhibé un fax qu'il venait de recevoir d'un *« compatriote zaïrois très bien informé »* faisant état d'achats d'armes par les autorités zaïroises en vue d'attenter à sa vie.

Dans l'est du pays, plus de 200 déplacés zaïrois ont été ramenés vendredi par avion de Kisangani à Goma, sorte de galop d'essai en vue du prochain rapatriement de milliers de réfugiés rwandais, préparé conjointement depuis une semaine par le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), par les forces rebelles et les autorités de Kigali. Les organisations humanitaires ont d'autre part entrepris de traiter et contenir l'épidémie naissante de choléra détectée parmi les 80 000 réfugiés des camps de Kasese et Biaro (30 à 40 km au sud de Kisangani).

*Frédéric Fritscher*

# A Kisangani, les « séminaires idéologiques et politiques » des partisans de Laurent-Désiré Kabila

**KISANGANI**
*de notre envoyé spécial*

Plus de cinq cents personnes s'entassent dans ce qui fut la grande salle du centre culturel français de Kisangani. Des hommes, jeunes pour la plupart, quelques femmes et quelques pères de familles. Ils se sont inscrits au « séminaire » idéologique et politique proposé par l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL). Le 15 mars, l'Alliance a pris le contrôle de Kisangani, chassant les Forces armées zaïroises (FAZ) du président Mobutu et les mercenaires, serbes pour la plupart, qui les assistaient.

En ville, les troupes de Laurent-Désiré Kabila ne sont pas très nombreuses. Elles ont poursuivi leur progession vers l'ouest. La charge de transformer la capitale de la province du Haut-Zaïre (Haut-Congo, dans la terminologie de l'AFDL) en bastion de la révolution revient aux cadres civils que Laurent-Désiré Kabila a dépêchés depuis Goma. Ces cadres, cent vingt seulement pour une région plus vaste que la France, ont organisé en priorité les séminaires, dont la première session va s'achever à la fin de la semaine. Trois mille personnes sont déjà inscrites pour la seconde session.

**FORMER DES CADRES**

Vendredi 11 avril, les élèves – tous volontaires – se consacrent aux « caractéristiques sociales du Congolais » : huitième leçon d'une série de dix. Avant de passer au cours proprement dit, un animateur chauffe la salle avec des slogans en swahili à la gloire de Laurent-Désiré Kabila ou de Patrice Lumumba. Ensuite, on passe à la discussion des derniers développements de la situation à Kinshasa. Les animateurs, qui s'expriment tour à tour en swahili et en français, n'ont pas de mots assez durs pour Etienne Tshisekedi, qui vient une nouvelle fois d'être chassé de son poste de premier ministre par Mobutu Sese Seko.

Mais à Kisangani, le vieux leader de l'opposition radicale conserve ses partisans. On dirait d'ailleurs qu'ils se sont tous donnés rendez-vous au séminaire de l'Alliance. Les critiques à son encontre sont accueillies par des huées. Les animateurs invitent deux personnes à s'exprimer à la tribune. Rappelant qu'à Mbuji-Mayi, comme à Kisangani, les gouverneurs nommés par M. Kabila sont issus de l'Union démocratique pour le progrès social (UDPS) – la formation de M. Tshisekedi –, les intervenants sont assez convaincants pour que la salle applaudisse à tout rompre.

Les militants de l'AFDL perdent patience, accusent la salle de *« fanatisme »* et de *« fixisme »*, pour clore la discussion par un menaçant *« nous vous rappelons qu'à l'issue des cours il sera procédé à un test d'évaluation »*. Les participants sourient et l'un d'eux prédit : *« Ils se rappelleront de notre geste d'aujourd'hui. »*

En fait, l'assistance est ravie que l'on en revienne au cours. La veille, sur la place de la Poste de Kisangani, l'Alliance a organisé un meeting pour célébrer la prise de Lubumbashi. Les élèves des écoles – publiques ou catholiques – sont venus en masse, ainsi que les séminaristes. Le reste de la ville vaque à ses occupations. Jean-Paul Mukendji explique pourquoi il participait à ce séminaire : parce qu'il est ravi de voir partir Mobutu ; parce qu'il en a assez de son *« travail »* à la British American Tobacco, où il est agent commercial sans salaire et sans produit à vendre, où il vient tous les matins pour *« discuter de politique »*. Le succès au test d'évaluation qui clôt le séminaire lui permettra d'abord, espère-t-il, d'être envoyé dans des régions passées sous contrôle de l'Alliance après Kisangani, où il formera de nouveaux cadres.

**LES « PROLÉTAIRES », CONCEPT FLOU**

Et après, *« on peut faire de la politique, de la diplomatie, assainir les vieux politiciens qui sont dans nos ambassades à travers le monde »*. L'adhésion à l'idéologie de l'Alliance n'est pas facilitée par ses contradictions, qui mêlent rigidité maoïste et concessions à l'économie de marché ou au multipartisme.

La première leçon du séminaire est intitulée « Les sept causes de l'échec de la révolution de 1965 » ; la troisième « Les classes sociales et leur lutte ». Dans celle-ci, il est expliqué que l'Alliance représente les *« prolétaires »*, un concept manifestement flou ici. Interrogé au tableau, un élève explique qu'une classe sociale rassemble *« des personnes de niveaux de vie différents »*, sous les huées de ses camarades qui savent.

*« Nous ne sommes pas très nombreux. Il faut asseoir l'AFDL mais, faute de cadres, nous y allons mollo dans les villages »*, explique Walle Lufungula, qui dirige aujourd'hui l'Alliance dans tout le Haut-Congo. Pour l'instant, l'Alliance ne distribue pas de cartes, toute la population étant présumée adhérente dans la meilleure tradition des fronts de libération. Les cadres sont donc l'expression de la volonté populaire. Il s'agit, d'une part, d'asseoir l'*« autorité de l'Etat »* qui, sous le régime mobutiste, n'en finissait pas de s'émietter en une multitude de fiefs personnels, et qui, ici, se confond avec le mouvement de M. Kabila ; mais aussi de se préparer aux élections, que les bailleurs de fonds du futur Zaïre, ou Congo, ne manqueront pas d'exiger.

D'ores et déjà, l'Alliance a fait une concession au pluralisme. Radio-Amani, qui émet en modulation de fréquence depuis la procure de l'Eglise catholique, n'a pas modifié ses programmes et continue de retransmettre une partie des programmes en français de la BBC. Pour l'instant, la seule contrainte imposée est la lecture des communiqués officiels de l'AFDL. Parallèlement, la Voix du Zaïre, radio d'Etat, a été rebaptisée Voix du peuple et, quelques heures par jour, chante les louanges du nouveau régime.

Si la population peut *« se promener dehors la nuit »*, comme tout le monde aime à le répéter, elle n'a toujours pas grand-chose à manger. Les salaires ne sont pas payés, mais comme l'explique Rose, qui travaille à l'administration d'une plantation de cacao, *« les gens reviennent au travail, parce qu'ils savent que si jamais les salaires arrivent, ce sont les employés qui les toucheront et pas les directeurs qui les garderont dans leur poche »*. L'Alliance a annoncé qu'il fallait que les fonctionnaires et les salariés du secteur public *« montrent pendant deux mois ce dont ils sont capables »* et que l'on envisagerait ensuite le versement des salaires. Sur le grand marché de la ville, les prix restent outrageusement élevés. Les *« mamans »* qui vendent les vivres n'ont pas obéi à l'injonction qui leur a été faite de diviser les tarifs par deux. Pour l'instant, les autorités se sont contentées de menaces sans sanctions. Elu par acclamations le 22 mars, le gouverneur estime que le seul remède à la situation alimentaire est la réfection des routes. Il espère, dans les prochains jours, lancer une campagne de travaux publics basée sur le volontariat. La réouverture de deux routes, laissées à l'abandon pendant des années, permettrait selon lui de restaurer l'approvisionnement d'une ville où, pour l'instant, tout manque.

**OUVERTURE DE NOUVEAUX COMPTOIRS**

Quelques signes indiquent que l'activité économique pourrait sortir de sa torpeur. Chaque jour, un nouveau comptoir d'achat de diamants ouvre, souvent avec une enseigne en anglais. Selon le gouverneur, plusieurs gros commerçants de la ville qui avaient fui vers Kinshasa ont demandé l'autorisation de rentrer. *« Pour nous, il n'y a aucun problème, à partir du moment où ils n'ont pas l'intention de faire de politique. Ils n'ont qu'à revenir par Kigali. »*

A Kisangani, tout le monde s'accroche à ces signes d'espoir. Rose voudrait y croire tout en souhaitant que l'Alliance *« ne s'installe pas pour trente ans. J'étais à l'école primaire quand Mobutu a pris le pouvoir, et depuis, je n'ai jamais été heureuse »*.

*Thomas Sotinel*

# Le verdict de Berlin provoque une fausse indignation à Téhéran

**COMME** à chaque fois qu'il est mis en cause, le régime iranien a joué, vendredi 11 avril, sur tous les registres de l'indignation et de l'intimidation, après le verdict d'un tribunal allemand désignant *« le plus haut sommet de l'Etat »* iranien comme le véritable coupable du meurtre de quatre opposants iraniens, en septembre 1992, à Berlin. Et comme on pouvait s'y attendre, les différentes factions du régime se sont partagé les rôles.

*« Honteux et scandaleux »*, s'est exclamé, à propos du verdict, le président de la République islamique, Ali Akbar Hachemi Rafsandjani, pour changer assez rapidement de diapason et tourner en dérision la décision de l'Allemagne et de l'Union européenne de suspendre le *« dialogue critique »* avec Téhéran et de rappeler leurs ambassadeurs pour consultations. Décision, a-t-il ironisé, sur laquelle les Européens finiront tôt ou tard par revenir, comme ils l'avaient fait en 1989, après la fatwa (décret religieux) de l'imam Khomeiny, condamnant à mort pour *« blasphème »* l'écrivain britannique Salman Rushdie, auteur des *Versets sataniques*.

*« C'est comme un coup de tonnerre : ensuite les nuages s'en vont et le ciel se dissipe »*, a dit M. Rafsandjani, qui, n'hésitant pas à verser dans le lyrisme, a déploré que l'Allemagne ait *« brisé le cœur de millions d'Iraniens »*. Mais *« l'Allemagne en souffrira »*, ses *« intérêts seront affaiblis »*, même si *« elle ne perdra pas tout »*, a-t-il ajouté. Un discours tenu à l'université de Téhéran, à l'occasion de la prière du vendredi, lors de laquelle le ministre des renseignements, Ali Fallahian, désigné par le tribunal de Berlin comme le *« donneur d'ordre »* de la tuerie de 1992, avait pris place ostensiblement au premier rang.

Sur un registre plus menaçant, quelque 2 000 manifestants se sont regroupés devant l'ambassade d'Allemagne à Téhéran à l'appel d'une organisation fondamentaliste, les partisans du Hezbollah (*Ansar Hezbollah*). Ils ont menacé de *« s'attacher des bombes sur le corps et* [de] *se jeter contre l'ambassade »* parce que c'est *« un nid d'espions »*. *« A bas l'Allemagne »*, *« on reviendra et on sait ce qu'on aura à faire »*, ont-ils crié face aux renforts de police qui gardaient le bâtiment. Ils ont aussi réclamé une rupture des relations avec Bonn si les autorités allemandes ne présentent pas des excuses.

Seule parmi les quinze pays membres de l'Union européenne, la Grèce a exprimé des *« réserves »* sur le rappel des ambassadeurs européens accrédités en Iran. *« Nous pensons que l'isolement de l'Iran n'est pas le meilleur moyen de protestation »*, a commenté un porte-parole du gouvernement. A Bonn, nous signale notre correspondant Lucas Delattre, la position des partenaires de l'Allemagne est saluée comme un des rares exemples récents d'unité européenne en matière de politique étrangère. La presse allemande, assez largement favorable à la position gouvernementale, note que les Etats-Unis n'ont obtenu aucun succès dans leurs tentatives d'isoler des Etats hors-la-loi, et qu'ils n'en soutiennent pas moins eux-mêmes en sous-main des régimes aussi peu fréquentables que celui des Talibans en Afghanistan.

En attendant la réunion des ministres des affaires étrangères de l'UE, le 29 avril, les Quinze semblent exclure des sanctions économiques contre l'Iran.

**IMPORTANTE DETTE IRANIENNE**

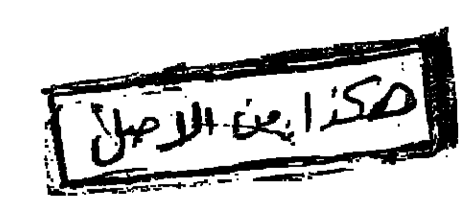
La France, a déclaré vendredi le porte-parole du ministère français des affaires étrangères, Jacques Rummelhardt, est *« généralement opposée aux politiques d'embargo. En général, l'embargo ne nous paraît pas être une disposition appropriée »*, a-t-il ajouté. A Londres, les milieux pétroliers, conscients du poids énorme de Téhéran sur ce marché, espèrent un apaisement rapide de la crise entre l'Iran et l'UE.

Pour ce qui est de l'Allemagne, le principal pays intéressé, les arguments les plus fréquemment retenus par les éditorialistes à Bonn en faveur d'un maintien de relations avec l'Iran tiennent à la situation géopolitique de ce pays, mais aussi à l'importance de la dette de Téhéran à l'égard de l'Allemagne – 13 milliards de marks (près de 45 milliards de francs), dont la moitié au titre de crédits à l'exportation – et à la sécurité des ressortissants allemands en Iran (530 personnes). Quant aux relations commerciales, elles ne doivent pas être surestimées. De 8 milliards de marks en 1992, les exportations allemandes vers l'Iran sont passées à 2,2 milliards en 1996. L'Iran n'est pas, dans l'immédiat, un partenaire privilégié pour l'Allemagne : sur la liste de ses marchés à l'exportation, il occupe seulement la 42ᵉ place. L'Australie et le Canada ont décidé de suivre l'exemple de l'UE et de rappeler leurs ambassadeurs pour une réévaluation de leurs relations avec Téhéran. Le Japon a affirmé qu'il *« partage les inquiétudes de la communauté internationale »* sur les agissements de l'Iran.

*(lire aussi notre éditorial page 10)*

## La fausse note russe

**La Russie s'est dissociée de l'Europe occidentale, vendredi 11 avril, en déroulant le tapis rouge devant le président du Parlement iranien, Ali Akbar Nategh Nouri, en visite à Moscou. Les plus hauts dirigeants de l'Etat russe, à commencer par le président Boris Eltsine, ont fait assaut d'amabilités à son égard. Passant totalement sous silence le verdict du tribunal de Berlin, M. Eltsine a assuré son hôte que les relations russo-iraniennes allaient *« se renforcer et se développer »*. *« Aucun tribunal dans le monde n'a le droit d'accuser un Etat en tant que tel de terrorisme »*, a affirmé de son côté le président communiste de la Douma (Chambre basse du Parlement russe), Guennadi Seleznev.**



# Paris anticipe une révision de l'embargo sur les ventes d'armes à Pékin

## La France s'autorise la livraison d'équipements militaires non directement offensifs et s'interroge sur l'aide des Russes, qui font preuve d'un grand dynamisme commercial

**PÉKIN**
*de notre envoyé spécial*

*« Les Chinois vont continuer à pomper les Russes, comme ils le font depuis 1993, et ils se serviront d'eux en attendant la haute technologie occidentale. Car, ils savent que les Russes n'ont pas atteint le même niveau et que, seul, l'Ouest peut la leur fournir. »* C'est la prévision de l'un des plus proches collaborateurs de Charles Millon, qui vient de passer cinq jours à Pékin et à Shanghaï.

Le ministre français de la défense n'était pas porteur d'un message écrit de Jacques Chirac qui doit séjourner en Chine à la mi-mai. Mais, outre ses interlocuteurs naturels au ministère chinois de la défense, M. Millon a été exceptionnellement reçu par Jiang Zemin, le chef de l'Etat, et Li Peng, le premier ministre.

Paris et Pékin tentent de remettre sur ses rails leur coopération en matière de sécurité, interrompue après les événements de 1989 sur la place Tiananmen. Et, sur cette voie-là, les Français se heurtent à deux obstacles : une présence russe, qui se veut de plus en plus dynamique, et l'embargo sur les livraisons de matériels militaires, que les Européens se sont imposés par consensus après Tiananmen et que les Chinois cherchent, sans le dissimuler, à contourner ou à briser.

Le commerce avec les Russes est apparemment tous azimuts et donne lieu à des opérations de troc : des matériels militaires contre des biens de consommation ou d'équipement chinois (textile et minerais, notamment).

Les Français s'interrogent sur l'aide – effective et clandestine, de leur point de vue – que des conseillers russes apportent à la Chine dans son effort pour moderniser son arsenal nucléaire. Cette assistance porte sur la propulsion balistique. Elle pourrait inclure la mise au point de matières explosives avec la vente de deux réacteurs civils qui seront installés dans la province du Jiangsu et qui pourraient être dépourvus des contrôles interdisant une production à des fins militaires. Grâce à cette aide, les Chinois vont accéder en 2005 à une nouvelle génération de missiles véritablement intercontinentaux (12 000 kilomètres, au lieu de 8 000), qui pourraient menacer l'Europe et les Etats-Unis et dont les têtes nucléaires seraient davantage miniaturisées (300 à 400 kilotonnes).

Dans le domaine des armements classiques, les Russes vont livrer des frégates lance-missiles. Ils discutent avec Pékin de la fourniture de sous-marins de chasse (lance-torpilles) de la classe Kilo. Ils viennent de vendre soixante avions de combat Sukhoï Su-27 et d'accorder aux Chinois une licence de fabrication pour la cellule et des équipements embarqués (les avionics), de façon qu'ils soient capables d'assembler eux-mêmes entre deux cents et trois cents appareils du même modèle.

### Patiente, la Chine sait que le temps joue en sa faveur

Mais, selon ces mêmes experts français, Moscou n'entend pas céder à la Chine la licence du réacteur du Su-27. Et c'est dans cette brèche-là que les industriels français s'engouffrent : la Snecma, qui conçoit le réacteur M. 88 destiné à l'avion de combat Rafale (*Le Monde* du 4 avril), a reçu, en septembre 1996, du gouvernement français, une autorisation de prospection du marché chinois. Ce qui n'est ni une autorisation de négociation, encore moins une autorisation d'exportation, deux étapes ultérieures soumises à l'approbation de la CIEEMG, l'organisme officiel chargé en France de contrôler le commerce des armes au nom de l'Etat.

Alibi pour s'introduire sur un marché interdit depuis 1989 ? Ou nuance apportée par Paris à sa politique de vente d'armes ? C'est en tout cas un début, qui, en matière d'armement, comme dans le domaine du respect des droits de l'homme (*Le Monde* du 9 avril), illustre l'ambiguïté du gouvernement français dans ses relations avec la Chine. A Pékin, M. Millon, qui a refusé de donner *« une dimension mercantile »* à son voyage, a rappelé à ses interlocuteurs la politique de son administration. Celle-ci est fondée sur trois éléments : ouverture, progressivité, respect des engagements internationaux et européens en vigueur. Mais, en même temps, admet le ministre de la défense, *« les choses peuvent encore évoluer à l'avenir »*. Ce qui implique une série de conséquences très pratiques.

D'abord, seul, un nouveau consensus des quinze pays européens peut lever l'embargo militaire contre Pékin. A constater la cacophonie entre Européens sur la question des droits de l'homme en Chine, on imaginera sans peine les divergences qui ne manqueront pas d'éclater sur le commerce des armes.

Ensuite, relève un responsable français, il ne s'agit pas *« d'entraver l'action des industriels français de l'armement »* face à leurs concurrents étrangers qui profiteraient de l'occasion pour tenter leurs chances, à l'instar des Etats-Unis (pour des avions-radars) ou de l'Italie (pour des missiles surface-air). D'où le feu vert donné à l'exportation de *« tout ce qui ne constitue pas un système d'arme, au sens propre du terme, mais qui peut être un équipement militaire non offensif »*, comme des radars de surveillance aérienne ou des moyens de transmissions et de communications. Enfin, la France autorisera la vente de matériels à double usage, civil et militaire, comme des hélicoptères de transport ou des réacteurs d'avion. Il restera à démontrer, dans ces conditions, que le M. 88 de la Snecma entre bien dans cette catégorie-là, en dépit du fait que d'autres réacteurs, tels que le RB-199 de l'avion germano-italo-britannique Tornado, entreront dans la compétition.

*« Il y a de quoi faire pour les industriels français avant que tout soit remis à plat et que la situation politique en Chine soit stabilisée »*, reconnaît un proche de M. Millon pour qui le prochain voyage présidentiel à Pékin – de nature essentiellement politique et économique – n'aura vraisemblablement pas de *« tonalité militaire »*. Mais, patiente, la Chine sait que le temps joue en sa faveur. Elle compte tirer profit de la rivalité sauvage entre ses fournisseurs éventuels pour que, d'eux-mêmes, ils pressent leurs gouvernements respectifs de lui donner satisfaction.

*Jacques Isnard*

# Le Parti du Congrès provoque la chute du gouvernement indien

## Des élections anticipées sont envisagées

**Dix mois à peine après son installation, le gouvernement de centre-gauche – coalition regroupant des centristes, des communistes et des partis régionaux – dirigé par H. D. Deve Gowda est tombé vendredi 11 avril, à la suite d'un vote censure du Parlement. M. Gowda est victime d'une offensive du Parti du Congrès.**

*« JE CROIS AU DESTIN. Si le destin me fait de nouveau lever de la poussière, je reviendrai avec la même force »*... C'est ainsi que le premier ministre indien, H. D. Deve Gowda, issu des élections du printemps 1996 a prononcé, vendredi 11 avril, l'oraison funèbre de son gouvernement, avant même le vote sur la motion de confiance dont le rejet allait entraîner sa démission.

La poésie surprenante et inattendue du plus vibrant des discours jamais prononcés par ce paysan de basse caste du sud de l'Inde – porté au pouvoir presque « par hasard » il y a dix mois – n'aura en tout cas pas permis à ce dernier de convaincre son principal allié au Parlement, qui pratiquait le soutien sans participation, d'empêcher sa chute.

En dépit de tractations de dernière heure, alors que ministres et parlementaires du gouvernement du Front uni s'évertuaient à défendre leur bilan sur les bancs de l'assemblée, le Parti du Congrès n'est pas revenu sur sa décision. Le 30 mars, le chef du Congrès, Sitaram Kesri, avait décidé de lui retirer ce soutien, accusant le gouvernement d'avoir été *« incapable de maintenir la loi et l'ordre »* et de s'être montré *« impuissant »* à contenir la montée des nationalistes hindous du Parti du peuple indien (BJP) qui reste la plus grande force parlementaire à l'échelon national.

Tous les observateurs estiment désormais que les Indiens risquent fort de retourner aux urnes pour la seconde fois en moins d'un an. Aucun parti, même le BJP, ne dispose de suffisamment de sièges pour être en mesure de former un gouvernement. Ces derniers sont d'ailleurs bien les seuls à espérer de nouvelles élections : ni le Congrès, qui a essuyé, en 1996, la plus cuisante défaite de son histoire, ni bien entendu le Front uni, n'ont intérêt à se représenter devant les électeurs. Seule la formation d'un nouveau cabinet de coalition entre des « dissidents » du gouvernement sortant et le Congrès, pourrait éviter la tenue d'un nouveau scrutin. L'initiative revient maintenant au président de la République, Shankar Dayal Sharma, qui va devoir, soit proposer à un parti de former le prochain gouvernement, soit dissoudre la chambre et annoncer la date du prochain scrutin.

L'arrivée au pouvoir de cette coalition aussi fragile qu'hétérogène avait symbolisé la montée en puissance des formations régionales et celle des hommes politiques de castes inférieures, deux phénomènes sociopolitiques qui sont le fait marquant de l'Inde de cette fin de siècle.

**FRAGILE AVANCÉE ÉCONOMIQUE**

Deve Gowda avait, certes, été brocardé par la presse, ses collègues et de nombreux Indiens, pour son mauvais anglais, son hindi presque inexistant (il vient de l'Etat du Karnataka, où cette langue est peu parlée), sa propension à s'endormir en public et son inclination à emmener l'ensemble de sa famille dans la suite luxueuse d'un Boeing 747 lors de ses déplacements à l'étranger. Mais en dépit de son allure de paysan balourd, cet homme de soixante-quatre ans s'était tout de même révélé plus résistant et plus retors que prévu.

Surtout, le passage au pouvoir du Front uni aura été marqué par une meilleure gestion de certains dossiers sensibles, tels l'insurrection du Cachemire musulman, le partage des eaux du Gange – pomme de discorde avec le Bangladesh – ainsi que l'amorce de discussions avec les Pakistanais. Enfin, sur le plan économique, le ministre des finances, P. Chindambaram, venait de proposer un budget d'inspiration très libérale, salué quasi unanimement comme le signe d'une nouvelle avancée des réformes. L'instabilité politique actuelle pourrait toutefois fragiliser ce nouveau crédit gagné auprès des investisseurs.

En dépit de ces quelques succès, la coalition était cependant affaiblie par ses dissensions intestines et un manque de professionnalisme qui a entravé la bonne marche d'un gouvernement dont la survie dépendait du bon vouloir du Parti du Congrès. L'attitude de ce dernier et le cynisme de son chef, Sitaram Kesri, en auront choqué plus d'un. M. Kesri a beau avoir avancé des arguments politiques pour justifier le retrait de son soutien, c'est sans doute pour éviter d'être mis en examen dans le cadre d'une affaire de financement de sa formation que cet ancien trésorier du parti, vieux cacique de la « dynastie » des Nehru-Gandhi, a brutalement lâché M. Gowda. Avec aujourd'hui pour conséquence, la tenue probable de nouvelles élections, que ni les politiques ni surtout les Indiens, ne veulent.

*Bruno Philip*

# Le président Eduardo Frei confirme la volonté du Chili de renforcer ses liens avec l'Europe

**LE CHEF DE L'ETAT** chilien, Eduardo Frei, n'était pas venu en France pour régler un dossier épineux ou pour conclure un mirobolant contrat, mais, explique-t-il en substance, parce que les meilleures relations ont parfois besoin d'être relancées par des contacts personnels. Avec la France, où M. Frei terminait, ce samedi 12 avril, une visite d'Etat de quatre jours, il n'existe aucun contentieux politique depuis que les tensions nées des essais nucléaires français ont été oubliées. De même, la modestie relative des échanges franco-chiliens ne fait pas des relations économiques entre les deux pays un enjeu d'importance. Mais il y a le reste, la volonté de la France de reprendre pied en Amérique latine et celle, concomitante, du Chili de ne pas se couper de l'Europe, qui, assure-t-on dans l'entourage présidentiel, est au moins aussi importante que l'Amérique du Nord et l'Asie.

Avec sur son étendard des indices macro-économiques dignes d'un premier de la classe, le président Frei a passé une bonne partie de son séjour parisien à clamer sa foi dans le libre-échange et à entonner un hymne à l'initiative privée, invitant les entreprises françaises à venir voir par elles-mêmes. Dans son pays, intéressantes occasions pour ceux qui savent faire preuve d'initiative, *« de nombreuses infrastructures lourdes sont désormais financées, construites et gérées par le système privé »*. L'Etat, lui, régule et fait peser ses efforts sur le reste : l'éducation, la santé, le logement, la sécurité et la qualité de la vie. Le Chili est si fier de ses choix qu'il les montre en exemple à tous, n'évitant aucune alliance ni aucun pays. Il est associé au Mercosur, frappe avec insistance à la porte de l'Alena (association de libre-échange qui lie les Etats-Unis, le Canada et le Mexique), signe des accords avec l'Union européenne, et n'oublie pas de conclure des pactes spécifiques avec quelque trente autres pays. *« Notre croissance est intimement liée au commerce international. Nous, nous ne faisons pas que parler du libre-échange, nous l'appliquons »*, assène le président Frei en égrenant les chiffres : chaque année, et depuis dix ans, une croissance moyenne de 7 %, un taux d'inflation maîtrisé à 6,5 %, un excédent budgétaire susceptible de faire bien des envieux chez ceux qui peinent à limiter leur déficit à 3 %.

**COOPÉRATION POUR L'ÉDUCATION**

Mais, puisque la situation est si bonne, n'est-il pas temps d'en faire profiter les 2,5 millions de Chiliens que les statistiques rangent sous le seuil de l'absolue pauvreté ? Pas de démagogie, semble rétorquer M. Frei, *« les chiffres sont plus éloquents que tout. Il y a neuf ans, le pays comptait 45 % de pauvres ; aujourd'hui, il en compte moitié moins grâce à une méthodologie constante : une croissance durable et des investissements sociaux qui représentent 71 % de notre budget. Encore quelques années, et nous aurons radicalement progressé. On peut difficilement aller plus loin. »* Va maintenant se poser un autre problème : celui de l'éducation. A écouter le président chilien, les enquêtes menées dans son pays montrent que la demande sociale fait de l'éducation une exigence prioritaire. Des contacts noués à Paris devraient, c'est promis, renforcer la coopération en la matière.

Voilà, tout compte fait, un bilan dont M. Frei n'est pas mécontent. S'il n'oublie pas l'histoire récente de son pays, qui, il y a encore huit ans, vivait sous la dictature héritée du coup d'Etat militaire de 1973, il pense préférable de se tourner vers l'avenir, à propos duquel il se dit *« optimiste »* : *« La façon dont nous avons géré la transition, graduellement, en consolidant les démocraties au fur et à mesure, est positive »*, estime-t-il. La façon dont les Chiliens discutent aujourd'hui de moeurs, d'écologie, de censure est à ses yeux tout aussi encourageante : *« De tels débats ont lieu dans des pays qui se développent »*, pense le président, qui, dans quelques jours, déposera devant le Congrès un projet de loi interdisant toute censure dans le domaine culturel.

Fin 1997, les Chiliens seront appelés à élire un nouveau Parlement. Chef de la Convergence démocratique qui, avec l'appui du Parti démocrate-chrétien et du social-démocrate PPD, gouverne le pays, M. Frei continue de demeurer favorable à une telle alliance : *« Le pays ne peut être gouverné autrement »*, estime-t-il.

*Georges Marion*

# Jean Paul II apporte un message de tolérance dans une Bosnie profondément divisée

## Pour beaucoup de Sarajéviens, la visite du pape vient trop tard

**Jean Paul II était attendu samedi 12 avril pour une visite de vingt-quatre heures à Sarajevo, où deux mille policiers et membres des forces spéciales avaient été déployés. Trente mille fidèles devaient participer dimanche à l'office célébré dans le stade Kosevo, proche du centre de la capitale. Cette visite divise les communautés, y compris les catholiques croates, dont l'aile extrémiste rejette le message de tolérance du pape.**

**SARAJEVO**
*de notre correspondant*

Jean Paul II devait arriver samedi 12 avril à Sarajevo pour une visite de vingt-quatre heures dans une Bosnie-Herzégovine plus divisée que jamais. Si le son du canon ne résonne plus, la guerre est toujours présente. Le pape ne verra pas uniquement les traces du conflit qui a ravagé le pays et les ruines qui hantent Sarajevo, il aura l'occasion de mesurer les profondes divisions qui meurtrissent le peuple bosniaque.

L'absence annoncée de l'élu serbe à la présidence collégiale, Momcilo Krajisnik, à la cérémonie de l'aéroport, est déjà la marque que Jean Paul II n'est pas le bienvenu pour tous les Bosniaques. Le Musulman *Alija Izetbegovic* et le Croate Kresimir Zubac attendront seuls le pape. Et, sans doute pour la première fois de sa vie, Jean Paul II n'entendra aucun hymne national. *MM. Krajisnik* et Zubac, lors des discussions sur le protocole, ont en effet refusé que soit diffusé un hymne qui symbolise l'unité de la Bosnie-Herzégovine. Eux, en dépit de la création d'institutions centrales à l'automne 1996, représentent toujours des « Républiques » séparatistes.

Jean Paul II arrive également à un moment où la communauté catholique est elle-même profondément divisée. Cent quatre-vingt mille catholiques vivent en zone gouvernementale (à majorité musulmane), tandis que 170 000 vivent en « République croate d'Herzeg-Bosna », nationaliste et indépendantiste. Les premiers ont souvent servi l'armée bosniaque, tandis que les autres combattaient dans les rangs des milices croates (HVO). En 1993 et 1994, l'armée et le HVO s'étaient affrontés dans des combats sanglants en Bosnie centrale et en Herzégovine. Aujourd'hui, les catholiques républicains et les catholiques séparatistes sont loin d'être réconciliés. Il y a entre eux le drame de la Bosnie-Herzégovine, où les défenseurs d'une Bosnie unie et tolérante et les partisans de la division ethnique continuent de s'affronter sous les auspices des accords de paix de Dayton.

### CÉLÉBRER LA MULTIETHNICITÉ

*« La guerre a provoqué des plaies très profondes*, regrette Mgr Pero Sudar, évêque auxiliaire de Sarajevo. *Certains Croates catholiques pensent que la division est une solution... Moi, je me sens plus proche d'un Musulman tolérant que d'un Croate intolérant, comme je me sens plus proche d'un Musulman qui croit en Dieu que d'un Croate qui fait semblant d'y croire ! »* Mgr Sudar s'adresse ainsi aux nationalistes croates d'Herzégovine, ardents partisans d'une division des communautés bosniaques et par ailleurs instigateurs de la création du lieu de culte de Medjugorje. Medjugorje, où les pèlerins viennent célébrer des apparitions de la Vierge, n'a jamais été reconnu par l'Eglise. Les clergés de Bosnie-Herzégovine et de Croatie estiment généralement que les pères franciscains de Medjugorje ont surtout trouvé un bon moyen de gagner des dollars et que l'argent des croyants aurait servi à l'effort de guerre herzégovinien.

Jean Paul II va donc prêcher la tolérance sur une terre marquée par l'intolérance. Intolérance d'extrémistes serbes qui l'avaient forcé à renoncer à un précédent voyage en 1994, intolérance d'extrémistes musulmans qui ont multiplié les attentats contre des édifices catholiques ces dernières semaines, intolérance d'extrémistes croates qui n'admettent pas que le pape vienne célébrer la multiethnicité.

*« Ce voyage du pape est avant tout une visite pour les Croates »*, soutient Mile Puljic, le chef du parti (HDZ) de Franjo Tudiman en Herzégovine. *« Le pape vient servir la réconciliation et promouvoir les valeurs humaines*, dit en revanche Mgr Sudar. *Il vient mettre la lumière sur l'homme. » « La venue du pape peut contribuer à améliorer les relations entre les catholiques*, pense Zeljko Sain, le vice-président de l'association culturelle croate Napredak. *Mais les divisions sont si profondes qu'elles ne seront pas effacées. »*

Le pouvoir de Sarajevo, dominé par les Musulmans, tient à recevoir Jean Paul II avec les égards dus à un défenseur de l'idée d'une Bosnie-Herzégovine réunifiée. *« Le pape est un homme bon, qui nous a toujours défendus*, indique Kemal Muftic, un conseiller du président Izetbegovic. *Dès le premier mois de la guerre, en avril 1992, il a envoyé un message à Izetbegovic et il n'a jamais cessé ensuite de nous témoigner son amitié. »* Jean Paul II irrite effectivement les nationalistes croates en venant défendre ce que le Vatican appelle la *« Jérusalem de l'Europe »*, Sarajevo, où le pape devait d'ailleurs rencontrer les responsables des communautés religieuses musulmane, orthodoxe et juive.

La capitale bosniaque sent que l'arrivée de Jean Paul II est éminemment politique et attend de ce voyage un message d'espoir. Les habitants sont cependant peu enthousiasmés par une visite qu'ils estiment tardive. Ils avaient attendu le pape en septembre 1994 et avaient été meurtris par l'annulation du voyage sous la pression conjointe des séparatistes serbes et d'un entourage papal soucieux de la sécurité. Beaucoup estiment qu'il est peut-être trop tard pour sauver une Bosnie-Herzégovine multiethnique ravagée par la guerre et sacrifiée sur l'autel de Dayton.

*Rémy Ourdan*

### *La mosaïque religieuse de Bosnie-Herzégovine*

**La communauté catholique de Bosnie-Herzégovine compte environ 350 000 fidèles dans la fédération croato-musulmane (contre 830 000 en 1991, soit 17 % de la population), sous l'autorité du cardinal Vinko Puljic, archevêque de Sarajevo. Dans la capitale, sur 360 000 habitants, les catholiques sont de 15 000 à 30 000, et les orthodoxes sont 20 000. Les Musulmans représentent près de la moitié d'une population de 3 millions de personnes (43 % sur 4,4 millions avant la guerre). Rappelons que le terme « Musulman » désigne à la fois une confession religieuse et, depuis 1974, une *« nationalité »* regroupant les Slaves de Bosnie convertis à l'islam sous l'Empire ottoman. Ces musulmans sunnites sont traditionnellement peu pratiquants. Les orthodoxes – 31 % de la population, en majorité des Serbes – sont placés sous l'autorité du patriarche Pavle de Belgrade. La capitale bosniaque abrite également une petite communauté de 700 juifs descendants de sépharades, arrivés d'Espagne au XVI[e] siècle.**

# Le saint suaire échappe à un incendie dans la cathédrale de Turin

*« MIRACOLO ! »*, ont crié les Italiens, samedi matin 12 avril, en apprenant que le saint suaire avait échappé à un incendie dans la cathédrale Saint-Jean de Turin. Le sinistre s'est déclaré, vendredi vers 23 h 45, dans la coupole de la chapelle Guarino Guarini, du nom d'un architecte du XVII[e] siècle, dont l'intérieur en bois a été détruit. Des travaux étaient en cours dans cette chapelle qui abrite habituellement le fameux saint suaire : une toile de lin de 4,10 mètres sur 1,10 mètre, où figure la silhouette grandeur nature d'un homme mort supplicié, qui serait l'empreinte du corps du Christ.

L'intervention des pompiers a permis de circonscrire le sinistre et de sortir le reliquaire abritant le saint suaire qui, heureusement, avait été déplacé derrière l'autel central de la cathédrale, en raison des travaux dans la chapelle Guarini. Les pompiers ont dû briser à la hache les trois vitres pare-balles. La relique a été transportée au séminaire près de l'archevêché. Selon les premiers éléments de l'enquête, un court-circuit serait à l'origine de cet incendie. Dans la nuit de vendredi à samedi, une foule de Turinois a envahi les abords de la cathédrale. *« C'est une immense tragédie »*, a déclaré le maire Fracesco Castellani, alors que plusieurs témoins ont vu le cardinal Giovanni Saldarini, archevêque de Turin, accouru sur place, se mettre à pleurer. Le saint suaire de Turin occupe une place privilégiée dans la dévotion chrétienne et attire, à chacune de ses expositions périodiques, des centaines de milliers de pèlerins.

Il fait surtout l'objet de régulières controverses, entre historiens, exégètes et scientifiques, sur son authenticité. Toutefois, la datation réalisée au carbone 14 en 1988, à la demande de l'archevêché de Turin, a porté un coup sérieux aux défenseurs de la thèse du linceul du Christ. Trois laboratoires (Zurich, Oxford et Tucson en Arizona) ont conclu que cette pièce de tissu remontait à 1260-1390 et ne pouvait donc avoir enveloppé le corps du Christ. Mais des mystères demeurent : les empreintes n'ont pas été peintes. L'homme dont les traits sont reproduits est un supplicié soumis aux mêmes traitements que ceux décrits dans les récits de la Passion (flagellation, couronne d'épines, traces de coups au visage, emplacement des clous). Aussi, les groupes de pression défendant l'authenticité contestent les résultats de l'expertise au carbone 14. Propriété d'une famille champenoise, cette relique fut exposée pour la première fois en France en 1357 dans la région de Troyes. Il est difficile d'en reconstituer l'histoire antérieure. Elle est devenue en 1452 la propriété de la famille de Savoie et fut transportée en 1578 à Turin.

*Henri Tincq*

# Bruxelles accuse la Norvège de « casser » les prix du saumon d'élevage vendu en Union européenne

**STOCKHOLM**
*correspondance en Europe du Nord*

Depuis quelques semaines, les Norvégiens se mobilisent pour tenter d'éviter des sanctions européennes à l'encontre de l'un des fleurons de leurs exportations, à savoir le saumon d'élevage. La Commission de Bruxelles accuse Oslo de vendre le poisson dans les pays de l'Union européenne (UE) à un prix inférieur à son coût de production.

La Norvège pratique en outre une politique de subvention en faveur de ses éleveurs, jugée illégale par la Commission. Pour sanctionner ces pratiques, cette dernière a proposé l'instauration d'une pénalité douanière de 13,7 % sur ces poissons à l'entrée dans l'UE, qui viendrait s'ajouter aux droits de douane de 2 % déjà en vigueur. « *Inacceptable* » ont rétorqué en chœur les aquaculteurs et les responsables politiques scandinaves.

La Norvège, qui contrôle 65 % du marché européen du saumon, joue gros dans cette affaire. Avec 7 milliards de couronnes (6,2 milliards de francs), ce produit a représenté en 1996 un tiers des recettes totales d'exportation de poisson du pays, dont c'est la deuxième ressource après le pétrole et le gaz. Des quelque six cent dix fermes marines nichées dans des fjords, il est sorti 292 000 tonnes de saumon en 1996, soit 17 % de plus que l'année précédente, en dépit d'une politique de limitation de la production. Et lorsqu'on sait que 80 % de cette production est destinée à l'Union européenne, on comprend les inquiétudes d'Oslo suscitées par les projets de Bruxelles.

### CONTRE-OFFENSIVE DIPLOMATIQUE

D'où la contre-offensive diplomatique lancée par le gouvernement travailliste pour convaincre les membres de l'Union de *« l'injustice »* des mesures en préparation.

Une partie d'entre eux, dont l'Allemagne, ont fait preuve de compréhension à l'égard de la position norvégienne, lors d'une réunion du comité « anti-dumping » de l'UE, lundi 7 avril. Mais si une majorité se dessinait contre des sanctions, la Commission pourrait les imposer quand même de façon temporaire, ce qu'elle a apparemment la ferme intention de faire dans les semaines à venir. Selon le commissaire européen en charge de la politique commerciale, le Britannique Leon Brittan, les Norvégiens ont, entre la mi-1995 et la mi-1996, vendu leur saumon à l'UE à des prix de 7 % à 14 % inférieurs au coût réel de production, qui a pourtant chuté ces dernières années grâce à des programmes de recherche et à une exploitation intensive. Résultat : à l'étalage, le poisson rose-orangé provenant de Norvège était en moyenne 12 % moins cher que celui produit en Ecosse.

Oslo s'estime précisément victime d'une campagne des éleveurs de saumon écossais qui, aidés par un gouvernement conservateur britannique à l'affût du moindre bulletin de vote en vue des législatives du 1[er] mai, auraient réussi à convaincre les *« eurocrates »* de l'illégalité des pratiques norvégiennes. Un argument à double tranchant car les Norvégiens sont eux-mêmes appelés aux urnes en septembre pour élire leurs députés. La proximité des législatives explique sans doute en partie l'énergie déployée par les autorités d'Oslo pour sortir de ce mauvais pas...

Quoi qu'il en soit, ce dossier ne contribue évidemment pas à améliorer l'image de l'UE au sein de la population norvégienne, qui avait refusé, à 52,2 %, de rejoindre les Douze lors d'un référendum en 1994. A la suite de ce *« non »*, le second en vingt-deux ans, les relations entre Bruxelles et le gouvernement d'Oslo – paradoxalement pro-européen – ont été globalement bonnes.

Tout en écartant la possibilité d'une nouvelle consultation populaire sur l'adhésion à l'UE avant la fin du siècle, les travaillistes au pouvoir se sont appliqués à calquer nombre de leurs lois et règlements sur ceux en vigueur chez les Quinze. Membre de l'Espace économique européen (EEE), la Norvège n'est néanmoins pas à l'abri de différends commerciaux avec l'Union, comme le démontre la crise du saumon.

*Benoît Peltier*

# Le processus de paix au Proche-Orient est dans l'impasse

**WASHINGTON.** Le gouvernement américain n'avait toujours pas trouvé, vendredi 11 avril, de terrain d'entente entre Israéliens et Palestiniens qui leur permettrait de reprendre les négociations de paix. Saeb Erakat et Mahmoud Abbas, les deux négociateurs palestiniens envoyés à Washington par le président palestinien Yasser Arafat, ont été reçus pour la deuxième fois vendredi au département d'Etat par le coordonnateur américain du processus de paix Dennis Ross, avec lequel ils s'étaient entretenus la veille, avant d'être reçus par le secrétaire d'Etat, Madeleine Albright. Le processus de paix est toujours *« dans une impasse »*, a commenté le porte-parole du département d'Etat.
Tandis qu'à Gaza, le ministre néerlandais des affaires étrangères, président en exercice du conseil des ministres de l'Union européenne était reçu par M. Arafat, dix-huit Palestiniens étaient blessés à Hébron dans des affrontements avec l'armée israélienne. – *(AFP.)*

# La CSU allemande est en proie à des querelles internes

**FÜRTH.** Le ministre des finances allemands, Theo Waigel, a proposé, vendredi 11 avril à Fürth (Bavière), de réduire le montant de l'aide sociale versée aux étrangers. S'exprimant à l'occasion d'un congrès des chrétiens-sociaux (CSU), le parti dont il est président, Theo Waigel s'est demandé *« si les étrangers devaient être placés sur un pied d'égalité avec les Allemands »* en ce qui concerne le niveau des prestations de l'aide sociale. Ce revenu minimum est versé pour assurer la subsistance des plus démunis, et notamment de tous ceux qui ne sont pas couverts par l'assurance-chômage. Par ailleurs, ce congrès n'a pas permis à la CSU – la branche bavaroise de la démocratie-chrétienne – de mettre un terme à ses querelles internes, qui se cristallisent autour de la rivalité personnelle entre Theo Waigel, président du parti et ministre des finances, et Edmund Stoiber, ministre-président de Bavière. Ce dernier, qui critique vivement les projets de réforme fiscale en cours à Bonn, a choisi d'adopter un profil social et eurosceptique afin de remporter les élections régionales de Bavière qui doivent avoir lieu à l'automne 1998. – *(Corresp.)*

# Allemands et Français formeront en commun leurs pilotes d'hélicoptères armés

**LYON.** L'Allemagne et la France ont décidé, vendredi 11 avril, à l'issue d'une rencontre à Lyon des ministres de la défense Volker Rühe et Charles Millon, d'installer au Luc, près de Brignoles (Var), une école commune de pilotage du nouvel hélicoptère de combat Tigre dont les deux pays doivent équiper leur armée de terre. *« C'est une grande première »*, ont ils expliqué. C'est aussi la preuve que, de part et d'autre du Rhin, on est prêt à construire cet hélicoptère anti-chars et anti-hélicoptères qui rempacera les Gazelle françaises et les BO-105 allemands et dont le sort était jusqu'à présent menacé pour des raisons budgétaires. Il est prévu que l'industrialisation du Tigre doit commencer fin 1997 ou début 1998.

# Le FMI accorde de nouveaux crédits à la Bulgarie

**WASHINGTON.** Le Fonds monétaire international (FMI) a accordé à la Bulgarie, vendredi 11 avril, des crédits totalisant 657 millions de dollars (3,6 milliards de francs). Le premier, un crédit de confirmation de 500 millions de dollars environ, viendra soutenir les réformes économiques sur une période de quatorze mois. Il financera notamment des réformes structurelles dans les secteurs industriels et bancaires, et devra être accompagné, selon le Fonds, d'un directoire financier gageant la masse monétaire en circulation par des réserves en devises. Le second crédit, de 150 millions de dollars environ, aidera le financement d'importations de céréales. – *(AFP.)*

## EUROPE

■ **ARMÉNIE-AZERBAIDJAN : sept soldats azerbaïdjanais** ont été tués, par les forces militaires arméniennes, jeudi 10 avril, alors qu'ils tentaient de passer la frontière entre les deux pays, selon la partie arménienne. Arméniens et Azerbaïdjanais se disputent l'enclave du Haut-Karabakh, un territoire azerbaïdjanais majoritairement peuplé d'Arméniens, et observent une paix armée depuis 1994 alors que les pourparlers sur le statut de l'enclave sont toujours dans l'impasse. – *(AFP.)*

■ **SERBIE : l'un des chefs de la police** serbe et proche collaborateur du président Slobodan Milosevic, Radovan Stojicic, a été assassiné vendredi 11 avril à Belgrade. Il a été abattu d'une rafale d'arme automatique par un homme cagoulé, dans un restaurant du centre de la capitale. M. Milosevic a rendu hommage à la victime en déclarant, à propos de sa mort : *« c'est une perte irréparable pour notre Etat et pour le peuple serbe »*. – *(AFP)*

## ASIE

■ **CAMBODGE : douze des quinze membres d'une mission** de négociation du mouvement royaliste (Funcinpec) ont été tués lors d'un échange de coups de feu avec les Khmers rouges lorsque leur hélicoptère s'est posé, le 14 février, à Anlong Veng, le QG des rebelles commandés par Ta Mok et où est censé s'être réfugié Pol Pot, dans le nord du pays. Le général Nhek Bunchhay, chef d'état-major général adjoint et membre du Funcinpec a confirmé, vendredi 11 avril, que l'hélicoptère avait été détruit. – *(Corresp.)*

■ **ASIE-PACIFIQUE : la France** a été admise, vendredi 11 avril, au Conseil de coopération économique du Pacifique (PEEC) en qualité de « membre associé », vu sa possession des territoires de Nouvelle-Calédonie, de Polynésie française et de Wallis-et-Futuna.

# La BERD tient son assemblée annuelle à Londres

**LONDRES.** L'assemblée annuelle de la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement) doit se tenir à Londres, les 14 et 15 avril. Après le doublement du capital de l'insitution multilatérale, chargée d'assister la transition de l'ancienne Europe communiste vers l'économie de marché, obtenu en 1996, la rencontre sera cette année dominée par la recherche de nouveaux dirigeants. Ron Freeman, le premier vice-président, responsable des activités bancaires, depuis la création de la BERD, en 1991, a annoncé son départ. Le mandat (renouvelable) du président actuel, Jacques de Larosière, s'achève en septembre 1997. La BERD a dégagé en 1996 un bénéfice net de 4,9 millions d'écus (32 millions de francs), contre 7,5 millions en 1995.

**ECOUTES** Gilles Ménage, qui a décidé de s'affranchir du secret-défense, a admis pour la première fois, vendredi 11 avril, devant le juge Jean-Paul Valat, que la cellule antiterroriste de l'Elysée a procédé à des écoutes téléphoniques sur un avocat, des journalistes et des écrivains. L'ancien directeur de cabinet adjoint de François Mitterrand a donné les noms de dix-huit personnes. Une audition plus longue devrait avoir lieu le 25 avril. ● LE CIRCUIT DE CES ÉCOUTES échappait au contrôle de Matignon. La cellule dirigée par Christian Prouteau, qui disposait de vingt lignes sur le contingent de la DGSE, maquillait les noms des « *cibles* » et indiquait de faux motifs dans les demandes. ● CES AFFIRMATIONS ONT SUSCITÉ l'indignation des organisations d'avocats et de magistrats et de la Ligue des droits de l'homme, qui dénoncent les « *dérapages* » de la cellule.

# Gilles Ménage admet que l'Elysée a fait écouter des journalistes et un avocat

## Devant le juge d'instruction, l'ancien collaborateur de François Mitterrand a donné une liste de dix-huit noms. Parmi eux, figurent ceux de l'avocat des Irlandais de Vincennes, Antoine Comte, de notre collaborateur Edwy Plenel et de l'écrivain Jean-Edern Hallier

APRÈS AVOIR, pendant quatre ans, parlé de « *trucage* » et de « *manipulation* », Gilles Ménage a admis pour la première fois, vendredi 11 avril, que la cellule antiterroriste de l'Elysée avait bien procédé à des écoutes téléphoniques sur un avocat, des journalistes et des écrivains. Entendu par le juge d'instruction Jean-Paul Valat, l'ancien directeur de cabinet de François Mitterrand a déclaré que la cellule dirigée par Christian Prouteau demandait au gouvernement l'autorisation de faire écouter certaines personnes. M. Ménage n'a, dit-il, pas eu connaissance d'écoutes sauvages : selon lui, tous les branchements ont été effectués par le Groupement interministériel de contrôle (GIC), le centre officiel d'écoutes administratives situé aux Invalides, à Paris.

Gilles Ménage, qui avait annoncé la veille sa décision de s'affranchir du secret-défense, a passé près de quatre heures dans le bureau du juge d'instruction en compagnie de son avocat, Patrick Maisonneuve. Lors de cette audition, il a admis le principe des écoutes, mais il devrait préciser ses déclarations le 25 avril. « *Je peux d'ores et déjà vous dire que je vous expliquerai les raisons pour lesquelles la cellule de l'Elysée a demandé, par les voies règlementaires prévues à l'époque, au gouvernement, l'autorisation de faire écouter par le GIC certaines personnes*, a-t-il déclaré. *Je vous expliquerai qui a demandé à la cellule de présenter ses demandes ou pour quelles raisons la cellule a fait ses demandes spontanément en raison des missions qu'elle avait reçues.* »



**« DU MAL À COMPRENDRE »**

Au cours de son audition, Gilles Ménage a cité dix-huit noms correspondant à des personnes écoutées par la cellule de l'Elysée. Parmi eux, figurent un avocat – Antoine Comte, le défenseur des trois Irlandais de Vincennes dont l'arrestation a donné lieu à un montage –, un écrivain – Jean-Edern Hallier – et plusieurs journalistes : notre collaborateur Edwy Plenel, ainsi que Georges Marion, qui travaillait alors au *Canard enchaîné*, Xavier Raufer, auteur de plusieurs livres, et Nicolas Tandler, ancien rédacteur en chef de *La Lettre de la nation*. La liste évoquée par Gilles Ménage comporte également le nom d'un inspecteur de police, Gilles Kaehlin, et d'un ancien conseiller de Charles Pasqua, Joël Galipapa.

Devant le juge, l'ancien collaborateur de François Mitterrand est également revenu sur l'écoute posée sur la ligne de Carole Bouquet. Il a indiqué qu'il ne savait pas pour quelle raison l'actrice aurait pu être écoutée. En raison de la notoriété de la comédienne, il a ajouté qu'il avait « *du mal à comprendre* » comment une telle écoute avait pu traverser les différents filtres sans laisser de souvenirs à qui que ce soit. « *Si cette écoute a eu lieu, elle n'est pas liée à une demande de François Mitterrand, qui n'en a jamais été informé à ma connaissance* », a-t-il noté.

**« JE NE SAIS PAS »**

Cette audition marque une rupture très nette avec les premières déclarations de Gilles Ménage. Au début de l'instruction, il affirmait que les comptes-rendus d'écoutes figurant au dossier étaient le fruit d'une « *manipulation* » ou d'un « *trucage* ». Dans une déclaration liminaire à une audition par le juge, le 21 décembre 1995, il dénonçait ainsi le caractère « *pour le moins douteux des pièces du dossier* ». S'appuyant sur la présentation des documents, qui n'avaient effectivement pas la forme traditionnelle des écoutes GIC, puisqu'elles étaient retraitées par la cellule, il poursuivait : « *Rien ne prouve que ces comptes-rendus proviennent d'écoutes demandées par la cellule. (...) Je sais bien que tout a été fait pour maquiller les documents de façon à étayer la thèse de la provenance de la cellule.* »

Deux jours plus tard, le 23 décembre 1995, il affirmait que la cellule n'espionnait pas les professions « sensibles ». « *J'ajoute qu'à l'époque, la doctrine Mauroy était qu'il ne devait pas y avoir d'écoutes téléphoniques concernant les journalistes, les avocats et les hommes politiques*, déclarait-il au juge d'instruction. *A ma connaissance, cette doctrine a été respectée.* » Ce jour-là, le magistrat l'avait interrogé au sujet de l'avocat des Irlandais de Vincennes, Antoine Comte. Son nom, accompagné de la mention « *46 ?* » – le nom de code des écoutes – figurait en effet sur une note du 28 mars 1983 manuscrite de M. Ménage. La cellule a-t-elle procédé à des écoutes de M[e] Comte ou de ses proches ? avait demandé le juge. « *A ma connaissance, non* », avait alors répondu M. Ménage. En admettant aujourd'hui que la cellule a écouté des avocats, des journalistes ou des écrivains, l'ancien directeur de cabinet de François Mitterrand met en difficulté Christian Prouteau. L'ancien chef de la cellule, qui oppose régulièrement le secret-défense au juge Valat, a en effet été interrogé à plusieurs reprises au sujet des personnes dont les noms figurent sur la liste donnée par Gilles Ménage. A chaque fois, il a vigoureusement nié ces écoutes, aujourd'hui admises par l'ancien collaborateur de François Mitterrand. Le 3 avril, le juge avait ainsi mentionné Xavier Raufer. « *Je ne me souviens pas avoir fait écouter Xavier Raufer. Ça m'étonnerait car il était plutôt bien avec Gilleron et Esquivié* [deux membres de la cellule] », a répondu M. Prouteau.

Au cours de son audition, le préfet a également déclaré qu'il ne savait plus si on lui avait « *posé une question* » au sujet de Georges Marion et a nié avoir demandé un branchement sur la ligne de Jean-Edern Hallier.

Il a adopté la même attitude au sujet des écoutes visant notre collaborateur Edwy Plenel. « *Non, ce n'est pas mon service qui l'a mis sur écoutes* », a-t-il affirmé. Au juge, qui lui demandait qui l'avait alors fait, Christian Prouteau avait déclaré : « *Je ne sais pas.* »

Réentendu par le magistrat instructeur six jours plus tard, l'ancien chef de la cellule est revenu sur l'écoute de Georges Marion. Interrogé au sujet d'une note indiquant que le journaliste « *cherchait à le discréditer* » dans *Le Canard enchaîné*, le juge Valat lui a demandé si ce document ne justifiait pas l'envie de demander une écoute. « *Non, j'ai souvent reçu des notes dans ce genre-là. Cela ne m'a pas incité à faire mettre Georges Marion sur écoutes* », avait répondu M. Prouteau.

*Anne Chemin*

### *Des professions dites « sensibles »*

**En 1994, dans son rapport d'activité, la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (CNCIS), présidée par Paul Bouchet, chargée de vérifier que les demandes d'écoutes provenant de Matignon sont conformes à la loi, rappelle qu'elle est « *particulièrement exigeante lorsque l'interception risque de porter atteinte, non plus seulement à l'intimité de la vie privée, mais encore à des libertés publiques fondamentales – telles que le libre exercice de l'activité politique ou syndicale, la liberté de la presse ou les droits de la défense* ». L'année suivante, la Commission note dans son rapport qu'elle « *a pu constater, à l'occasion de vérifications, que des membres de professions dites "sensibles" – magistrats, avocats, journalistes, responsables politiques ou syndicaux – avaient la conviction d'avoir été l'objet d'interceptions sur la base de présomptions qui ne paraissent pas toujours relever du fantasme* ».**

# Comment la présidence de la République maquillait ses demandes de branchement

L'INSTRUCTION conduite depuis 1993 par le juge Jean-Paul Valat a progressivement démonté le réseau d'espionnage organisé par la cellule de l'Elysée qui s'est appuyée, de 1983 à 1986, sur le système institutionnel des écoutes administratives. Cette minutieuse enquête contredit les déclarations de Gilles Ménage qui, dans nos colonnes (*Le Monde* du 12 avril), a affirmé que la décision de placer des lignes téléphoniques sur écoutes relevait d'« *une appréciation collective de l'appareil du gouvernement* ».

L'équipe de gendarmes et de policiers installée à la présidence de la République à partir de l'automne 1982 disposait d'un contingent de vingt lignes au Groupement interministériel de contrôle (GIC, l'organisme placé sous l'autorité de Matignon et chargé de réaliser les branchements administratifs d'abonnés au téléphone). Ces vingt lignes exclusivement attribuées à la cellule étaient prises sur le compte du ministère de la défense, plus précisément sur le contingent de la direction générale de la sécurité extérieure, la DGSE. Seul membre de la cellule spécialement accrédité au GIC, Pierre-Yves Guézou, un sous-officier rapidement promu officier, se rendait régulièrement au GIC pour prendre connaissance des enregistrements commandés par l'équipe de l'Elysée. Là, dans les sous-sols parisiens des Invalides, il rédigeait les synthèses des entretiens interceptés à la demande de la cellule. Avant de se suicider, le 13 décembre 1994, le capitaine Guézou a indiqué au juge Valat qu'il se rendait « *tous les jours* », de 1983 à 1986, dans l'enceinte militaire du GIC. Il transcrivait « *les conversations dès qu'elles tournaient autour du terrorisme ou autour de la sécurité du chef de l'Etat* ». Puis il revenait avec ses transcriptions à la cellule, rue de l'Elysée.

**LE FICHIER « HERMÈS »**

Le circuit suivi par l'envoyé de la cellule échappait au contrôle de Matignon, tel qu'il était à l'époque prévu par les textes régissant le fonctionnement du GIC. Selon la procédure normale, les « interceptions de sécurité » devaient être demandées au cabinet du premier ministre par les cabinets du ministre de l'intérieur ou du ministre de la défense. Matignon autorisait, ou non, le branchement de la ligne concernée, sur la base des renseignements (personne visée, motifs susceptibles d'intéresser la défense nationale ou la sûreté de l'Etat) transmis par les services demandeurs. Ensuite, les responsables du ministère de la défense ou de l'intérieur recevaient la « production », transcrite au GIC, des conversations espionnées.

Rien de tel pour la cellule élyséenne : « *Les "lignes" que nous possédons par l'intermédiaire du cabinet réservé du ministre de la défense n'ont pas leur contenu diffusé* », écrivait ainsi le préfet Christian Prouteau, dans une note adressée au président Mitterrand le 6 novembre 1995, récemment découverte dans les archives personnelles du chef de la cellule. « *Cette procédure, qui, à l'expérience, a fait la preuve de son intérêt et de sa discrétion, nous permet (...) de vous tenir informé des problèmes sensibles* », notait encore M. Prouteau, précisant à François Mitterrand que « *le colonel Charroy, qui dirige le centre d'écoutes* [le GIC], *vous est acquis* ». Aujourd'hui général, l'ancien colonel Charroy dirige toujours le GIC.

Sans doute parce qu'ils étaient conscients de l'illégalité de leurs pratiques, les responsables de la cellule maquillaient soigneusement leurs demandes de branchement de lignes. Interrogés par le juge Valat, plusieurs responsables des cabinets du ministre de la défense et du premier ministre dans les années 1983-1986 ont assuré qu'ils s'étaient contentés de signer des autorisations de branchement, en provenance directe de l'Elysée, sur la base de motifs très flous. Leurs déclarations sont appuyées par l'examen de disquettes informatiques émanant de la cellule, saisies par le magistrat instructeur depuis janvier 1995.

Baptisé fichier « Hermès » par ses utilisateurs, l'un de ces documents informatiques recense les demandes d'écoutes formulées par la cellule. Chaque fiche mentionne le nom de code attribué à la personne écoutée, son identité véritable, ses adresse et numéro de téléphone, sa profession, ainsi que le motif du branchement et le nom de son demandeur. La volonté de dissimulation est flagrante : notre collaborateur Edwy Plenel apparaît sous le nom de code « *Benet* » ; l'interception, pour ne pas révéler son identité et sa profession, est établie au nom de sa compagne Nicole Benoit-Lapierre avec, pour motif, « *trafic d'armes* ». Autres exemples, parmi tant d'autres : l'espionnage de l'inspecteur de police Gilles Kaehlin, code « *Kilo* » et motif « *trafic d'armes* » ; celui de Georges Marion, journaliste au *Canard enchaîné* avant de rejoindre notre rédaction, sous une autre identité que son nom de plume, code « *Bout* », motif « *sécurité président de la République* ».

*Erich Inciyan*

# Robert Badinter souhaite que « toute la lumière se fasse »

● **Robert Badinter** : interrogé par Bernard Pivot à l'émission télévisée « Bouillon de culture », vendredi 11 avril, l'ancien président du Conseil constitutionnel a répondu : « *Je souhaite que toute la lumière se fasse. (...) Je suis par principe contre les écoutes illégales ou illégitimes. Mais quand on a aimé quelqu'un, ce n'est pas à vous de jouer les procureurs de vertu. Le reste c'est en vous que cela se passe.* »

● **Antoine Comte, avocat au barreau de Paris** : « *Gilles Ménage a évoqué le cas d'Edwy Plenel comme du mien, tout en reconnaissant qu'il ne parlerait pas de ce qui pourrait mettre en cause la sécurité de l'Etat. Ceci prouve ce que nous n'avions cessé de dire : que les écoutes dont nous avons été la cible ne pouvaient se justifier par le recours au secret-défense. C'est donc bien notre travail de l'époque qui était en cause, car il gênait l'Elysée.* »

● **Philippe Leleu, président du Conseil national des barreaux** : « *On ne peut qu'être scandalisé d'entendre dire que des journalistes ou des avocats ont pu être écoutés, d'autant que ces deux professions sont liées par le secret professionnel.* »

● **Philippe Vouland, président du Syndicat des avocats de France (SAF, gauche)** : « *L'Elysée qui écoute les gens, c'est le fait du prince, dans la plus pure tradition de la V[e] République. En l'occurrence, les avocats ne peuvent être considérés comme des citoyens comme les autres : loin de se protéger personnellement, ils protègent d'abord leurs clients.* »

● **Georges Fenech, président de l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite)** : « *Il y a longtemps que nous connaissions les dérives d'un régime qui portait atteinte aux libertés fondamentales. L'APM souhaite, désormais, que toute la lumière soit faite sur cette période et que les responsables ne puissent plus s'abriter derrière un "secret-turpitude".* »

● **Jean-Claude Bouvier, secrétaire général du Syndicat de la magistrature (SM, gauche)** : « *L'affaire des écoutes de l'Elysée est significative d'une dérive générale qui touche au fonctionnement de la V[e] République. Il y a, bien sûr, la responsabilité politique de François Mitterrand, mais plus largement le fonctionnement de nos institutions, qui autorise de tels dérapages sans que l'institution judiciaire puisse réagir.* »

● **Bertrand Main, secrétaire général de la Ligue des droits de l'homme** : « *L'utilisation de l'Etat à des fins privées et le mélange des genres au plus haut niveau ne sont pas acceptables. Il faut ouvrir un débat sur les écoutes téléphoniques, qu'elles soient administratives, judiciaires ou privées, sur le respect de la vie privée et le fonctionnement des institutions.* »

● **Danielle Mitterrand** : en déplacement à Grenoble, vendredi 11 avril, où elle baptisait une place du nom de son mari, la veuve de l'ancien président a lu un texte de François Mitterrand datant de mars 1988 : « *Quand j'entends les revues de presse à la radio tous les soirs, il faudrait que je sois blindé, qu'est-ce que j'entends sur moi ! C'est une accusation permanente, ils me traitent plus bas que terre (...).* » « *François ne répondait jamais à la polémique*, a-t-elle ajouté. *Pour lui, y répondre, c'était la nourrir.* »

# Vitrolles supprime les contrats des animateurs de rue

## Catherine Mégret fait évacuer par les polices nationale et municipale les opposants qui voulaient assister au vote du premier budget de la ville depuis la victoire du Front national. Les impôts locaux sont baissés de 0,1 %

**Le nouveau conseil municipal de Vitrolles a voté son premier budget depuis l'élection, le 9 février, de l'équipe conduite par Catherine Mégret. Il implique la suppression de quatre-vingts postes de contractuels et d'auxiliaires, dont ceux des animateurs de rue participant à des actions de prévention. La majorité Front national a aussi décidé de diminuer les impôts locaux de 0,1 % et de réduire les indemnités des élus. Des incidents ont eu lieu lors de cette réunion, qui ont amené Roger Guichard – qui fut la tête de liste RPR-UDF lors des élections municipales – à parler de *« dictature »*. Les syndicats CGT et CFDT du personnel communal se sont élevés contre les *« licenciements »* et contre la réduction des dépenses de fonctionnement. Une très grande tension règne au sein de l'administration municipale depuis l'élection de Mme Mégret.**

VITROLLES
*de notre correspondant régional*

Quelques semaines après sa prise de fonction, la nouvelle majorité d'extrême droite du conseil municipal de Vitrolles a adopté, vendredi 11 avril au soir, son budget primitif. En le présentant à la presse, il y a une quinzaine de jours, Bruno Mégret avait expliqué qu'il fallait redresser *« une situation financière catastrophique »* marquée, selon lui, par le surendettement, des frais de fonctionnement excessifs et une accumulation d'impayés. Celui qui n'est, officiellement, que le *« conseiller de Mme le maire »* a donc fixé comme objectif de ne pas augmenter la pression fiscale, tout en apurant les passifs et en respectant les engagements électoraux du Front national, en particulier en matière de sécurité.

Le budget affiche donc une baisse sensible du budget de fonctionnement des services et des subventions, et surtout une réduction de la masse salariale qui *« implique de ne pas maintenir quatre-vingts postes de contractuels et d'auxiliaires »*. A titre symbolique, les impôts locaux ont étét baissés de 0,1 % et les indemnités des élus de 34 % (21 % selon les chiffres de l'opposition). Il a été voté au cours d'une séance du conseil hachée et houleuse, qui a vu Mme Mégret recourir à la force publique pour faire évacuer de la mairie une partie importante du public. Cela a été fait sans aucun ménagement par des représentants des polices nationale et municipale, au point que Roger Guichard, qui fut le candidat de l'UDF et du RPR lors des élections de février, a assuré que *« les militants du service d'ordre du FN ont également participé à l'évacuation des manifestants »*, ajoutant : *« C'est la dictature complète. »*

L'ancien maire socialiste, Jean-Jacques Anglade, a soutenu que ce budget était marqué *« par l'incompétence et l'inconséquence »*, et a contesté les chiffres avancés par la majorité concernant le déficit de la cité. L'opposition ne l'a pas voté ; elle a également refusé de prendre part au vote sur l'essentiel des quarante délibérations proposées.

Les syndicats CFDT et CGT avaient déjà fait connaître leur refus des mesures d'économie, en particulier de la baisse du budget de fonctionnement, qu'ils chiffrent à 40 %, et du non-renouvellement des contrats temporaires, qu'ils assimilent à des licenciements. D'ores et déjà, une trentaine de contrats ont été supprimés, dont, bien sûr, ceux des animateurs de rue employés dans le cadre de la politique de prévention, comme ceux de quinze auxiliaires. Une proportion notable de ces départs avait cependant été négociée par des personnes ne souhaitant pas continuer de travailler sous la direction de la nouvelle équipe.

> « Les militants du service d'ordre du FN ont participé à l'évacuation des manifestants »

Une pétition intersyndicale CGT-CFDT contre ces mesures a été signée par 300 personnes sur les 1 100 employés municipaux. Lors des élections au Comité des œuvres sociales, mercredi 9 avril, une liste autonome intitulée Toutes tendances confondues (TTC), et qui existait déja sous l'ancienne municipalité, a remporté 15 sièges, la CGT, 10 (plus 1), et la CFDT, 4 (moins 1) sur les 720 votes exprimés. L'équipe municipale, qui a changé le blason de la ville en reprenant la silhouette du rocher de Vitrolles, a par ailleurs commencé à réorganiser les services. Le climat a entraîné quelques bavures, comme celles de ces employés trop zélés qui s'étaient installés, le lundi suivant le second tour, dans les bureaux de leurs chefs de service. Il leur a été rappelé qu'il ne fallait pas procéder ainsi. Un directeur de cabinet a été embauché, tandis que Hubert Fayard, premier adjoint, prenait en main l'administration municipale. Premier résultat du *« redéploiement des services »* : une *« équipe de proximité »* de vingt-cinq membres a été constituée sur la base du volontariat pour répondre à toutes les demandes de *« propreté horizontale et verticale »*, et les effectifs de la police municipale ont été augmentés ; le premier journal municipal – *Le Rocher*, un douze pages couleur imprimé par les Nouvelles Presses bretonnes – a été largement diffusé dans la ville.

L'ambiance électrique de cette réunion du conseil municipal, marquée par les cris et slogans des manifestants contenus à l'extérieur de l'hôtel de ville, reflètent, selon bien des employés, une très grande tension à l'intérieur de l'administration municipale qui ne s'est pas vraiment apaisée depuis le 9 février.

***Michel Samson***

# La Confédération paysanne veut mettre fin au productivisme dans l'agriculture

NANTES
*de notre correspondant*

La Confédération paysanne qui tenait, les 9 et 10 avril à Nantes, le congrès de son 10e anniversaire ne pouvait trouver dans l'actualité une meilleure illustration de *« l'impasse productiviste »* qu'elle dénonce. Les inquiétudes suscitées dans l'opinion publique par la maladie de la « vache folle », la pollution de l'eau par les nitrates, *« l'utilisation massive »* d'antibiotiques dans l'élevage industriel de volailles et de porcs, les plantes transgéniques, les hormones laitières et, tout récemment, le clonage d'animaux lui donnent le sentiment que le vent tourne en sa faveur.

La Confédération paysanne espère trouver dans une alliance avec les consommateurs les moyens de mettre fin au règne de la « pensée unique » agricole, fruit de la *« cogestion de l'agriculture par la FNSEA, le CNJA et les gouvernements successifs »*, qui prône une agriculture intensive. *« Nous sommes plus écoutés qu'avant, l'exposé des motifs de l'avant-projet de loi d'orientation agricole rappelle étrangement ce que nous disons »*, constate François Dufour, porte-parole de cette organisation qui revendique dix mille adhérents et a obtenu 20,6 % des voix aux élections des chambres d'agriculture, en 1995.

**« DOUBLE LANGAGE »**

Il lui reste à obtenir la transcription dans les faits de cette *« prise de conscience de la société »* et du changement des *« discours officiels »*. La Confédération paysanne attend avec intérêt les échéances annoncées sur la future politique agricole européenne, la réouverture des négociations au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ou l'expiration en 2000 des quotas laitiers. Mais elle s'inquiète de la pression croissante de la *« dérégulation à l'américaine »* située, pour elle, aux antipodes de *« l'agriculture paysanne et durable dans un monde solidaire »* sous le signe de laquelle elle avait placé son congrès. La Confédération paysanne craint le *« double langage »* dénoncé par le rapport d'orientation : *« On ne pourra défendre à la fois la vocation exportatrice de la France, qui pousse à l'intensification, et l'aménagement du territoire, il faudra choisir. »*

Son choix repose sur quatre points : la priorité à l'emploi, la maîtrise et la répartition des productions, l'assise des revenus sur le prix et non sur les aides, l'émergence d'un développement économe en investissements, respectueux de l'environnement et soucieux de la qualité des produits. La Confédération paysanne s'en prend particulièrement au système des aides directes : *« Quatre mille quatre cent soixante-dix agriculteurs français reçoivent en moyenne 750 000 francs par an, ce qui permet à cette minorité de s'agrandir, au détriment de l'installation, alors que 250 000 reçoivent moins de 18 000 francs. »* Le *« quantum financier »* qu'elle appelle de ses vœux doit *« définir les volumes de production nécessaires, fixer le prix de base européen des produits agricoles en fonction des coûts de production, verser des compléments de prix aux producteurs des zones défavorisées, supprimer les subventions aux exportations et, en contrepartie, exiger des agriculteurs un mode de production qui respecte l'eau, le sol, le paysage, les animaux, et développe la qualité plutôt que la quantité »*.

***Adrien Favreau***

# M. Lamassoure laisse percer son amertume après les décisions du CIADT

**LA VILLE DE BORDEAUX**, dont le premier ministre, Alain Juppé, est le maire, a-t-elle bénéficié d'un régime de faveur ? Commentant les décisions du Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT), qui a eu lieu jeudi 10 avril à Auch (Gers), c'est ce qu'a suggéré le ministre délégué au budget et porte-parole du gouvernement, Alain Lamassoure, qui est par ailleurs président du district Bayonne-Anglet-Biarritz (Pyrénées-Atlantiques). Dans un communiqué publié vendredi, il a exprimé une satisfaction *« nuancée »*, constatant qu' *« il est frappant de constater que sur 18 rubriques, l'agglomération bordelaise est citée à 13 reprises... »* Selon lui, il convient d'oeuvrer à un *« rééquilibrage entre les projets concernant le nord et le sud de la région Aquitaine »*. Le maire de Toulouse, Dominique Baudis (UDF-FD) a, lui, jugé *« inadmissible »* que sa ville ait été oubliée dans la répartition des nouveaux emplois délocalisés.

## DÉPÊCHES

■ **SOCIAL : les fédérations syndicales des finances appellent à une** grève et à une manifestation nationale le 15 mai. Les six organisations (FO, FDSU, CGT, CFDT, CFTC et CGC) entendent *« peser sur les orientations ministérielles avant les premiers débats de cadrage budgétaire à l'Assemblée nationale et la tenue du comité technique paritaire (...) annoncé pour le 16 mai »*.

■ **COLLOQUE : le groupe rocardien Action pour le renouveau socialiste** organise les 26 et 27 avril, à Paris, un débat sur le thème *« le modèle social européen contre la tentation américaine »*, en présence de Michel Rocard, de Nicole Notat (CFDT), de Jean Gandois (CNPF), de Michel Bon (France Télécom) et d'un responsable du DGB allemand (syndicat de salariés) Wolfgang Uellenberg.

# CARNET

## NOMINATIONS

### Intérieur

**Bernard Gérard**, ancien préfet de la région Centre, ancien directeur de la DST, a été nommé directeur du cabinet du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, par un arrêté publié au *Journal officiel* du vendredi 11 avril. Il remplace Michel Besse, nommé préfet de la région Rhône-Alpes (*Le Monde* du 22 mars).

[Né le 12 juillet 1932 à Niort (Deux-Sèvres), Bernard Gérard est licencié en droit et diplômé de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer (1956). Il est sous-préfet de Bafia (Cameroun) en 1959 et 1960, de Mora (Cameroun) de 1961 à 1963, adjoint au préfet de Maroua (Cameroun) de 1963 à 1965, et directeur de la Compagnie française de développement des fibres textiles en République centrafricaine de 1965 à 1967, puis en Côte d'Ivoire de 1967 à 1973. Il devient sous-préfet de Mirande (Gers) en octobre 1973, sous-préfet de Draguignan en janvier 1975, sous-préfet, chef de la mission régionale d'Aquitaine à Bordeaux en juillet 1977, et sous-préfet de Bayonne en août 1980. Il est nommé préfet du Jura en janvier 1983, préfet de l'Ain en octobre 1984, préfet de la Polynésie française en mars 1985. Charles Pasqua, alors ministre de l'intérieur du gouvernement de Jacques Chirac, le nomme directeur de la surveillance du territoire (DST) en avril 1986, poste qu'il occupe jusqu'en mai 1990, date à laquelle il est nommé préfet de la région Languedoc-Roussillon. Bernard Gérard a ensuite été préfet de la région Centre du 14 octobre 1993 au 26 mars 1997, date à laquelle il a été placé hors cadre.]

### Education nationale

**Michel Dellacasagrande**, ancien chef du service des affaires budgétaires au ministère de l'éducation nationale, est nommé directeur général des finances et du contrôle de gestion, en remplacement de Michel Tyvaert (*Lire page 8*).

[Né le 30 septembre 1943 à Château-Arnoux (Alpes-de-Haute-Provence), diplômé de l'Institut d'études politiques de Grenoble et titulaire d'une maîtrise de droit, Michel Dellacasagrande est entré au ministère de l'éducation nationale en 1975, où il a effectué l'essentiel de sa carrière. De 1982 à 1984, il est sous-directeur à l'UGAP (Union des groupements d'achats publics), centrale d'achats qui fournit notamment le mobilier des établissements scolaires. Après un passage au ministère de la fonction publique, il devient, en 1991, sous-directeur des affaires générales au ministère de la jeunesse et des sports, alors rattaché au ministère de l'éducation nationale, puis entre en 1996 à la direction des finances, comme sous-directeur des emplois et des crédits de personnels.]



## AU CARNET DU « MONDE »

### Décès

– Mme Monique Bergé,
son épouse,
Mme Anne-Marie Bergé,
sa sœur,
Frédéric et Dominique Bergé,
Florence et Franck Pech,
ses enfants,
Alexis, Juliette, Antonin,
ses petits-enfants,
Belles-sœurs, beaux-frères, cousins, cousines,
Neveux, nièces, amis et collègues,
ont la douleur de faire part du décès de

**Pierre BERGÉ,**
physicien au CEA,

survenu le 9 avril 1997.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 14 avril, à 14 h 15, en l'église Saint-Martin de Meudon (Hauts-de-Seine).

---

– La Société française de physique a le regret de faire part du décès de

**Pierre BERGÉ,**
conseiller scientifique
du Haut-Commissariat au CEA,
président du Congrès général
de la SFP à Caen en 1991.

Les obsèques auront lieu lundi 14 avril, à 14 h 15, en l'église Saint-Martin de Meudon.

---

– Mme Jean de Bousquet de Florian,
son épouse,
Ses enfants, petits-enfants,
Et arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Jean de BOUSQUET de FLORIAN,**

survenu aux Ramiers, le 2 avril 1997, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Selon son désir, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

14110 Condé-sur-Noireau.

---



– Mme Fernande Confino, née Migueres,
son épouse,
M. et Mme Fernand Chiche,
M. et Mme Alain Confino,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Toute la famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 11 avril 1997, de

**M. Jacques CONFINO,**
ingénieur agricole,
commandant honoraire,

dans sa quatre-vingt-onzième année.

Ses obsèques auront lieu dans l'intimité le lundi 14 avril, à 15 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

25, rue Gabriel-Péri,
94220 Charenton-le-Pont.

---

– Marie-Louise Pierson-Pruvost,
Isabelle Pierson,
Emmanuel Pierson,
ses enfants,
David Horvat,
son petit-fils,
Alba Horvat,
son arrière-petite-fille,
ont le chagrin de faire part du décès de

**Solange DEMOLIÈRE,**

le 11 avril 1997, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques auront lieu le lundi 14 avril, à 11 h 30, au cimetière Sainte-Philomène de Tréguier (Côtes-d'Armor).

---

– M. et Mme Jean Jaudon,
M. et Mme Guy Jaudon,
M. et Mme René Jaudon,
M. et Mme Michel Jaudon,
Mme Anne-Marie Jaudon,
Et Louis Mérino,
Leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Tayssier, Agalède, Bardet, Carrère, Bauer,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

**Mme Marguerite JAUDON,**
née MILON,

survenu le 9 avril 1997.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 12 avril, à 16 heures, en l'église du Sacré-Cœur de Rodez (Aveyron).

Cet avis tient lieu de faire-part.

28, place des Vosges,
75003 Paris

---

– Mme Miette Letrait,
sa sœur,
Ses beaux-frères, belles-sœurs,
Ses neveux, ses nièces,
Et leurs familles,
Ses amis,
ont la grande douleur de faire part du décès de

**M. Pierre LAVAULT,**
ingénieur agronome,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 10 avril 1997, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Les obsèques auront lieu le lundi 14 avril, à 10 h 30, en la collégiale de Montréal par Guillon (Yonne).

---

– Le conseil d'administration,
Et la direction générale de *Republic National Bank of New York (France) SA*,
ont le profond regret de faire part du décès de

**Mme Evelyne NASSER,**

sœur de M. Edmond J. Safra, membre du conseil d'administration, survenu à Sao Paulo, Brésil, le 8 avril 1997.

### Remerciements

– Sylvie Bethmont-Gallerand,
Son époux et ses enfants,
remercient tous ceux qui se sont unis à eux par leurs témoignages de sympathie, leurs prières et leur soutien, lors du rappel à Dieu, le 18 mars 1997, de

**Gabriel GALLERAND,**
« Grand-Père ».

*« La nuit comme le jour illumine. »*
Psaume 138.

### Anniversaires de décès

– Meaux.

*In memoriam*

**docteur René LÉGER,**
24 février 1996,

et

**Marie-Marthe LÉGER,**
née GUILLOT,

son épouse,
14 avril 1996.

### Services religieux

– Dans le cadre des cérémonies commémoratives du trente-cinquième anniversaire du cessez-le-feu de la fin de la guerre d'Algérie, à l'initiative de la **Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (Fnaca)**, un office religieux sera célébré par le grand rabbin Guedj et le rabbin Touitou le dimanche 13 avril 1997, à 11 heures, en la synagogue des Tournelles, 21 *bis*, rue des Tournelles, Paris-4e (métro Bastille), à la mémoire des trente mille militaires français tombés en Afrique du Nord ainsi qu'à celle des victimes civiles.

FNACA,
37-39, rue des Gâtines,
75020 Paris.

### Souvenirs

**Jean-Louis**

mourait le 14 septembre 1996 sur les quais de Seine, notre Histoire me manque.

### Conférences

**LES ENTRETIENS DU TROISIÈME MERCREDI,**
**avec Jean AMBROSI**

« Passages et rites de passages, la médiation thérapeutique. »

Espace l'Harmattan, 21 *bis*, rue des Ecoles, Paris.
Mercredi 16 avril 1997, à 20 heures. Entrée libre.

### Communications diverses

– **Maison de l'hébreu.** Stages express (moderne/rabbinique) du professeur Benaudis. 01-47-97-30-22/06-60-43-45-78.

**Prix Reporter au Japon 1997**

**L'Association de presse France-Japon** va attribuer, avec le soutien d'**Air France, Japan Air Lines, Chemins de Fer du Japon** et **Osaka House Foundation**, deux bourses (titres de transport et aide pécuniaire) à de jeunes journalistes et étudiants journalistes. Dans le même cadre, l'**Ambassade du Japon** offrira une bourse de douze jours à un journaliste (moins de quarante ans).

Clôture candidatures : **3 juin.**

**Renseignements :** APFI, 14, rue Cimarosa, 75116 Paris.
Tél. : 01-47-27-30-90.

338
315+

**TRAFIC** La fin de l'instruction sur les avoirs français de l'ex-dictateur du Panama, Manuel Antonio Noriega, devrait le conduire à être jugé « par défaut » pour « *blanchiment de produit du trafic de stupéfiants* » ● L'ENQUÊTE a mis en évidence les liens entre d'importantes sommes déposées en France par le général Noriega et le trafic de drogue organisé par le cartel colombien de Medellin. ● LE JUGE FIÉVET, en charge du dossier, a également découvert, avec l'aide des services américains, le circuit financier emprunté par l'argent sale. ● SOUS LE COUP d'une condamnation de quarante ans aux Etats-Unis, dans un pénitencier de Miami (Floride), Manuel Noriega vient d'entamer une procédure en révision de son procès. Il affirme que sa fortune est le fruit de la vente de biens personnels et d'importantes rémunérations reçues des services secrets américains.

# Le général Noriega aurait blanchi en France de l'argent de la drogue

## Le juge Fiévet a conclu son instruction sur les avoirs en France de l'ex-dictateur du Panama et leurs liens avec le cartel de Medellin. L'ancien président, qui purge une peine de quarante ans de prison en Floride, devrait être jugé « par défaut » par le tribunal correctionnel de Paris

**L'ANCIEN PRÉSIDENT** du Panama, le général Manuel Noriega, qui purge actuellement une peine de quarante ans de prison aux Etats-Unis pour trafic de stupéfiants, a été convaincu de blanchiment sur le territoire français de l'argent de la drogue produite par le cartel colombien de Medellin. Telle est la conclusion de l'enquête du juge parisien Patrick Fiévet, qui a transmis au parquet de Paris, le 2 avril, le résultat d'une information judiciaire ouverte le 22 décembre 1989. Faute de pouvoir être extrait de sa cellule américaine, l'ancien homme lige de la CIA, devenu le pivot du trafic de drogue entre l'Amérique centrale et les Etats-Unis, devrait être jugé « *par défaut* » par le tribunal correctionnel de Paris.

Fait commandeur de la Légion d'honneur en 1987, l'ancien dictateur, surnommé « Tête d'ananas » à cause de son visage sombre et grêlé, a argué en vain de l'excellence de ses relations avec la France. Il avait ainsi soumis au juge, venu lui signifier sa mise en examen, en décembre 1995, dans sa cellule du Metropolitan Correctionnal Center de Miami (Floride), des photos le montrant en compagnie de François Mitterrand et avait mentionné ses contacts proches avec l'ancien maire de Marseille Robert Vigouroux. Rien n'aura bloqué la progression de l'enquête, qui a révélé l'existence d'un réseau de recyclage d'argent sale, *via* des banques françaises, estimé à 25 millions de dollars (environ 130 millions de francs).

Alertée, en 1989, par les services américains qui enquêtaient sur le recyclage de l'argent de la drogue, la direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED) avait signalé à la justice le fonctionnement de comptes bancaires ouverts en France par Manuel Noriega et plusieurs de ses proches. Dès 1986, des sommes importantes ont, en effet, été déposées par le clan Noriega – sa femme, deux de ses filles et les ambassadeurs du Panama en France et en Grande-Bretagne, ainsi que le consul général de Panama à Marseille – sur des comptes ouverts à la BNP, au CIC, au Crédit lyonnais et au Banco do Brazil. Saisi des faits, le juge a gelé tous les avoirs de l'ancien dictateur, soit plusieurs dizaines de millions de francs, et a découvert que la famille Noriega avait également investi dans l'achat de trois appartements dans les quartiers chics de Paris : quai d'Orsay – pour environ 15 millions de francs –, quai de Grenelle et rue de l'Université.

Il restait alors à identifier l'origine des fonds placés en France et à prouver qu'il s'agissait bien d'argent provenant du trafic de stupéfiants. Pour mener à bien son enquête, le magistrat s'est appuyé sur le travail du service antidrogue américain, la Drug Enforcement Administration (DEA), notamment sur les analyses des circuits financiers et les témoignages d'anciens membres du cartel de Medellin et d'un responsable d'une banque fortement impliquée dans le blanchiment de l'argent de la drogue, la BCCI.

**PLAQUE TOURNANTE**

Forts de ces éléments, les enquêteurs français ont mis évidence la filière utilisée par l'argent du trafic. Déposées sur un compte panaméen de la BCCI, les sommes versées à Manuel Noriega par les chefs du cartel colombien transitaient ensuite par Londres et Paris pour être, enfin, réparties au Luxembourg, en Suisse et en Autriche. Evaluée à près de 400 millions de francs par les autorités américaines, lors de son procès à Tampa, en 1992, la fortune de l'ancien dictateur peut être jaugée en France aux centaines de milliers de francs dépensés par ses filles en une seule journée dans les boutiques de luxe parisiennes.

Tirant partie de sa double casquette d'agent de la CIA, directement en contact avec ses chefs, dont le futur président des Etats-Unis George Bush, et de dirigeant d'un Etat d'Amérique centrale, Manuel Noriega avait transformé le Panama en véritable plaque tournante du trafic de drogue. La police, les douanes et l'armée prêtaient main forte à cette organisation « *quasi industrielle* », selon l'expression d'un douanier français en poste dans les Caraïbes, du trafic de la drogue qui était, ensuite, exportée vers les Etats-Unis et l'Europe.

En prison, sur le sol américain, depuis cinq ans, Manuel Noriega a lancé une demande en révision de son procès. Il conteste la valeur des témoignages des anciens du cartel de Medellin et celui du banquier de la BCCI, produits contre lui. Selon son avocat en France, Olivier Metzner, il devrait fournir, à cette occasion, des documents émanant de la DEA et de la CIA louant son rôle dans la lutte contre la drogue en collaboration avec les services américains.

Quant à la procédure française, le conseil du général a indiqué au *Monde* qu'il transmettrait une note au parquet, dès le début de la semaine, pour souligner que son client a toujours déclaré que l'argent provenait de rémunérations versées par la CIA et de la vente de biens personnels. Le mandat d'arrêt international lancé, le 8 novembre 1996, par le juge Fiévet contre l'épouse de l'ancien dictateur, suspectée d'avoir participé au blanchiment de l'argent, est toujours en cours.

*Jacques Follorou*

## Un « agent double dans l'âme », fidèle à ses seuls intérêts financiers

**ENFERMÉ** dans sa cellule de huit mètres carrés du pénitencier de Miami (Floride, Etats-Unis) depuis 1992, le détenu 41586, connu sous le nom de Manuel Antonio Noriega, a eu tout le loisir de se remémorer les multiples et tortueux épisodes de sa vie d'homme libre. Sacré, un temps, « *serviteur sans égal des intérêts américains en Amérique centrale* » par l'ancien patron de la CIA sous l'ère Reagan, William Casey, puis écroué comme un trafiquant de drogue de la pire espèce, l'ancien dictateur du Panama résume, à lui tout seul, les méandres empruntés par la politique américaine avec ses Etats voisins.

PORTRAIT

Après avoir dirigé les services secrets de son pays, le G 2, jusqu'en 1982, Manuel Noriega accède à la tête du Panama à la suite du décès du général Omar Torrijos dans un accident d'avion dont les conditions n'ont jamais été élucidées. Il fournit, pour le compte des Américains, comme le révèlent des documents de la CIA qu'il produit aujourd'hui pour la révision de son procès, des missiles Exocet français aux autorités argentines engagées dans la guerre des Malouines. Dans ce conflit, Washington soutenait officiellement Londres mais cherchait à conserver de bonnes relations avec Buenos Aires.

Mieux, Manuel Noriega participe au montage de ce qui deviendra, quelques années plus tard, le scandale de l'« *Irangate* ». Cette affaire d'Etat devait permettre de livrer à l'Iran des armes, *via* Israël, en échange de la libération des otages américains détenus dans ce pays et de trouver l'argent nécessaire à l'armement, interdit par le Sénat, des opposants au régime nicaraguayen, les « *contras* ». Au côté de son ami Oliver North, conseiller pour la sécurité de Ronald Reagan, personnage-clé de cette opération, l'ex-général se chargeait d'acheminer par son pays le matériel auprès des hommes en guerre contre l'armée régulière sandiniste.

**INGRATITUDE**

Aujourd'hui répudié, peut-être regrette-t-il son goût prononcé pour l'Amérique triomphante, ses palaces, ses restaurants et, surtout, les dollars que la CIA n'a cessé de lui fournir durant près de trente ans de bons et loyaux services. Des archives provenant des services de renseignements de l'armée, annexées au dossier qui a conduit à sa condamnation, mentionnent qu'il donnait déjà des informations à un attaché militaire américain sur les amitiés communistes de ses camarades de l'école militaire de Chorillos, au Pérou.

Face à tant d'ingratitude, il peut néanmoins se rappeler qu'il a souvent utilisé les informations recueillies auprès de ses protecteurs pour le plus grand bien de ses amis cubains ou des membres du cartel de Medellin, avec qui il a toujours entretenu des relations fortement rétribuées. « *Agent double dans l'âme* », comme le qualifient les agents qui l'ont côtoyé, il semble n'avoir été fidèle qu'à ses intérêts financiers. Prisonnier à la tête d'une fortune estimée à « *un milliard de francs* » par l'avocat de la République du Panama en France, Raymond Forni, le général Noriega n'a jamais oublié qu'il était né, en 1938, dans un quartier misérable. Abandonné par ses parents, il n'aura eu de cesse de prendre sa revanche sur cette classe aisée du Panama qui le rejettera et qu'il trahira pour mieux servir les inquiétudes américaines.

*J. Fo.*

# Les « tatas » des écoles marseillaises suspendent leur mouvement de grève

**MARSEILLE**
*de notre correspondant régional*

La grève des « tatas » et cantinières de la ville de Marseille, bruyamment entamée il y a trois semaines (*Le Monde* du 2 avril), a connu un tournant, jeudi 10 avril, avec l'assemblée générale réunie à l'initiative de Force ouvrière, majoritaire dans le secteur, et la suspension du mouvement annoncée par l'intersyndicale CFDT-CGT.

Convoquées dans une vieille Bourse du travail comble, un bon millier de femmes ont écouté Josette Ventre, du bureau du syndicat FO, durant près de cinquante minutes. Deux bons tiers de son intervention ont été consacrés à une attaque en règle de l'intersyndicale : « *Le travail syndical, c'est un travail souterrain, de fourmi ; ce n'est pas faire la "une" des journaux.* » Accusant la CFDT de mutisme lors des comités techniques paritaires (CTP) – où FO dispose de 9 sièges, la CFDT de 5 et la CGT de 1 –, la syndicaliste a affirmé que ce n'était « *pas en mettant le feu qu'on se faisait entendre* ».

**DIVISIONS SYNDICALES**

La phrase lancée à propos des temps partiels – « *Si vous supportez tout ça, c'est qu'on ne peut pas faire autrement...* » – fut certainement parmi les plus mal reçues de son discours. En revanche, plus applaudis ont été les passages qui s'en prenaient « *au maire, au patron* », qui accusaient « *le secrétaire général de la mairie d'avoir mis trop de temps à appliquer ce qui avait été décidé* » ou qui envisageaient « *une immense délégation auprès de la mairie* ». Ainsi que ce dégagement virulent : « *On n'attend rien des politiques, ils nous mènent en bateau. Chirac, le PS, le PC, tout ça, c'est dans le même sac.* »

Peu après, les grévistes, à nouveau réunies sous les fenêtres du maire, annonçaient une suspension de leur mouvement à l'orée des vacances. Mais, dans le même temps, elles mettaient en garde la municipalité : « *Faire le choix du pourrissement serait irresponsable et vain.* » Leurs dirigeants convoquaient une assemblée générale pour le vendredi 25, surlendemain de la rentrée, et appelaient encore à des négociations. Un appel paraissant un peu vain puisque, la veille, l'adjointe au maire déléguée aux écoles et à la petite enfance, Mme Lota, avait à nouveau affirmé que « *les décisions récentes de recrutement répondent à la demande prioritaire des représentants du personnel (...) et à la revendication exprimée par les agents grévistes* ».

Sous ses dehors bon enfant, cette grève, le premier mouvement coriace auquel est confrontée la municipalité dirigée par Jean-Claude Gaudin (UDF), dissimule à peine l'affrontement entre les organisations syndicales.

*Michel Samson*

■ **LA CHAMBRE D'ACCUSATION de la cour d'appel d'Aix-en-Provence examinera**, le 30 avril, la demande d'extradition du sociologue italien Salvatore Condro, qui vit à Marseille depuis 1961. Incarcéré depuis le 7 février à Luynes (Bouches-du-Rhône), M. Condro est soupçonné d'avoir participé à un acte de terrorisme, le 24 août 1989 à Rome, pour le compte de l'Organisation révolutionnaire anarchiste insurrectionnelle (ORAI). Un malfaiteur repenti aurait reçu la confidence d'un proche de l'ORAI selon lequel « *le Français était présent* » sur les lieux de l'attentat. Qualifiant cette accusation de « *totalement inconsistante* », Me Christian Bruschi précise que le nom de son client ne figure pas sur la liste des membres de l'ORAI fournie à la police. – *(Corresp.)*

# Nouvelles nominations au cabinet de François Bayrou

APRÈS les coups de théâtre annoncés (*Le Monde* du 3 avril), le coup de jeune : de nouveaux changements sont intervenus, vendredi 11 avril, au cabinet du ministre de l'éducation nationale, François Bayrou. Pierre Miervel, trente et un ans, remplace Olivier Le Gall dans les fonctions de directeur adjoint de cabinet et de conseiller financier. Diplômé d'HEC, ancien de l'ENA, M. Merviel est inspecteur des finances et a passé deux ans à la direction du Trésor. Olivier Le Gall reste attaché au cabinet, dans le rôle de conseiller auprès du ministre qu'occupait Marielle de Sarnez avant de devenir directeur de cabinet, le 30 mars. MM. Merviel et Le Gall pourront garder les rênes des finances du ministère. Le directeur général des finances, Michel Tyvaert, est remplacé par l'un de ses adjoints, Michel Dellacasagrande (*lire page 6*) et devrait rejoindre l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale.

Par ailleurs, François Bayrou a adjoint au cabinet Jean-Marc Steffan, trente ans, qui s'occupera plus particulièrement du dossier du multimédia à l'école et du câblage des établissements scolaires. Ce dossier, qui fait l'objet d'une attention particulière du président de la République, a été désigné comme prioritaire lors du comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire du 10 avril, à Auch. Ancien élève de l'École polytechnique, diplômé de l'École nationale supérieure des télécommunications, Jean-Marc Steffan est un spécialiste des réseaux et du multimédia.

***Béatrice Gurrey***

# Un rapport officiel épingle le sexisme dans les manuels scolaires

## L'« inégalité de traitement entre les hommes et les femmes » est déplorée

**Dans un rapport remis, mercredi 9 avril, au premier ministre, Simone Rignault, députée (RPR) de la Nièvre, et Philippe Richert, sénateur (UC) du Bas-Rhin, constatent que les stéréotypes sexistes dans les manuels scolaires ont la vie dure. Ils déplorent *« l'inégalité de traitement entre les hommes et les femmes »*.**

*« L'IMAGE donnée de la femme dans les manuels scolaires ne permet pas aux jeunes filles de trouver des modèles positifs d'identification. Elles n'y trouvent la plupart du temps que des modèles de mère, d'épouse ou de ménagère. Pas ou peu valorisée pour ses qualités,* [la femme] *n'est pas invitée à participer à la vie économique ni à l'histoire de son pays. »* La conclusion du rapport remis au premier ministre, mercredi 9 avril, par Simone Rignault, députée (RPR) de la Nièvre, et Philippe Richert, sénateur (Union centriste) du Bas-Rhin, est explicite.

Lorsqu'ils avaient reçu la lettre de mission d'Alain Juppé leur demandant de se pencher sur les stéréotypes sexistes contenus dans les manuels scolaires, le 26 septembre 1996, les deux parlementaires s'étaient interrogés sur le sérieux de la requête. Cinq mois plus tard, Mme Rignault, ancienne psychologue scolaire, mère de quatre garçons, et M. Richert, ancien principal de collège, père de trois filles, sont convaincus : *« Les auditions ont montré* [que] *l'inégalité de traitement entre les hommes et les femmes existait encore dans les outils scolaires »*, écrivent-ils dans leur rapport.

Si l'on ne trouve plus actuellement en circulation de livres cantonnant les femmes à la cuisine ou ne montrant que des hommes en mesure de prendre des décisions, il reste un état d'esprit dans certains manuels scolaires, qui envoie aux filles *« de manière quasi subliminale »*, estiment les auteurs, *« des messages de dévalorisation qui les empêchent d'avoir le plein exercice de leur liberté de choix en leur assignant, sans qu'on y prenne garde, un rôle préétabli et nécessairement inférieur à celui des garçons »*.

Les exemples sont nombreux. Et parfois drôles. Dans un ouvrage de grammaire, à la leçon de genre, on peut voir en illustration, sur la page de gauche, un garçon, un coq, un livre ; à droite, une fille, une poule, une casserole. Dans un dictionnaire, à la définition du mot *« bien »*, on peut lire : *« Elle est bien, elle est belle. Un homme bien est un homme estimable. »* Pour illustrer le mot *« bain »*, on trouve : *« Le président prend un bain de foule. Jeanne prend un bain de soleil. »* Plus suave encore, dans un livre d'anglais : *« Il lui parle pour qu'elle ne s'ennuie pas. »*

### TABOUS TENACES

Les femmes sont en outre très peu citées ou illustrées dans ce type d'ouvrage. Dans un livre de français de cinquième paru en 1992, sur soixante-trois écrivains choisis, seuls cinq sont de sexe féminin. L'ouvrage a pourtant été rédigé par... trois femmes agrégées de lettres ! *« Les élèves ne peuvent qu'enregistrer le message erroné »*, observent les parlementaires, qui précisent : *« Les femmes n'appartiennent pas à la grande famille des auteurs littéraires. »*

Enfin, l'exercice du pouvoir est pratiquement toujours associé à un individu de sexe masculin. Dans un livre d'histoire et géographie paru en 1995 et destiné à des classes de quatrième technologique, un chapitre sur la représentation des élèves et des citoyens étudie l'élection des délégués de classe. Sur une classe mixte de trente élèves, quatre candidats se présentent : quatre garçons. Une fille, qui ne s'est même pas présentée, obtient une voix et est ridiculisée. Ce même livre comprend pourtant un chapitre entier sur l'égalité entre hommes et femmes. *« Il y a encore aujourd'hui un tabou des sciences et des techniques pour les filles dans notre société, comme si elles ne pouvaient s'aventurer dans un domaine réservé aux hommes »*, concluent les deux parlementaires.

Dans leurs recommandations, visant à *« faire évoluer la société dans le sens d'une réelle parité »*, les rapporteurs écartent toute contrainte par la voie juridique. En revanche, Anne-Marie Couderc, ministre délégué pour l'emploi, en charge des droits des femmes et également destinataire du rapport, n'est pas opposée à ce que l'Etat encadre davantage le système d'édition des manuels. *« Cela me paraît souhaitable*, a-t-elle déclaré au *Monde*. *Les éditeurs sont parfaitement d'accord pour faire un effort supplémentaire. Dans l'élaboration des manuels, il y a déjà une collaboration étroite avec le ministère de l'éducation nationale. Celle-ci sera prolongée, approfondie. »*

Les auteurs du rapport suggèrent de demander au conseil national des programmes de *« formuler explicitement la problématique non sexiste dans les documents d'accompagnement des programmes »*. Ils souhaitent aussi qu'une formation obligatoire au choix des manuels soit créée dans le cadre des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) et de la formation continue, et plaident pour une féminisation de l'inspection générale et du conseil national des programmes.

***Michèle Aulagnon***

# Bernard Tapie obtient un régime de semi-liberté

**LE TRIBUNAL** correctionnel d'Aix-en-Provence a accordé, vendredi 11 avril, un régime de semi-liberté à Bernard Tapie, dont le contrat de travail de six mois dans une société marseillaise de chantier naval a été jugé recevable. L'ancien ministre de la ville peut quitter, à partir de dimanche 13 avril, la maison d'arrêt de Luynes (Bouches-du-Rhône), où il purge une peine de huit mois de prison prononcée par la cour d'appel de Douai (Nord) dans l'affaire du match truqué Valenciennes-OM. Il devra retourner chaque soir dans sa cellule.

La commission d'application des peines s'était prononcée favorablement, jeudi 10 avril, pour la semi-liberté. Cette ordonnance avait été immédiatement contestée par le parquet d'Aix-en-Provence, qui s'interrogeait sur les liens entre M. Tapie et son futur employeur, l'architecte Michel Bigoin, ancien administrateur de l'OM. Vendredi, le tribunal a donné suite à la requête des avocats de Bernard Tapie, qui travaillera en qualité de collaborateur commercial pour la Société d'études de constructions navales et d'armement (Secna) de M. Bigoin. Ce régime de semi-liberté sera suspendu du 12 au 30 mai, pendant le procès des comptes de l'OM.

# Une secrétaire du ministère de la justice mise en examen pour « trafic d'influence »

**UNE SECRÉTAIRE** administrative du ministère de la justice a été mise en examen et écrouée pour *« trafic d'influence »*, jeudi 10 avril, à Périgueux (Dordogne). Christine Gaye-Dupuis, qui était en poste au bureau du cabinet du garde des sceaux au moment des faits, en 1995 et 1996, est soupçonnée d'avoir tenté de faire pression sur des magistrats, en échange d'une contrepartie financière. Ses interventions auraient été sollicitées par Jacqueline Martin, mandataire liquidateur à Périgueux, au moment où son époux, René Martin, également mandataire de justice, était poursuivi pour corruption passive. Les deux femmes seraient entrées en relation par l'intermédiaire de deux connaissances communes : Jean-Michel Mayade, ancien rugbyman et homme d'affaires connu en Périgord, et Amédée Domenech, ancien pilier international de rugby et ex-conseiller municipal de Brive (Corrèze) mais aussi de la Ville de Paris lorsque Jacques Chirac en était le maire. Les deux hommes, ainsi que Jacqueline Martin, ont été mis en examen et placés sous mandat de dépôt, vendredi 4 avril. – *(Corresp.)*

## DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : après vingt-six mois de détention, le sénateur socialiste du Gard, Claude Pradille, devait quitter**, samedi 12 avril, la maison d'arrêt de Nîmes. Condamné par la cour d'appel de Lyon à trois ans de prison ferme, cinq ans d'inéligibilité et un million de francs d'amende pour avoir détourné à des fins personnelles des fonds de l'Office départemental d'HLM qu'il préside, le parlementaire a bénéficié d'une remise de peine. – *(Corresp.)*

■ **CORSE : deux attentats à l'explosif ont eu lieu**, samedi 12 avril, en Haute-Corse, contre des services de l'Etat, provoquant des dégâts mais pas de victimes. La première explosion s'est produite à la direction départementale de l'équipement de Vescovato, à 40 kilomètres au sud de Bastia, et la seconde à la Banque de France de Bastia. Samedi matin, ces deux attentats n'avaient pas encore été revendiqués.




# Un dimanche à Harlem

**Les marchands du Temple ont investi le ghetto noir des années 60. Les messes rythmées par les gospels font désormais partie des excursions new-yorkaises. Une initiative diversement appréciée au sein des églises**

C'ÉTAIT à Harlem, un dimanche matin d'hiver. Clair, glacé. Il devait être 10 heures, mais le silence des rues, l'absence de voitures et de piétons sur les avenues trop vastes, dans un soleil trop blanc, donnaient plutôt l'impression d'une aube de cinéma, artificielle, figée. Central Park et ses joggers n'étaient qu'à quelques encablures et l'on apercevait les tours de Manhattan, sous lesquelles les grands magasins ouvraient déjà leurs portes. Mais à Harlem, sur le boulevard Martin Luther King ou les avenues Lenox et Malcom X, les grilles des devantures restaient obstinément fermées. La ville semblait inerte. Enfin, pas tout à fait.

Çà et là, dans un angle de rues ou au milieu d'une travée d'immeubles en brique de trois, quatre étages, des cars convergeaient. Des cars très hauts et confortables, air conditionné et vitres teintées ; des cars bruyants, adeptes des doubles et triples files ; des cars venus déverser, devant des églises discrètes, des flots de touristes, grisés par leur audace et passablement excités : la messe allait commencer.

Sur la 126e Rue, par exemple, on comptait une demi-douzaine de cars et quelques minibus. Et, sur le perron de l'église baptiste Mount Moriah, une foule dense – et blanche – se pressait. Au haut des marches, des guides levaient les mains et tâchaient de repérer leurs troupes. *« Avancez, les touristes CATS ! Suivez-moi dans l'église ! »*

Facile à dire. L'accès du porche était obstrué. Il y avait bousculade. Les divers groupes s'entremêlaient. Certains leaders râlaient. Et pourquoi, s'il vous plaît, priorité à CATS ? L'église est à tout le monde ! On a tous payé ! Quelques Noirs avec téléphone portable tentaient de mettre en place un service d'ordre, arbitrant rudement les contentieux et dirigeant les flux : balcon, côté, nef centrale. Installée derrière une petite table dans le couloir d'entrée, Mme Felder, une Harlémienne agile et élégante, tenait la caisse, et ouvrait l'œil :

*« Madame ? Madame ! Avec quel groupe êtes-vous ?*

*– Aucun. Je souhaite simplement assister à la messe.*

*– Alors c'est 3 dollars l'entrée. Voici le programme. Si vous voulez l'agenda de l'église, c'est 5 dollars. Le CD de gospels, 20 dollars. Il est fabuleux ! »*

Certains touristes individuels semblaient décontenancés. Mais Mme Felder n'avait pas le temps d'expliquer : *« Avance donc,* honey ». C'est que, en plus de veiller à la recette de la messe, Mme Felder saluait les quelques paroissiens – noirs – de Mount Moriah, qui, parés de chapeau et cravate classique ou fantastique, de fourrure et houppelande, de gilet, robe en lamé ou chemisier et collerette en dentelle, osaient fendre la foule pour se trouver une place. Non. Ceux-là, bien sûr, ne payaient pas. Mais, à les voir si peu nombreux, si différents des visiteurs en groupe, qui, parfois, pointaient leur objectif sur leurs tenues endimanchées tels des paparazzis à une première de spectacle, et si parfaitement à l'aise dans les lieux, on avait la vilaine impression de croiser les figurants d'un spectacle.

L'organiste a commencé à jouer, pédale douce, des mélopées. Puis, un batteur a rythmé le mouvement, entraînant un léger balancement des choristes en aube bleu et or, et puis leur déhanchement. Le public hésitait, timide, amusé. Mais certains Noirs de l'assistance ont bondi sur leurs pieds, tapé des mains et ondulé.

Alors toute l'église a bougé : le pasteur Johnson – dont la soutane ne cachait pas l'énorme pendentif en forme d'Afrique – et puis ses assistants ; les placières à gants et chemisier blanc qui cernaient la nef en se donnant la main ; les vieilles dames à chapeau qui montraient leur souplesse, des jeunes gens à oreilles percées, les bras en l'air, le corps-liane. Et puis, tapant des mains à contretemps, les touristes brésiliens de l'agence CATS (spécialisée pour les tours en portugais, elle amène chaque dimanche des centaines de touristes), des Autrichiens, des Australiens, des Suédois. Un peu raides au départ, mais souriants, subjugués, bon enfant. Ils ne seraient pas déçus. Harlem restait Harlem, et Mount Moriah leur offrirait exactement ce pour quoi ils étaient venus.

*« De l'exotisme ! »*, clamait spontanément un Allemand, un Caméscope à la main. *« Disons plutôt une rencontre avec une culture et des rites différents »*, corrigeait sa femme. *« Eh bien, c'est ce que je disais ! »* De la musique bien sûr, *« de la très bonne musique »*, captée dans son milieu, saisie dans son essence, comme volée à sa source. *« Le privilège de l'entendre à vif, comme elle jaillit, comme jamais aucune salle de concert ne la restituera »*, affirmait un professeur de Sydney. Pour tous, surtout, *« une incursion sans danger, dans un Harlem qu'on dit miséreux et sauvage »*.

ILS sont plusieurs milliers, chaque dimanche, a pousser ainsi au-delà de la 120e Rue de Manhattan pour s'aventurer dans la « ville noire ». Plusieurs milliers de visiteurs blancs (essentiellement européens) à inscrire Harlem sur la liste des excursions new-yorkaises, à la stupéfaction des Blancs de Manhattan, qui, dans leur majorité, n'ont jamais mis les pieds au nord de Central Park et n'en éprouvent pas le regret. Et leur nombre augmente, doublant chaque année le chiffre d'affaires d'une poignée d'agences qui, pour 30 à 35 dollars (environ 230 francs) proposent aux touristes un « Harlem on Sunday » dont le clou est la messe. Car il y a belle lurette que les guides un peu futés ont repris à leur compte le tuyau que quelques initiés se refilaient naguère avec des airs entendus, et recommandent l'escapade du dimanche matin, à faire suivre d'un déjeuner chez Sylvia's, musique soul et nourriture traditionnelle du Vieux Sud.

*« On s'est bien moqué de moi, il y a dix ans, lorsque j'allais distribuer ma brochure auprès des concierges d'hôtel de Manhattan ! »*, se souvient Muriel Samama, la directrice de l'agence pionnière Harlem Spirituals. *J'ai commencé en emmenant cinq personnes dans une voiture. Aujourd'hui, j'en trimbale en moyenne cinq cents par semaine. »* Et personne ne rit plus. Ni les concierges, ni les mastodontes du voyage, qui ont prestement rajouté Harlem à leur liste d'excursions, ni les pasteurs des différentes communautés du quartier, dont le tourisme a parfois changé la vie.

*« En Amérique*, estime Miriam Amado, la vice-présidente brésilienne de CATS, *on n'a aucun humour dès qu'il s'agit d'affaires. Et le tourisme des messes est un énorme business. »* Personne, à Harlem, ne le nie, malgré l'entretien volontaire d'un flou sur la teneur des accords passés avec les pasteurs. *« Au départ, je n'osais même pas parler d'argent. Je m'enquérais auprès des pasteurs des horaires des messes, de la présence des chœurs et des disponibilités de places. Mais ils se sont tellement décarcassés pour nous satisfaire que cela tenait du partenariat. J'allais gagner beaucoup d'argent. Le principe d'un don tombait sous le sens. »* Un *« don »*. 3 à 5 dollars par touriste. Chèque remis le jour même. Et, le plus souvent, il tombe à point.

*« La vérité, c'est que le tourisme nous permet de survivre »*, affirme le révérend John Albert Smith, pasteur de l'église baptiste Metropolitan. *Une nouvelle église s'ouvre presque chaque semaine ; on en compte près de six cents sur Harlem ! Comment les entretenir, les chauffer, les réparer ? Comment continuer d'animer nos œuvres paroissiales dans le domaine de l'enseignement, du logement, des prisons ou de la lutte contre la drogue ? Le budget annuel de l'église tourne autour de 1,5 million de francs. Eh bien, il faut assurer ! »* Les touristes sont une bénédiction.

L'église Metropolitan ne pousse pas la caricature jusqu'à vendre un ticket d'entrée, mais les contributions à la quête sont fortement encouragées et l'accueil des touristes (vingt bus en haute saison) parfaitement orchestré. L'église leur ouvre ses portes vers 10 h 45, les salue, les encourage à chanter avec les choeurs, autorise même photos, vidéos, magnétophones. Et à midi, sur un signe des tour-opérateurs, les voyageurs disparaissent, laissant entre eux les paroissiens pour le reste de la liturgie. S'ils le souhaitent, ils peuvent aussi acquérir T-shirts, sacs et albums aux armes de l'église. Ils peuvent surtout enchaîner sur un « gospel brunch » préparé par une cuisinière maison dans une salle du sous-sol. *« Il suffit de nous prévenir ! On fournit bouffe, musique. Même en semaine ! L'idéal, ce serait que ce soit tous les jours dimanche ! »*

L'église baptiste Abyssinian, dont le nom rappelle aux paroissiens leur héritage africain, est l'une des plus vieilles et des plus importantes institutions de Harlem. La notoriété de ses prédicateurs – depuis Adam Clayton Powell Jr. qui fut élu au Congrès en 1945 pour y défendre les droits civiques –, ses chœurs et la solennité de ses offices lui valent un rayonnement dans toute la communauté noire, bien au-delà de Harlem. Pas étonnant, donc, si les guides la placent en tête de leur palmarès des églises et si plusieurs centaines d'étrangers font la queue sur le trottoir étroit de la 138e Rue. Mais trop, c'est trop, pour le révérend Dino Woodard.

*« Où croient-ils donc aller, avec leurs jeans et leurs appareils photo ? Dans une boîte de nuit, un club de jazz, une comédie musicale de Broadway ? Cette église n'est pas un cirque, mais un lieu de recueillement et de spiritualité. Les gospels ne sont pas de la variété ; ils portent l'histoire de notre peuple, ses tourments depuis l'esclavage, sa fureur, sa ferveur, sa douleur, son espoir. Nos danses, nos cris, nos chants enchantent les touristes ? Mais que savent-ils de leur source et des germes de cette exaltation ? Ils voient du cinéma là où nous découvrons notre âme. Ils ne pénètrent pas la spiritualité. »*

L'Abyssinian a des principes : refus d'entente avec les agences de voyages, organisation pointilleuse de l'accueil des touristes (interdits de photos), réglementation des déplacements et mouvements dans l'église, priorité absolue à la communauté.

*« C'est un discours d'église riche !* réagit, un peu amer, le pasteur Johnson de Mount Moriah. *Chez nous, les touristes ont sauvé la vie de la paroisse ! »*

Cela valait-il de se vendre ou de se transformer en marchand du Temple ? riposte l'Abyssinian. La polémique n'est pas loin, même si l'autonomie dont bénéficie chaque église a évité tout débat public. Mais certains intellectuels ne cachent pas leur malaise. *« L'idée de visiteurs blancs achetant pour 3 dollars le droit d'observer les rites des Africains-Américains, comme on observe les singes du zoo ou la vue de l'Empire State Building, me paraît offensante »*, confie l'écrivain et professeur d'histoire américaine Roger Wilkins, qui fut aussi en 1988 conseiller de Jesse Jackson. Parlons franchement de *« voyeurisme racial »*, affirme au *New York Times* un professeur de l'université Columbia en évoquant la vieille *« fascination blanche »* pour le culte des Noirs.

> « Où croient-ils donc aller avec leurs jeans et leurs appareils photo ? Ils voient du cinéma là où nous découvrons notre âme »

DE telles réactions ou arrière-pensées Harlem se défend. C'est même dans un discours inverse, hospitalier et bienveillant, que se rejoignent généralement clergé et paroissiens. D'une même voix, ils citent la Bible : *« Quiconque veut entrer doit être le bienvenu. »* Et puis, avec des mots différents, ils disent le plaisir, la fierté d'accueillir chez eux des voyageurs du monde, attirés par la beauté de leurs chants, l'intensité de leurs cérémonies. *« J'ai vu des hommes pleurer d'émotion devant leurs enfants ébahis*, raconte le révérend Reggie Williams. *J'ai reçu des lettres de touristes du monde entier évoquant l'expérience la plus "intense" de leur voyage ; et je continue de rencontrer des gens qui me disent : "Pasteur, si nos messes avaient cette ferveur, nous retournerions à l'église". »*

Dolores, une jeune chanteuse du chœur ARC (formé d'anciens drogués), dont l'agence Harlem Spirituals sponsorise les tournées en Europe, se dit *« flattée, stimulée, heureuse de voir Blancs et Noirs chanter à Harlem côte à côte »*.

Et puis, ajoute le révérend E. Derrik Porter, dont les prêches exaltent la fierté et l'unité du peuple noir, *« si une seule personne, une seule, parmi tous ces visiteurs, pouvait être touchée par la grâce, cela vaudrait tout l'or du monde »*.

Harlem n'est plus le ghetto étanche des années 60. Harlem reçoit désormais des visites du monde entier. Et Harlem souffreteuse, si longtemps délaissée par la municipalité et par l'Etat, réalise, selon Jim Forbes, le célèbre prédicateur de l'église Riverside, que *« sa spiritualité est, au sens propre du terme, la plus forte de ses richesses »* et le tourisme, étrangement, son meilleur atout. *« C'est lui, peut-être, qui sortira le quartier noir de son impasse*, espère Karen Phillips, au nom du petit commando de Noirs instruits qui, issus de Wall Street, se sont juré de revitaliser Harlem. *A nous, maintenant, de savoir retenir nos visiteurs, de leur offrir d'autres lieux de visite, de rencontre, de concert, et de faire en sorte que leurs devises profitent à notre communauté. »* Au fond, c'est une question d'échange. Harlem ne veut plus, gratuitement, exposer ses entrailles.

*Annick Cojean*
*Dessin : Thierry Dalby*

**Le Monde**

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-20. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Telex : 206 806 F
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

# La justice, malgré la diplomatie

Coup de chapeau à la justice allemande. Dans la cascade de réactions au verdict prononcé jeudi 10 avril par un tribunal de Berlin, hommage n'a pas été suffisamment rendu aux juges, qui n'ont pas craint de désigner le vrai coupable du meurtre, en 1992, à Berlin, de quatre opposants kurdes iraniens. Ce coupable, c'est l'Etat iranien et tant pis si cela embarrasse le gouvernement de Bonn et ses partenaires de l'Union européenne. La justice devait passer. Elle a passé.

Une fois n'est pas coutume. Les exemples récents sont malheureusement nombreux qui prouvent que, dans les affaires de terrorisme, les enquêtes mènent rarement aux procès et les procès finissent souvent par blanchir les vrais auteurs. Les investigations menées par l'Autriche, après l'assassinat, en 1989 à Vienne, de trois autres responsables kurdes iraniens n'ont jamais abouti. Les trois personnes – dont un diplomate iranien – soupçonnées d'être impliquées dans le meurtre, en 1993, à Rome, d'un autre opposant iranien, Mohamad Naghdi, n'ont pas été traduites en justice, faute d'éléments suffisants qui permettent de les poursuivre.

Parce que Charles Pasqua, l'ancien ministre français de l'intérieur, a jugé bon de renvoyer dans leur pays, au nom des *« intérêts supérieurs de l'Etat français »*, deux Iraniens réclamés par la Suisse pour le meurtre d'un autre opposant au régime de Téhéran, Kazem Radjavi, l'enquête des autorités helvétiques n'est jamais allée à son terme. On peut imaginer que lesdits *« intérêts supérieurs de l'Etat »* avaient quelque chose à voir avec des menaces d'actes terroristes. Mais les juges et le gouvernement allemands ont eux aussi été la cible de menaces et de pressions émanant d'Iran. Cela ne les a pas fait fléchir.

Il est aussi au moins permis de dire que le verdict du procès Chapour Bakhtiar est peu convaincant. Comment croire en effet que les tueurs aient agi pour leur propre compte dans le meurtre, en France, en août 1991, du dernier premier ministre du chah, alors même qu'il avait déjà été la cible d'un attentat manqué dont l'auteur, Anis Naccache, condamné puis gracié par François Mitterrand, coule aujourd'hui des jours heureux à Téhéran ? Et puis tous ces crimes sont *« signés »*, œuvre de professionnels qui bénéficient d'une importante logistique sur place.

Il y eut cependant en France une exception : le verdict qui, en mars 1987, condamna à la réclusion criminelle à perpétuité le Libanais Georges Ibrahim Abdallah. Les magistrats, malgré les pressions, avaient prouvé que la justice est au-delà de la raison d'Etat. Mais, en l'espèce, cet ancien militant d'extrême gauche, qui s'en était pris uniquement à des « cibles » américaines, ne fut pas soutenu par un Etat, malgré ses liens avec la Syrie. La justice allemande ne s'est pas contentée de condamner les exécutants ; elle a désigné les commanditaires.

**Le Monde** est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

*Le Monde* est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, *Le Monde* Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

# Préfets en banquet

**LA MENACE** qui pesait depuis un an sur la fonction préfectorale a-t-elle été dissipée par un événement récent que le silence forcé de la presse parisienne n'a pas permis d'expliquer ? Pour la première fois, et par une initiative sans précédent, le président de la République a accepté de présider en personne un banquet de préfets et de sous-préfets réunis à Paris pour discuter de leur sort. Le chef du gouvernement et la plupart des ministres s'étaient joints à lui, et leur présence attestait une solidarité qui ne s'était jamais affirmée avec autant d'éclat.

Il s'agissait en somme de répondre au vote de la première Assemblée constituante, qui avait remplacé les préfets par des « délégués » aux attributions mal définies, et au vote de la seconde, qui consacra définitivement les pouvoirs octroyés désormais aux présidents des conseils généraux, dont elle fit, par un texte constitutionnel, les chefs véritables de l'administration proprement départementale.

Ce n'est donc pas seulement une question de prestige ou d'autorité qui se pose, mais un principe aux multiples conséquences, puisque, à l'unité de direction, qui était la règle, se trouve ainsi substituée une sorte de dualité dont on peut craindre qu'elle n'aboutisse un jour prochain à la confusion et à l'incohérence, peut-être même à d'irréductibles antagonismes.

On comprend dans ces conditions que le gouvernement ait voulu marquer d'une façon frappante sa volonté de sauvegarder les droits immuables qu'il tient à la fois de la tradition, de l'exemple et d'une nécessité impérieuse.

*Paul Decharme*
*(13-14 avril 1947.)*



**LE COURRIER DES LECTEURS.** Les journalistes sont l'objet de multiples tentatives de séduction de la part des entreprises ou des professions dont ils couvrent l'activité. En y cédant, ils se mettent, vis-à-vis d'elles, en situation de débiteurs, au risque d'aliéner une partie de leur liberté de jugement. Certes la nature des relations qu'ils entretiennent avec ceux dont ils analysent les faits et gestes relève d'abord de leur conscience, mais il n'est pas inutile de rappeler certains principes pour tenter d'annuler les effets pervers de ces « liaisons dangereuses » et éviter des dérives préjudiciables à l'honnêteté de l'information.

# Liaisons dangereuses

*par Thomas Ferenczi*

L'AVIS DU MÉDIATEUR

L'AFFAIRE des « ménages » des journalistes de France-Télévision, autrement dit des collaborations extérieures à caractère publicitaire que s'autorisent certaines vedettes du petit écran, ne se limite pas aux chaînes publiques ni aux seuls médias audiovisuels. Elle concerne aussi la presse écrite, à commencer par *Le Monde*, dont les journalistes sont soumis aux mêmes sollicitations et aux mêmes tentations. Dans sa chronique du 29 mars, Pierre Georges a rappelé avec fermeté que notre métier *« obéit à des principes, à une déontologie, à une morale »* et que la charte des journalistes, en particulier, leur interdit de faire, dans le cadre de leur métier, la promotion d'un produit. L'article de Pierre Georges a suscité des réactions diverses. Des lecteurs se sont réjouis de cette forte déclaration de principes, d'autres ont jugé sévère la condamnation prononcée contre ceux qui, sous l'empire de la nécessité, transgressent les règles.

La difficulté vient de ce que l'interprétation de ces règles n'est pas simple. La charte citée par Pierre Georges précise qu'un journaliste *« ne signe pas de son nom des articles de réclame commerciale ou financière »*. Aux termes de la convention collective, il *« ne saurait user de la notoriété acquise dans sa profession pour servir, hors de cette profession, la publicité d'un produit, d'une entreprise ou d'une marque »*. Au-delà de ce double interdit, les incertitudes commencent.

Les débats qui ont lieu au *Monde* sur ces questions et qui devraient aboutir à l'élaboration d'un « code de bonne conduite » portent principalement sur trois points : les collaborations extérieures, les cadeaux reçus par les journalistes et les voyages auxquels ils sont invités.

Les collaborations extérieures peuvent être de nature diverse. Les unes ne posent pas, sauf exceptions, de problème particulier : écrire un livre, participer à un colloque, prononcer une conférence, enseigner. Dès lors qu'elles ne portent pas préjudice au travail du service auquel appartient le journaliste, on ne voit pas au nom de quoi elles devraient être proscrites. D'autres doivent être appréciées au cas par cas : ce sont les collaborations à des organes de presse, écrite ou audiovisuelle, qui peuvent être concurrents du *Monde*. Elles sont soumises, selon la convention collective, à l'autorisation du directeur. Il lui appartient de refuser celles qu'il juge contraires à l'intérêt du *Monde* et d'accepter celles qui lui paraissent bonnes pour son image. Certaines, enfin, entrent, directement ou non, dans le champ des activités publicitaires. C'est le cas, notamment, des animations de tables rondes ou de réunions professionnelles auxquelles les journalistes apportent la notoriété de leur journal. Les rédacteurs du *Monde* devraient s'abstenir, selon nous, de participer à de telles manifestations.

Pour les cadeaux et les voyages, qui peuvent limiter l'indépendance des journalistes, la même prudence doit prévaloir. Seuls sont acceptables les cadeaux de peu de valeur et les voyages utiles au journal. *« On jugera sur pièces si l'offre est acceptable ou non, selon la valeur journalistique présumée du reportage,* déclare, sur ce dernier point, la charte des journalistes suédois. *Si l'offre est acceptée et que le voyage se révèle de peu d'intérêt pour l'information, le devoir du journaliste sera de s'abstenir d'en parler. »* Cette règle nous paraît raisonnable.

### LA STRATÉGIE DU SOUPÇON

Juriste historienne dans une université allemande, je m'élève avec colère et écœurement contre la publication d'un ouvrage qui, malgré l'absence de toute révélation susceptible d'accréditer l'accusation de trahison suggérée à l'encontre des Aubrac, risque de ternir leur réputation à jamais. Je connais Lucie et Raymond Aubrac. Ils ont, pendant l'été 1941, caché un membre de ma famille, Max Hymans, résistant juif alors condamné à mort par contumace. Je sais aussi combien, à plus de quatre-vingts ans, ils continuent inlassablement à résister, lorsqu'ils le peuvent, aux injustices du monde. A l'image des résistants dénonçant ici la stratégie du soupçon, de l'insinuation et de la rumeur, je trouve inacceptable de telles attaques qui ont déjà sali la mémoire de Jean Moulin et d'Artur London.

Nul n'est en droit, sans preuves, de propager une thèse inspirée par Klaus Barbie pour suggérer la trahison de ceux qui lui ont résisté. Il est du devoir de chacun, aujourd'hui, de crier son indignation.

**Françoise Furkel**
**Sarrebruck**

### « COLLUSION » SANS HONTE

Pigiste spécialisé mode, consommation et modes de vie depuis une quinzaine d'années dans diverses revues féminines mais aussi pour *Le Monde* (dans l'ex-supplément Temps libre) ou encore pour la presse spécialisée *(Le Gai Pied)* et professionnelle *(Le Journal du textile)*, j'ai moi aussi, je l'avoue sans honte, parfois réalisé des « ménages » sous forme de journaux d'entreprises ou de publi-rédactionnels (jamais à 150 000 francs, hélas !). Par simple nécessité alimentaire face à des tarifs de pige que la si vertueuse carte de presse n'a pas su faire augmenter depuis mes premiers papiers, il y a une quinzaine d'années (...) Personnellement, j'ai toujours dit dans les rédactions où j'ai travaillé, et lorsque cela se produisait, pour qui je réalisais de la promotion, m'interdisant également tout reportage dans ces entreprises ou leur domaine particulier. Cette forme de « collusion » m'a aussi permis de découvrir l'âme et l'arrière-cuisine de certaines entreprises. Des informations que je n'ai jamais négligées lorsque, bien plus tard, j'ai pu les évoquer dans des papiers journalistiques qui laissent toujours trop peu de temps à l'enquête (...) Plutôt que de fustiger un problème en effet bien encombrant pour quelques rares stars médiatiques surpayées, votre vertueux devoir « déontologique » aurait pu être d'observer le quotidien de toute une profession. Ainsi, sans en être entièrement responsables, je pense que ce sont les organes de presse eux-mêmes qui génèrent cette pratique. Eh oui, il faut admettre que déontologie et misère font rarement bon ménage.

**Patrick Cabasset**
**Paris**

### VÉRITÉ ET CONSENSUS

La controverse suscitée par l'« affaire Sokal » devrait conduire à une distinction fondamentale. Il faut réaffirmer que la connaissance exacte est possible en ce qui concerne les « faits », non seulement en sciences, mais dans le domaine littéraire. Dans une communication présentée à Bordeaux en 1992, et publiée en l'été 1996 par *New Literary History* (27–3), revue américaine où les tendances modernistes pourtant dominent, j'ai souligné que les théories scientifiques « probabilistes » n'impliquent pas l'absence de toute vérité, et que le savoir ne repose pas seulement sur un « consensus entre experts ». Des certitudes – limitées, j'y consens – sont possibles dans le domaine historique. Entre *res factae* et *res fictae*, la frontière demeure : *« l'invention de l'histoire »*, comme le disait déjà Momigliano, n'est qu'un cliché à la mode.

Toute « théorie », en revanche, dans tous les domaines, est fragile et doit être abandonnée quand la découverte de faits nouveaux l'impose. Et toute œuvre littéraire se prête (heureusement) à des interprétations diverses.

Il n'en est pas moins vrai, comme l'a reconnu Umberto Eco, qu'un texte « ouvert » reste un texte qui peut susciter des lectures multiples *« sans pour autant autoriser n'importe quelle lecture possible »* (*Les Limites de l'interprétation*).

**Robert Ellrodt,**
**Paris**

### LA DOUBLE CRAINTE DES MÉDECINS

Il me semble qu'on pourrait résumer le malaise actuel de la profession médicale à une double crainte : d'un côté, la menace, l'angoisse de l'erreur médicale qui nous incite à nous "couvrir" par des actes techniques parfois inutiles, de l'autre, la menace de dépasser notre allocation de dépenses. Si l'on ajoute que l'exercice même de notre métier est anxiogène, comment ne pas comprendre le mouvement durable de nos jeunes collègues ?

L'image des médecins s'est modifiée, banalisée – ce n'est pas mauvais en soi – mais, depuis l'affaire du sang contaminé, il existe à notre égard dans le public un doute *a priori*, et le niveau croissant d'exigence de soins, voire même de résultats, fausse notre relation aux patients.

Collectivement, les médecins sont désignés comme responsables et bientôt coupables de l'essoufflement de notre Sécurité sociale (...)

En attendant, les yeux fixés sur nos relevés d'activité, c'est à nous que le ministère demande d'arbitrer des questions gênantes mais quotidiennes d'une société qui vieillit, par exemple : doit-on faire un pontage coronarien après 80 ans ? Dialyser après 70 ans ? Admettre en réanimation après 85 ans ? Ou, dans ma spécialité, la neurologie : faut-il préférer un traitement anti-épileptique ancien et imparfait ou essayer de nouvelles molécules éventuellement plus efficaces, mais qui sont cinquante fois plus chères ?

Faut-il vraiment rééduquer un parkinsonien dont la maladie s'aggrave ? Faut-il traiter la sclérose en plaques par interféron – pour 50 000 F par an ?

**Docteur**
**Jacques d'Anglejan Châtillon,**
**Versailles**

# Les leçons de Vilvorde

*Suite de la première page*

Troisième enseignement : il ne suffit plus d'être une usine compétitive championne dans le domaine de la qualité totale pour survivre. Renault a cédé en 1996 son usine au Portugal parce que le faible coût de la main-d'œuvre ne compensait pas les problèmes de qualité et le prix du transport. Aujourd'hui, il quitte la Belgique, malgré la qualité des voitures produites. Pourtant, Bernard Garsmeur, directeur général de Renault-Belgique, estimait, en 1996, que *« c'est avec brio que l'entreprise a répondu aux exigences posées en matière de qualité et de délais. Il s'agit là d'une prestation dont le personnel est fier, une prestation qui renforce notre usine dans sa volonté de performances pour être présente dans la compétition automobile à l'horizon de l'an 2000 »*. Malgré les contraintes de cette technique de management, nombre de salariés, chez Renault comme ailleurs, avaient fini par y croire. La chute de cette idole risque de décrédibiliser un peu plus les discours managériaux.

Les réactions à l'annonce de la fermeture de Vilvorde sont également riches d'enseignements. Si la solidarité entre salariés du groupe est restée mesurée, la compréhension des salariés français de Renault à l'égard de leurs collègues belges est totale. *« Si Vilvorde ferme, plus aucun site n'est à l'abri »*, expliquent les ouvriers de Douai.

Surtout, pour la première fois dans une entreprise, les responsables syndicaux ont voulu et su mener une action internationale d'envergure. L'existence du comité de groupe européen a joué un rôle essentiel, au point que ses représentants n'ont pas hésité à attaquer la direction devant la justice.

**« DANS LE SENS DE L'HISTOIRE »**

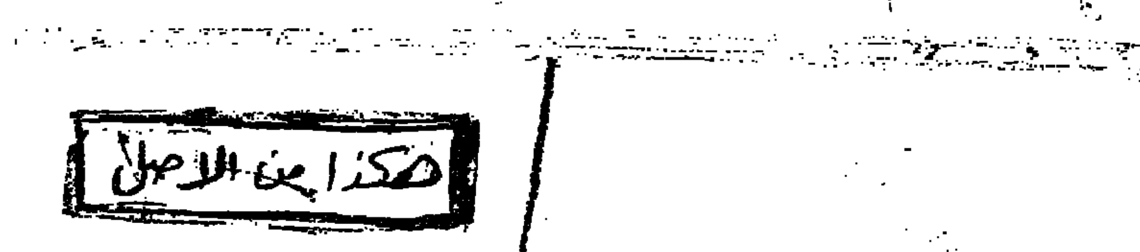
Une première en Europe. Quelle que soit la décision de la cour d'appel de Versailles, le jugement du tribunal de grande instance de Nanterre (Hauts-de-Seine) du 4 avril interdisant à Renault de poursuivre la fermeture de Vilvorde avant d'avoir informé et consulté le comité de groupe européen (CGE) fera date. Simple instance d'information dans la plupart des entreprises, le jugement du tribunal de Nanterre montre que le CGE pourrait devenir un lieu stratégique. *« Même s'il est cassé en appel pour des arguties juridiques, le jugement de Nanterre va dans le sens de l'histoire »*, analyse un responsable du ministère du travail. Si les textes régissant la construction de l'Europe sociale restent peu nombreux et peu contraignants, tout se passe comme si, désormais, *« l'esprit des lois »* contraignait les entreprises à accorder davantage d'importance aux considérations sociales que les textes ne le prévoient. C'est ainsi que Jacques Santer, président de la Commission, a reproché à Renault de ne pas avoir respecté *« l'esprit de la directive »*. Déjà, certains imaginent que, demain, les comités de groupe européens constitueront la principale instance de consultation des salariés, reléguant au second plan les comités d'entreprise nationaux.

Une chose est certaine : à l'heure où les entreprises européennes vont devoir poursuivre et même accélérer leurs restructurations pour rester compétitives face à des sociétés américaines dont les profits énormes vont accroître l'agressivité, les syndicats apprennent eux aussi, à s'organiser et à avoir une approche internationale des dossiers économiques. D'ores et déjà, ce sont les syndicats qui réclament une table ronde européenne sur les surcapacités de l'industrie automobile en Europe.

Enfin, l'émoi qu'a suscité dans de nombreux pays européens – même les parlementaires autrichiens ont réagi – la fermeture de l'usine indique qu'à l'approche de la monnaie unique l'Europe ne peut plus seulement être celle décidée à Maastricht. Comme l'a montré la manifestation qui a réuni 70 000 personnes à Bruxelles le 16 mars, la frontière devient poreuse entre les opposants au traité de Maastricht et les partisans d'une construction européenne qui prenne davantage en compte les conséquences sociales de la monnaie unique et de l'élargissment de l'Europe. Conscients de l'enjeu, les dirigeants européens ont finalement accepté qu'un chapitre sur l'emploi figure au menu de la conférence intergouvernementale de révision des traités.

La commission va-t-elle profiter de l'« effet Vilvorde » pour poursuivre sur sa lancée et chercher à obtenir davantage de pouvoirs dans le domaine social, comme le préconise la Confédération européenne des syndicats ? Les préoccupations sociales de la Commission européenne tendent à prouver que les instances internationales de régulation ne peuvent plus ignorer les conséquences sociales de l'ouverture des marchés.

*Frédéric Lemaît[re]*



**REGROUPEMENT** Les conseils d'administration de Suez et de la Lyonnaise des eaux ont approuvé à l'unanimité, vendredi 11 avril, les modalités de fusion entre les deux groupes. Après avoir versé à ses actionnaires 3,8 milliards de francs, Suez fusionnera avec la Lyonnaise sur la base de quarante et une actions Suez pour vingt actions Lyonnaise. ● LE NOUVEAU GROUPE, constitué autour de quatre métiers principaux (énergie, eau, propreté et communication) affiche des ambitions mondiales dans les services collectifs. ● AVEC UN CHIFFRE D'AFFAIRES de 210 milliards de francs, Suez-Lyonnaise des eaux devient le deuxième groupe industriel français derrière Elf Aquitaine. Son ambition est de doubler en cinq ans son bénéfice de 3,5 milliards prévu en 1997. ● LE DIRECTOIRE sera présidé par Gérard Mestrallet, PDG de Suez. Jérôme Monod, PDG de la Lyonnaise, présidera le conseil de surveillance.

# Suez-Lyonnaise se donne une ambition mondiale dans les services collectifs

## Dans un entretien au « Monde », Gérard Mestrallet et Jérôme Monod, les futurs dirigeants, définissent leur vision du nouveau groupe recentré autour de l'eau, l'énergie, la propreté et la communication. La fusion des deux sociétés contribue au remodelage du capitalisme français

**« Les conseils d'administration de Suez et de la Lyonnaise des eaux ont approuvé, vendredi 11 avril, à l'unanimité les modalités de la fusion entre les deux groupes. Pourquoi réalisez-vous aujourd'hui un projet repoussé il y a deux ans ?**

– Jérôme Monod : en 1995, Suez était dans une situation difficile, handicapé par son immobilier, l'avenir incertain de sa filiale Indosuez et sa trésorerie négative. La Lyonnaise portait aussi le poids de son immobilier et devait restructurer son activité construction. Gérard Worms, alors président de Suez, est venu me proposer cette fusion. C'était une opération défensive face au projet de la BNP et de l'UAP de fusionner avec Suez, dont elles étaient toutes deux actionnaires. Ce qui aurait signifié l'absorption et la disparition de Suez.

» La fusion proposée par Gérard Worms avait un sens, mais elle était prématurée. Depuis la situation a évolué. Gérard Mestrallet est devenu PDG de Suez. Suez et Lyonnaise des eaux se sont redressées. A l'automne 1996, nous avons reparlé de la fusion, restée présente dans nos esprits. Désormais nos chemins convergeaient.

– Gérad Mestrallet : Mi-1996, après la cession d'Indosuez, nous avons choisi de nous recentrer sur les services collectifs et les services financiers aux particuliers. Nous avons mis en pratique cette stratégie en cédant des participations et en prenant le contrôle majoritaire de Tractebel en Belgique. Les services collectifs sont passés de 12 % des capitaux investis en 1993 à un tiers en 1996. Cette évolution trouve aujourd'hui son accomplissement.



GÉRARD MESTRALLET

**– N'est-ce pas, comme dans le projet de la BNP et de l'UAP, la disparition de Suez ?**

– G. M. : Les grandes holdings financières, qui ont joué leur rôle dans les années 1970, ont vécu. Elles doivent désormais se trouver des métiers propres et une vraie vocation. Suez se donne un nouveau destin : celui de constituer avec la Lyonnaise un groupe d'origine franco-belge, leader mondial dans les services collectifs de l'énergie, de l'eau et de la propreté. Dans la communication, notre horizon restera européen.

– J. M. : Suez ne disparaît pas. Suez devait trouver un cap pour se développer. La Lyonnaise devait renforcer ses moyens financiers pour grandir et consolider ses positions mondiales.

**– Une scission – voire un démantèlement – n'aurait-elle pas été plus intéressante pour les actionnaires de Suez ?**

– G. M. : J'ai pris l'initiative d'évoquer ces questions au comité stratégique. Compte tenu de la fiscalité française et Suez n'ayant pas d'actionnaire majoritaire, la scission était destructrice de valeur. Le démantèlement n'offrait pas plus d'avantages pour les actionnaires. Tous les membres du comité stratégique ont partagé avec le conseil d'administration la même conclusion : la fusion est l'opération qui crée le plus valeur. C'est finalement très rassurant pour l'esprit. Le meilleur choix pour l'actionnaire est aussi un choix de bâtisseurs, d'industriels.

**– Y a-t-il vraiment une logique industrielle à cette fusion ? Vos trois métiers centraux (énergie, eau, propreté) font-ils l'objet d'une demande commune de la part de vos clients ?**

– J. M. : Ce sont des métiers techniques qui ont chacun leur identité. Ils requièrent des capitaux importants et une approche similaire des marchés. Ils peuvent être mis en oeuvre ensemble ou séparément. D'autres groupes – les compagnies d'électricité et d'eau en Grande-Bretagne, RWE en Allemagne, Bechtel aux Etats-Unis – prennent la même orientation. Les places sont à prendre sur le marché mondial. Il ne faut pas laisser passer les occasions.

– G. M. : Avec la déréglementation, les privatisations et le recours croissant à la gestion déléguée, il y a une ouverture formidable des marchés. Dans l'eau, avec la croissance très forte de la demande, il est vital pour la Lyonnaise de se renforcer.

» Dans l'électricité, Tractebel est plus petit qu'EDF ou Tokyo Electric. Mais les marchés s'ouvrent progressivement et Tractebel, à l'international, figure parmi les producteurs indépendants d'électricité les plus performants. Aux Etats-Unis où 10 % du marché intérieur est ouvert à ces producteurs, Trigen (Lyonnaise) et Tractebel détiennent une place enviable.

**– Certains analystes jugent que votre nouveau groupe s'apparente à un conglomérat. Devrez-vous vous recentrer dans les prochaines années ?**

– G. M. : Le recentrage a déjà été largement engagé chez Suez et à la Société Générale de Belgique. Cela ne veut pas dire que le groupe va rester figé. Les entreprises ont besoin de respirer. Mais s'il y a des changements, ils se feront pour des raisons stratégiques, et non pour des raisons financières. En l'état, Suez-Lyonnaise des eaux peut soutenir son développement sans vendre d'actifs.

– J. M. : Nous ne sommes pas un conglomérat. Nous avons fait le choix de métiers à croissance rapide sur des marchés mondiaux. Nous nous adaptons complètement à cette évolution : entre 1993 et 1996, la part des capitaux de la Lyonnaise employés dans les services aux collectivités est passée de 60 à 75 %. Cette tendance est appelée à se renforcer. Nos métiers centraux vont mobiliser l'essentiel de nos capitaux.

**– Les services financiers ont-ils vraiment leur place dans ce nouvel ensemble ?**

– G. M. : Sofinco, la Générale de Banque, Fortis sont des groupes performants, très rentables. Ils ont la possibilité de créer encore beaucoup de valeur. Ils ont leur place dans le nouvel ensemble.

**– En est-il de même pour le BTP ?**

– J. M. : Nous nous sommes donné deux ans pour le redresser. Notre objectif est d'atteindre 1 % de bénéfice net par rapport au chiffre d'affaires en 1998. Nous apprécierons alors les meilleures solutions pour ces activités.

**– Vous définissez la communication comme un de vos métiers principaux. Mais avez-vous une taille suffisante ?**

–J. M. : La communication est un métier d'avenir, à croissance rapide. En France, nos réseaux câblés constitueront prochainement le meilleur accès à Internet dans les grandes villes que nous desservons, Paris par exemple. En quelques mois, TPS (télévision par satellite) a très bien démarré. Dans le domaine de la téléphonie par câble, il y a de vraies possibilités de croissance, en nouant des alliances avec des partenaires français ou étrangers. C'est notre intention.

**– Vous avez annoncé un doublement du bénéfice du groupe en cinq ans. Jusqu'à présent la rentabilité de vos métiers est faible. Que comptez-vous faire pour l'améliorer ?**

– J. M. : Cette année, nous espérons réaliser un bénéfice supérieur à 3,5 milliards de francs contre 2 milliards en 1996. C'est ce chiffre de 3,5 milliards que nous comptons doubler en cinq ans, en nous développant dans les métiers centraux les plus profitables.

– G. M. : Les métiers centraux choisis par le groupe ont une bonne rentabilité, la communication étant un cas un peu particulier. En Europe et aux Etats Unis, les *utilities* (services collectifs) ont des résultats récurrents et nous voyons de grandes possibilités de croissance sur les marchés en voie de déréglementation. Les marchés financiers ont déjà anticipé sur ces résultats, en valorisant fortement les nouveaux acteurs du marché de l'énergie.

JÉRÔME MONOD

**– Pourquoi avez-vous choisi la structure directoire-conseil de surveillance ?**

– J. M. : L'essentiel, pour Gérard Mestrallet et moi-même, est de réussir notre projet avec l'accord unanime du conseil d'administration et des actionnaires. Suez-Lyonnaise des eaux a des ambitions mondiales. Il sera constitué dans quelques semaines. Ce choix qui est le nôtre, d'une société à conseil de surveillance et directoire, offre un bon équilibre, à l'anglo-saxonne, des pouvoirs et une séparation nécessaire des fonctions.

**– Qui siégera au directoire ?**

– J. M. : Gérard Mestrallet en sera le président avec, à ses côtés, Guy de Panafieu et Philippe Brongniart de la Lyonnaise et François Jaclot de Suez.

**– Et le conseil de surveillance ?**

– J. M. : J'en serai le président pour quatre ans. Il comprendra vingt membres issus des conseils d'administration de la Lyonnaise et de Suez sauf Jacques Friedmann et Jean-Louis Beffa. Ceux-ci ont approuvé la fusion, mais invoqué de possibles conflits d'intérêts : ils sont administrateurs de la Générale des eaux. Deux administrateurs rejoindront ce conseil : Albert Frère, actionnaire de Suez, et Jean Syrota, président de la Cogema, sollicité par Gérard Mestrallet.

**– La fusion Suez-Lyonnaise marque-t-elle la fin des participations croisées ?**

– G. M. : Notre opération participe de la recomposition du capitalisme français. Les noyaux durs, justifiés à une époque, sont appelés à disparaître. Cela impliquera un réexamen des tours de table.

– J. M. : Jean-Louis Beffa a annoncé qu'il allait réduire sa participation dans Suez. On peut, comme lui, s'interroger sur l'intérêt pour un groupe industriel d'avoir des participations importantes dans d'autres métiers que ceux qu'il exerce.

**– Allez-vous remettre en cause vos participations croisées ?**

– G. M. : Nous sommes déjà sortis d'Elf. Nous réduirons notre participation dans Saint-Gobain. Quant à AXA-UAP, la question n'est pas posée, notamment pour des raisons fiscales, avant 1999.

**– Dans votre fusion, n'avez-vous pas sous-estimé le « choc » de deux cultures très différentes ?**

– Ces deux groupes se connaissent depuis 30 ans et ont construit leur destin sur des relations confiantes entre les hommes. La réussite de cette fusion s'appuiera sur le savoir-faire des 190 000 collaborateurs de Suez-Lyonnaise des eaux. »

*Propos recueillis par Claire Blandin et Martine Orange*

### *Le deuxième groupe français*

Le groupe Suez – Lyonnaise des eaux totalise un chiffre d'affaires de 210 milliards de francs (base 1996), ce qui le place au deuxième rang français derrière Elf Aquitaine. Il emploie 190 000 personnes. Son bénéfice équivaut à 2 milliards de francs. Sa capitalisation dépasse 70 milliards. Ses fonds propres s'élèvent à 47 milliards. Son taux d'endettement atteint 46 %

● **Modalités de la fusion.** Avant la fusion, Suez versera à ses actionnaires un dividende de 24,60 francs par action, assorti d'un avoir fiscal de 12,30 francs, soit au total 3,8 milliards de francs. La Lyonnaise des eaux absorbera Suez. Les parités d'échange sont fixées à 41 actions Suez pour 20 Lyonnaise. L'opération sera approuvée par les assemblées générales de la Lyonnaise le 11 juin et de Suez le 19 juin.

● **Activités :** les services collectifs constitueront le coeur du nouveau groupe avec 102 milliards de francs de chiffre d'affaires, 85 % de l'excédent brut d'exploitation (29 milliards) et 60 % des actifs. Trois métiers ont une vocation mondiale : l'énergie (60 milliards de chiffre d'affaires, 510 millions de bénéfice), l'eau (27 milliards de chiffre d'affaires, 1,1 milliard de bénéfice) et la propreté (13 milliards de chiffre d'affaires, 210 millions de bénéfice). La communication restera à l'échelle européenne (2 milliards de chiffre d'affaires, 50 millions de bénéfice). Les autres métiers du groupe (services financiers, BTP et participations diverses) représentent une centaine de milliards de chiffre d'affaires.

● **Actionnariat :** à l'issue de la fusion, le Crédit agricole sera le premier actionnaire avec 7,6 % du capital. AXA-UAP en détiendra 5,7 %, Groupe Bruxelles-Lambert (Albert Frère) 5,3 %, la Caisse des dépôts 4,5 %, Saint-Gobain 4 %, la BNP 3 %. les salariés 1,1 % et la Cogema, au titre de placement à long terme, 2,5 %. Le reste du capital (68,8 %) sera dans le public.

# Les réserves de la City

**LONDRES**
*de notre correspondant dans la City*

*« La City se méfie aujourd'hui des ensembles gigantesques qui subissent toujours une forte décote boursière par rapport à la valeur de chacune des sociétés qui les composent »* : cet expert d'une banque londonienne résume ainsi les réserves du monde financier à l'égard de la future entité Suez-Lyonnaise. Dans ce pays où des compagnies d'eau privatisées ont récemment acquis des groupes de distribution électrique, on comprend la logique industrielle derrière la création d'une « super utility » (spécialiste des services aux collectivités). Mais la complexité de l'opération française, l'absence de création de valeur ajoutée boursière et l'affaiblissement de la structure financière de Suez inquiètent les spécialistes. *« J'ai tendance à préférer les titres de sociétés qui se développent par croissance interne plutôt que par fusion-acquisition »*, souligne un gestionnaire de portefeuille.

Les réactions ne sont pas unanimement négatives. Le démantèlement récent de groupes diversifiés – Hanson, Lonrho, BTR... – indique combien les conglomérats attrape-tout sont passés de mode. Mais des quatre métiers de la future Suez-Lyonnaise, l'eau, l'énergie, la propreté et la communication, seul ce dernier « joujou », jugé coûteux, fait grincer les dents de la City. Enfin, Jérôme Monod est loin d'être un inconnu aux yeux des opérateurs, qui demeurent impressionnés par la manière dont il avait réglé le délicat rachat, par la Lyonnaise, de Northumbrian Water Group et par sa connaissance du monde anglo-saxon des affaires.

*Marc Roche*

# Les assurances données aux Belges à propos de Tractebel

**BRUXELLES**
*de notre correspondant*

La collision n'était pas prévue, et il a fallu en gérer les effets : les dirigeants de Suez et de sa filiale belge, la Société générale de Belgique (SGB), se seraient bien passés de l'annonce de la fermeture de Renault Vilvorde au moment où se dessinait la fusion de Suez avec la Lyonnaise des eaux. Dans un contexte de méfiance vis-à-vis des « jacobins » français, l'inquiétude était manifeste : qu'allait devenir Tractebel, le grand groupe énergétique belge, détenu à 50,3 % par la SGB ? Le premier ministre, Jean-Luc Dehaene, convoquait Gérard Mestrallet, PDG de Suez, Etienne Davignon, président de la SGB, et Philippe Bodson, administrateur délégué de Tractebel, pour leur demander de veiller à préserver l'autonomie de gestion de Tractebel.

C'est le sens des mesures qui vont être annoncées, mardi 15 avril, à l'issue des conseils d'administration de la SGB et de Tractebel. *« Il ne faut pas oublier que Suez n'est que la grand-mère de Tractebel »*, déclare au *Monde* Etienne Davignon. Un premier volet, déjà réalisé, a consisté à intégrer dans Tractebel sa filiale Powerfin, spécialisée dans le développement international. Cette mesure marque la volonté du groupe de poursuivre sa croissance sur les marchés étrangers. *« Cette présence internationale de Tractebel profite à tous. Ce groupe obtient parfois des marchés parce qu'il est belge et qu'il ne fait peur à personne »*, souligne M. Davignon.

Le volet le plus important est la réforme des statuts de Tractebel. Au conseil d'administration du groupe, la SGB, majoritaire au niveau du capital, sera minoritaire en nombre d'administrateurs et les petits actionnaires, essentiellement belges, seront surreprésentés. La direction opérationnelle sera confiée à un comité stratégique de sept membres. Présidé par Philippe Bodson, il comptera trois représentants de la SGB et trois « indépendants ». Les deux premiers, Paul De Kersmaeker, administrateur du groupe brassicole flamand Interbrew, et Antoon Dieussaert, PDG de la filiale belge de BASF basée à Anvers, sont là pour prouver que Tractebel, jugé naguère trop « francophone » en Flandre, prendra en compte les intérêts et les préoccupations du nord du pays, inquiet de la mainmise française sur des secteurs stratégiques. Le troisième, Thierry De Rudder, est un homme d'Albert Frère et siégeait déjà au conseil d'administration de Tractebel. *« Nous voulons ainsi montrer notre souci de continuité dans la gestion de Tractebel »*, souligne M. Davignon.

Un élément nouveau est venu apaiser les inquiétudes belges : la nomination de Gérard Mestrallet à la direction opérationnelle du nouveau groupe, plus rassurante que celle de Jérôme Monod. M. Mestrallet, qui a passé cinq ans en Belgique, a toujours ménagé les susceptibilités de ses partenaires.

A moyen terme, néanmoins, les incertitudes demeurent. Le tandem Etienne Davignon-Philippe Liotier (administrateur délégué, ancien numéro deux de Suez) va être renouvelé pour trois ans à la tête de la SGB, mais après ? La gestion « en direct » du groupe énergétique belge de Paris est un spectre qui n'a pas totalement disparu des cauchemars bruxellois.

*Luc Rosenzweig*

## DÉPÊCHES

■ **ROUTIERS : la Fédération CFDT des transports (FGTE), la CFTC et la FNCR (autonomes)** ont signé, vendredi 11 avril, l'accord sur le *« congé de fin d'activité à cinquante-cinqans »* (CFA) pour les conducteurs routiers marchandises. FO et la CGT n'ont pas signé, estimant que le texte final *« n'est pas conforme aux engagements pris dans les protocoles de fin de conflit »* en novembre-décembre 1996, selon Roger Poletti (FO). L'accord s'applique uniquement aux chauffeurs ayant vingt-cinq ans de conduite dans le transport pour compte d'autrui, *« alors que nombre de chauffeurs ont fait du transport pour compte propre au long de leur carrière, dans des entreprises de BTP ou de distribution »*, affirme M. Poletti. Syndicats et patronat n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur l'extension du CFA au transport de voyageurs, prévue pour le 1er juillet 1997. FO et la CGT maintiennent une journée d'action le 5 mai. La CFDT s'y joindra uniquement *« dans le transport voyageur »*.

■ **AT&T : le groupe américain de télécommunications** a annoncé, vendredi 11 avril, qu'il va vendre au groupe Tyco International pour 850 millions de dollars (4,93 milliards de francs) son activité d'installation de câbles sous-marins, qui réalise 1 milliard de dollars (5,8 milliards de francs) de chiffre d'affaires.

■ **SALAIRES : la rémunération des grands patrons américains** a augmenté de 54 % en 1996 pour s'établir à 5,78 millions de dollars (33,5 millions de francs) en moyenne, soit 209 fois le salaire d'un ouvrier d'usine, selon une étude publiée, vendredi 11 avril, par le magazine *Business Week*.

# La faiblesse du yen inquiète les autorités monétaires

## Le dollar est monté cette semaine jusqu'à 127,20 yens, son cours le plus élevé depuis le mois d'août 1992 face à la devise nippone. Le franc a profité de la fermeté du billet vert pour s'apprécier face à la monnaie allemande

**Le repli du yen s'est accéléré cette semaine. La monnaie japonaise est tombée jusqu'à un cours de 127,20 yens pour un dollar, son niveau le plus bas depuis le mois d'août 1992 face au billet vert. Les autorités monétaires nippones ont promis de riposter si la faiblesse de leur devise s'accentue. Aux Etats-Unis, l'annonce, vendredi 11 avril, d'une hausse plus forte que prévu de l'indice des prix à la production (hors énergie et alimentation) a provoqué des tensions sur les taux d'intérêt à long terme. Les obligations européennes ont toutefois réussi en partie à se déconnecter de leurs homologues américaines. Soutenu par la force du dollar (1,7230 mark et 5,7935 francs), le franc a gagné du terrain vis-à-vis de la monnaie allemande. Il cotait 3,3635 francs pour un mark vendredi soir, son plus haut niveau depuis le mois de juin 1993.**

**ALORS** qu'il y a tout juste deux ans, la force du yen donnait des insomnies aux responsables monétaires internationaux, c'est sa faiblesse extrême qui aujourd'hui les inquiète. La monnaie américaine est montée jeudi 10 avril jusqu'à 127,20 yens, son cours le plus élevé depuis août 1992 face à la devise nippone (126,20 yens vendredi soir). En vingt-quatre mois, le dollar a regagné 59,5 % de sa valeur face au yen.

La faiblesse actuelle du yen trouve son origine dans le niveau exceptionnellement bas des taux d'intérêt au Japon. A Tokyo, les rendements à trois mois s'établissent à 0,40 % et ceux des emprunts à dix ans à 2,30 %. En comparaison, ils se situent respectivement, pour les mêmes échéances, à 5,75 % et à 6,97 % à New York. Dans ces conditions, placer des capitaux dans l'archipel est totalement dépourvu, au sens propre, d'intérêt.

Le plongeon de leur devise inquiète les autorités monétaires nippones. S'il est favorable aux exportations des entreprises japonaises, ce mouvement présente en revanche deux inconvénients majeurs. Le premier est celui de favoriser, tôt ou tard, l'apparition de tensions inflationnistes. Déjà, l'indice des prix de gros, qui s'inscrivait à 0,3 % sur un an en octobre

**Toujours plus haut**

126,10 YENS le 11 avril
120 — 110 — 100 — 90 — 80
1994 1995 1996 97
Source : Bloomberg

*Le dollar a regagné 60 % de sa valeur face au yen depuis le mois d'avril 1995.*

1996, s'est établi à 1,6 % en mars. Le second est qu'il risque d'accentuer la faiblesse de la Bourse de Tokyo en augmentant la défiance des investisseurs étrangers à l'égard des actions japonaises et en incitant les gestionnaires nippons à investir sur d'autres places afin de dégager des gains de change. Un repli de l'indice Nikkei a pour effet direct d'aggraver les difficultés des banques de l'archipel.

S'il venait à descendre au-dessous des 17 000 points, la moitié des banques commerciales et la totalité des établissements de crédit à long terme seraient dans l'incapacité de respecter les ratios de solvabilité établis par la Banque des règlements internationaux (BRI). Ces derniers se trouvent aussi réduits, notent les économistes du CCF, par une baisse de la monnaie japonaise dans la mesure où les banques nippones prêtent souvent en dollars mais comptabilisent leurs opérations en yens.

Pour l'instant, les autorités monétaires japonaises se contentent de déclarations pour tenter de s'opposer à la chute du yen, le ministre des finances, Hiroshi Mitsuzuka, répétant vendredi que le Japon est prêt à riposter *« de manière déterminée »*. Mais elles ne sont pas encore passées aux actes, malgré les munitions énormes dont dispose l'institut d'émission (220 milliards de dollars). Des interventions de la Banque du Japon, estiment les experts, même avec l'appui logistique des Etats-Unis – le secrétaire d'Etat américain au Trésor Robert Rubin a affirmé jeudi que la Maison Blanche *« partage les soucis du Japon à propos des récents mouvements du yen »* – risqueraient toutefois de se révéler largement inefficaces compte tenu de l'appétit actuel des investisseurs internationaux pour le dollar.

Une autre arme, plus puissante, à la disposition des dirigeants japonais pour soutenir le yen consisterait à relever le taux d'escompte, fixé à 0,5 % depuis septembre 1995. Cette éventualité ne peut être exclue. Elle pourrait affecter gravement le marché obligataire japonais dont Eisuke Sakakibara, directeur général des affaires internationales au ministère des finances et qui jouit d'une excellente réputation sur les places financières, a souligné la surévaluation. *« Une fois que les investisseurs réaliseront*, a-t-il affirmé, *que l'économie japonaise n'est pas aussi mauvaise, les taux d'intérêt à long terme remonteront, les prix des obligations baisseront et les détenteurs d'emprunts subiront des pertes »*. Le danger est que ces secousses ne restent pas circonscrites à l'archipel et qu'un resserrement monétaire au Japon présente des effets déstabilisateurs sur le marché mondial des emprunts bien plus importants que celui décidé à la fin du mois de mars par la Réserve fédérale américaine.

Un tel scénario serait d'autant plus dommageable que le marché obligataire outre-Atlantique reste très fragile (7,17 % pour le rendement du titre à 30 ans vendredi). Les anticipations de nouveaux resserrements monétaires ont été renforcées par l'annonce d'une hausse de 0,4 % – hors énergie et alimentation – des prix à la production aux Etats-Unis au mois de mars, qui a démontré au passage que les craintes inflationnistes d'Alan Greenspan ne sont pas injustifiées.

La bonne nouvelle de la semaine a été la déconnexion des emprunts européens avec leurs homologues américains. D'un vendredi sur l'autre, l'écart de taux d'intérêt à dix ans entre la France et les Etats-Unis est passé de 0,94 % à 1,16 %. Ce mouvement a eu lieu malgré la petite déception qu'a constituée la décision de la Banque de France de ne pas détendre sa politique monétaire. Nombreux pourtant étaient ceux qui croyaient qu'elle mettrait à profit la vigueur du franc (3,3635 francs pour un deutschemark), à son plus haut niveau depuis juin 1993, pour réduire le taux de ses appels d'offres et l'écart de 0,10 % qui le sépare des prises en pensions de la Bundesbank. Mais elle a opté pour le *statu quo*. Les *« colombes »* du conseil, partisans d'une plus grande souplesse monétaire et d'une plus grande indépendance à l'égard de la politique définie à Francfort, restent pour l'instant enfermées dans leur cage.

*Pierre-Antoine Delhommais*

### *Le dollar selon McDonald's*

**Les calculs de parité de pouvoir d'achat des monnaies, qui égalisent les prix des biens et des services entre les pays, sont utilisés par les experts pour tenter de définir le cours *« idéal »* d'une devise. La difficulté de l'exercice – et la diversité des résultats – réside toutefois dans le choix même de l'échantillon de produits.**

**Par souci de simplicité, l'hebdomadaire britannique *The Economist* a choisi de retenir, depuis dix ans, le Big Mac, le célèbre hamburger de McDonald's, vendu sous la même forme dans plus de cent pays. En utilisant cette méthode, il apparaît que la parité théorique de 1 dollar est de 2,02 marks. La monnaie allemande serait donc surévaluée de 18 % par rapport au billet vert, le franc français de 26 % et le franc suisse de 66 % !**

# *Marché international des capitaux : l'expertise américaine*

**L'AMBITION** des puissantes banques américaines qui jouent un rôle sur le marché des capitaux est de transposer en Europe toutes les techniques financières qu'elles maîtrisent dans leur propre pays. Elles s'y emploient avec succès depuis des années et ne doutent guère de parvenir bientôt entièrement à leurs fins. Elles pourront d'autant plus aisément exercer leur talent de notre côté de l'Atlantique qu'elles auront contribué à façonner un environnement semblable au leur. La construction de l'Union monétaire leur facilite la tâche car, pour arriver à la monnaie commune, il faut que tombent bien des barrières nationales qui, jusqu'à présent, avaient contrarié leurs plans.

Présentement, plusieurs de ces banques américaines cherchent à élargir le cercle des débiteurs qui lèvent des fonds en contractant des emprunts obligataires dans des devises européennes. Il s'agit de permettre à des entreprises industrielles et commerciales de moindre qualité sur le plan financier, mais qui ont de bonnes chances de s'améliorer, de faire appel aux investisseurs. Ces entreprises doivent, certes, payer le prix fort pour se procurer des ressources mais elles sont disposées à le faire dans la mesure où leur expansion en dépend et qu'elles peuvent ainsi se dégager quelque peu de la dépendance des banques qui leur consentent des prêts. Aux Etats-Unis, de tels emprunts sont légion. Il y en a pour plus de 60 milliards de dollars par an. Les Américains estiment que ce genre d'opérations pourrait se multiplier très rapidement en Europe et certains prévoient que les volumes d'émissions annuels pourraient bientôt atteindre l'équivalent d'au moins 20 milliards de dollars. Le moment est bien choisi pour introduire de telles émissions chez nous. La chute des cours des actions conduit beaucoup d'investisseurs à envisager d'autres formes de placement. Le risque qu'ils prennent en achetant des obligations de faible qualité est, certes, élevé mais la rémunération qu'on leur propose en tient compte. En grande partie, la suprématie des banques américaines est là. Elle réside dans la façon dont ces banques permettent aux bailleurs de fonds d'évaluer les risques. Du point de vue de l'analyse financière, des conseils qu'elles donnent aux débiteurs pour se faire noter auprès de sociétés spécialisées comme Moody's ou Standard & Poor's, de la façon dont elles présentent les candidats aux investisseurs, elles accomplissent un excellent travail. Les banques européennes sont souvent en retard sur ce plan et ce n'est pas un hasard si celles qui réussissent le mieux à s'imposer en tant qu'intermédiaires au niveau international sont aussi celles qui sont les plus réputées pour leurs analyses financières.

C'est le deutschemark que les banques américaines ont retenu pour inaugurer le compartiment européen des obligations à haut risque. Merrill Lynch vient de diriger un emprunt subordonné de près de 160 millions de marks et d'une durée de dix ans pour Geberit International, qui raportera aux investisseurs 10,125 % l'an. Morgan Stanley s'apprête à lancer une émission de 150 millions de marks sur sept ans pour Exide Holding Europe. Dans les deux cas, les émetteurs pourront rembourser leurs emprunts par anticipation, ce qu'ils devraient faire si leur crédit s'améliore suffisamment pour leur permettre d'emprunter moins cher. Pour ce qui est des emprunts d'excellente qualité, il convient de mentionner celui de 3 milliards de francs sur dix ans, récemment lancé par le Portugal par l'entremise de la BNP, de la Caisse des dépôts et de Lehman Brothers, et dont le taux d'intérêt annuel est de 5,625 %. Cette transaction se distingue car les obligations ne sont matérialisées d'aucune façon. Le tout n'existe qu'en tant qu'inscription comptable auprès d'une société dépositaire. C'est une pratique courante sur le marché national mais c'est la première fois qu'on l'applique dans le compartiment des obligations internationales en francs. La solution était proposée par Sicovam SA, le dépositaire. Elle convient parfaitement aux investisseurs qui sont des professionnels et, comme l'emprunteur entend dès que possible convertir son emprunt en euros, elle aura l'avantage de le dispenser de toute modification le moment venu. Il n'y a pas de papier et donc il n'y aura rien à changer ou à estampiller.

Bien au-delà de son aspect, l'affaire est intéressante dans la mesure où elle met en évidence la concurrence que se livrent les principales sociétés dépositaires qui se préparent à la monnaie commune. Sicovam, une société française, a commencé depuis deux ans à s'occuper d'émissions internationales. Elle dispose actuellement d'une avance certaine pour tout ce qui concerne l'euro. Elle entend faire valoir ses mérites face aux deux principaux dépositaires internationaux en Europe que sont Cedel et Euroclear.

*Christophe Vetter*

## MATIÈRES PREMIÈRES

**Envolée du coton**

81 — 80 — 78 — 77 — 76 — 75 — 74
81,4 le 10 avril
N D J F
1996 1997

**LE PRIX** du coton perd doucement du terrain, semaine après semaine. Il rôdait, en ce début avril, autour de 72 cents par livre-balle sur le marché à terme de New York. Au fur et à mesure que les prévisions mondiales de récolte s'affichent à la hausse, les cours s'affaissent. Précisément les productions s'annoncent plutôt bonnes, voire excellentes chez certains producteurs.

Au premier trimestre de cette année, le département américain à l'agriculture (USDA) a établi la production mondiale à 19 millions de balles. L'Australie devrait à elle seule en mettre sur le marché 2,5 millions, soit environ 552 000 tonnes, selon les estimations du ministère de l'agriculture de ce pays. Un autre continent commence à faire parler de lui : l'Afrique. Ce sont surtout les producteurs localisés dans la zone franc qui se taillent la part du lion : ils assurent 75 % de la production du continent contre 20 % trente ans plus tôt.

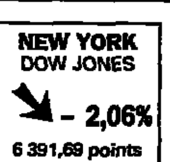
Le Mali est le plus gros producteur avec 438 000 tonnes. Suivent le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte-d'Ivoire et le Tchad, avec des récoltes allant jusqu'à 350 000 tonnes. Le Togo, le Sénégal et la République centrafricaine ont des résultats plus marginaux mais qui, ajoutés aux précédents, assurent aux pays francophones d'Afrique la troisième place mondiale, après les Etats-Unis et l'Ouzbékistan. De plus, le coton qui y est cultivé est apprécié, car de bonne qualité.

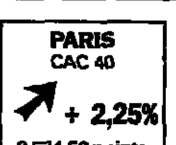
Sur le front des céréales, la situation s'annonce également bonne, au moins pour la récolte de blé. A Londres, le Conseil international des céréales (CIC) l'a chiffrée à 583 millions de tonnes pour 1997-1998. L'Union européenne, l'Ukraine et la Chine devraient obtenir de bons tonnages, les Etats-Unis étant plus en retrait. Le CIC prévoit une consommation mondiale à peu près équivalente à la production, avec 582 millions de tonnes, soit 7 millions de plus qu'en 1996-1997. Les stocks, enfin, resteront à des niveaux bas, pour se situer autour de 100 millions de tonnes.

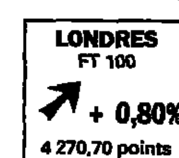
*Carole Petit*

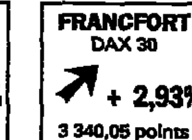
# La rechute de Wall Street menace les places européennes

**TOKYO**
INDICE NIKKEI
– 0,08%
17 846,98 points




**LES PLACES** européennes ont toutes terminé la semaine dans le vert affichant des progressions honorables. Les gains de la majorité d'entre-elles sont supérieurs à 2 %. Milan a même gagné 4,11 % en cinq séances et le plus petit score hebdomadaire a été réalisé par Stockholm, qui ne s'est apprécié que de 0,73 %, juste derrière Londres (+ 0,80 %). Outre-Atlantique, le son de cloche était différent, surtout vendredi soir, à la clôture de Wall Street : l'indice Dow Jones a inscrit la huitième plus forte baisse – en points – de son histoire, ce qui laisse penser que la semaine à venir ne sera pas de tout repos pour les boursiers européens.

Le mouvement de reprise effectué par Wall Street au cours des premières séances de la semaine n'a pas tenu. La grande Bourse new-yorkaise a littéralement plongé au cours de la dernière séance pour se retrouver à son plus bas niveau depuis quatre mois. L'indice Dow Jones a chuté de 148,36 points, soit 2,26 %, à 6 391,69 points. Il s'agit de son plus bas niveau depuis le 18 décembre 1996, date à laquelle il avait terminé à 6 346,77 points. L'indice Dow Jones finit la semaine sur une baisse de 134,38 points à 6 391,68, en repli de 2,05 % sur ses niveaux du vendredi 5 avril.

Les statistiques publiées vendredi aux Etats-Unis sont à l'origine de ce décrochage : la forte hausse des prix à la production annoncée (+ 0,4 % hors énergie et alimentation) a fait ressurgir le spectre de l'inflation et a obligé les investisseurs à revoir leurs perspectives sur l'évolution prochaine des taux d'intérêt. Cette statistique a provoqué une vive tension sur le marché obligataire, où les taux évoluent à l'inverse des prix. Au yeux des opérateurs, il apparaît désormais certain que la Réserve fédérale américaine donnera un tour de vis à sa politique monétaire lors de sa prochaine réunion, au mois de mai.

David Jones de Aubrey G. Lanston table sur une poursuite de la hausse des rendements à long terme américains, qui devraient se stabiliser dans une fourchette de 7 % à 7,50 %. D'autres analystes sont plus pessimistes, estimant que le taux sur les obligations à 30 ans pourrait grimper au dessus de 7,5 %. *« La Fed relèvera ses taux à deux reprises, en mai et pendant l'été »*, a indiqué M. Jones, qui estime que le taux interbancaire au jour le jour terminera l'année à 6 %. Ce taux se situe à 5,50 % depuis le 25 mars, date à laquelle la Fed l'a augmenté d'un quart de point pour la première fois depuis deux ans.

**MOUVEMENT DE REPRISE**

*« Le Dow Jones peut perdre encore 7 % »*, a estimé Byron Wien, expert chez Morgan Stanley. *« Ce déclin n'est pas le dernier de l'année »*, mais poursuit-il, *« le potentiel de hausse est meilleur, le Dow pouvant regagner 10 à 15 % »* de sa valeur ultérieurement avec une reprise du flux de capitaux dans les fonds de placement américains. Un mouvement de reprise généralisée a animé dès le début de la semaine les marchés européens. La Bourse de Francfort est l'une des places qui a le mieux tiré son épingle du jeu. L'indice DAX, qui avait perdu 5,37 % huit jours plus tôt, a regagné cette semaine une partie du terrain perdu, reprenant 2,93 % à 3 340,05 points. *« Le pire semble être derrière nous, même si des fluctuations en hausse ou en baisse se feront sentir durant les semaines à venir »*, estiment les analystes de la Commerzbank. Le dollar (autour des 1,71 deutschemark tout au long de la semaine), qui a fortement contribué à la reprise du DAX, devrait rester un des facteurs déterminants des fluctuations de la place francfortoise. Le billet vert, qui a une influence directe sur les gains des grands groupes allemands (tous très exportateurs), a même crevé le plafond des 1,72 vendredi. Mais, relève la Commerzbank, les fondamentaux plaident plutôt en faveur d'un cours à 1,65 deutschemark à moyen terme. L'indice DAX devrait en conséquence s'établir dans les six prochains mois autour des 3 100 points, mais connaître d'ici là des fluctuations pouvant l'emmener jusqu'à 3 500 points, selon les analytes.

La Bourse de Paris, en dépit d'un net repli vendredi après-midi, après la publication des statistiques américaines, termine la période en hausse de 2,25 % à 2 574,56 points.

*« Dans des périodes d'incertitude, où il n'y a pas beaucoup de volume, le marché est à la traine de Wall Street »*, soulignait vendredi soir un intervenant. Plusieurs sociétés de Bourse tablent sur un retour à court terme de l'indice de référence vers les 2 450 points. *« Nous sommes satisfaits. Nous avions parié sur une correction. On persiste à très court terme à miser sur un retour vers 2 550/2 500 et surtout 2 450. Il y a un certain consensus sur les 2 450 points »*, déclarait l'un d'eux. Ce dernier se dit toutefois optimiste à plus long terme, évoquant un CAC à 2 800 points en fin d'année.

Déjouant les pronostics des pessimistes qui ne voient rien de bon pour les actions dans une période électorale, surtout quand les sondages annoncent une victoire des travaillistes, la Bourse de Londres a terminé la semaine en légère hausse. L'indice Footsie a terminé vendredi à 4 270,7 points, en hausse de 34,1 points sur la semaine, soit 0,80 %.

Après avoir perdu 1,81 % au cours de la précédente période, la Bourse de Tokyo termine à l'équilibre cette semaine n'abandonnant symboliquement que 0,08 % à 17 846,98 points. Selon les opérateurs, les investisseurs publics et les fonds de pension devraient se montrer acheteurs la semaine prochaine, mais le sentiment du marché est miné par une ferme résistance à toute hausse au-delà du plafond de 18 000 points de l'indice Nikkei.

*F. Bn*

**ENDÉMIE** La résistance du parasite responsable du paludisme à la chloroquine, médicament peu coûteux et qui fut longtemps efficace, progresse dangereusement sur le Continent noir. ● LE RÉCHAUFFEMENT de la planète risque de faire réapparaître le paludisme dans des pays situés dans des zones aujourd'hui protégées. ● POUR PALLIER le risque important d'une violente résurgence de cette affection, des chercheurs et des spécialistes du développement, réunis à Dakar, ont lancé un appel demandant à la communauté internationale et aux gouvernements africains *« d'agir pour prévenir le désastre qui se prépare en Afrique »*. ● LE PROFESSEUR Luis Pereira da Silva, de l'Institut Pasteur de Paris, souhaite que les laboratoires de recherche européens et américains expérimentent cliniquement les molécules qu'ils ont découvertes et qui semblent prometteuses.

# La résurgence du paludisme fait peser une grave menace sur l'Afrique

## L'arrêt des programmes d'éradication du moustique vecteur de la maladie et la résistance croissante du parasite aux traitements impliquent une relance de la recherche sur cette affection, qui provoque un décès toutes les douze secondes dans le monde

**CHAQUE ANNÉE**, le paludisme (aussi appelé malaria) tue entre 1,5 million et 2,7 millions de personnes. Il y a actuellement entre 300 et 500 millions de malades, et un tiers de l'humanité vit dans des zones à risque. Cette maladie parasitaire provoque un décès toutes les douze secondes dans le monde

nature le Monde

et il s'agit souvent d'un enfant de moins de cinq ans. Neuf cas sur dix surviennent en Afrique, mais le paludisme est en train de réapparaître en Inde, ainsi que dans d'autres pays où il avait été éradiqué, ou considérablement réduit, dans les années 50, grâce à une campagne coordonnée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). L'objectif était alors de détruire le vecteur de la malaria, un moustique (l'anophèle), au moyen de pesticides de la famille du DDT. Mais la recherche dans ce domaine comme le contrôle de la maladie ont disparu des programmes internationaux au cours des vingt années qui ont suivi, explique Anatoli Kondrachine, responsable de la lutte contre le paludisme à l'OMS.

Le relatif succès de cette campagne avait, dans de nombreux pays, laissé penser que la lutte était gagnée. Or les moustiques sont devenus résistants aux pesticides, dont les dégâts causés à l'environnement contraignent, par ailleurs, à réduire l'utilisation. *« Le développement des résistances du parasite aux produits disponibles et la période de plus de dix ans nécessaire à la mise au point d'un nouveau médicament rendent urgente la relance de la recherche, si l'on veut éviter une crise à l'avenir »*, prévient Dyan Wirth, spécialiste en parasitologie moléculaire à la Harvard School of Public Health, et président du comité directeur de l'OMS sur les médicaments de la malaria.

**« PLUS VASTE, PLUS AMBITIEUX »**

En outre, le réchauffement de la planète risque de faire réapparaître le paludisme dans des pays situés dans des zones aujourd'hui protégées. Depuis dix ans, les stratégies nationales et internationales pour *« en finir avec le paludisme »* ne se comptent plus. Mais beaucoup s'accumulent dans les tiroirs des gouvernants, et bien peu ont été correctement appliquées. *« Le problème est que l'action menée dans ce domaine est limitée et peu efficace »*, commente Richard Feachem, qui, à la Banque mondiale, dirige le département de la santé, de la nutrition et de la population.

Cent ans après la découverte par Ronald Ross du rôle du moustique comme vecteur de la maladie (ce qui lui a valu le prix Nobel de médecine en 1902), la recherche sur la malaria et le contrôle de cette affection pourrait néanmoins franchir un seuil historique. En 1996, des discussions exploratoires sur la création d'un nouveau grand programme international ont été amorcées par le docteur Ebrahim Samba, responsable de la région Afrique à l'OMS, et Richard Feachem. *« En rester à la gestion courante, c'est laisser la situation se dégrader et conduire à une crise*, estime M. Feachem. *Il fallait entreprendre autre chose de beaucoup plus vaste, de plus ambitieux, afin d'inverser le courant. »*

L'idée est de créer un seul et unique programme international de contrôle de la malaria, l'*African Malaria Initiative*, qui réunirait la Banque mondiale, l'OMS et d'autres organisations internationales comme l'Agence pour le développement international et les Centres pour le contrôle de la maladie, aux Etats-Unis, ainsi que la Commission européenne et l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Ce programme se déroulerait sur le long terme. *« Il ne faut pas nous illusionner avec un programme de cinq ou dix ans*, précise M. Feachem. *Nous travaillons sur trente ans, et chacun devra s'engager pour une durée de cet ordre. »*

Le défi est de taille. De nouveaux moyens sont à mettre en place pour maîtriser le plasmodium, parasite responsable du paludisme, ainsi que le moustique qui la transmet. Le lancement du programme repose sur la mise en place de l'infrastructure nécessaire au contrôle de la maladie et aux soins de santé partout en Afrique. L'objectif, dans l'immédiat, est d'utiliser de façon plus efficace les moyens existants. Pour M. Feachem, il faut concevoir un projet d'ensemble, *« au lieu de se saisir de la dernière idée séduisante, que l'on cherche à appliquer sans véritable réflexion ni précaution »*.

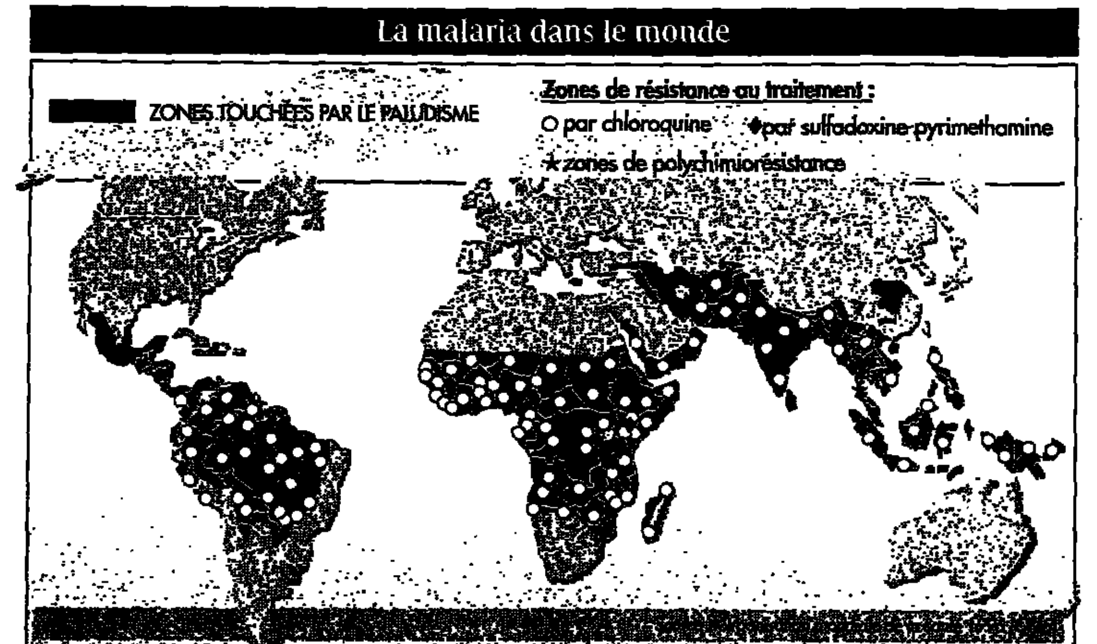
La décision effective de lancer l'*African Malaria Initiative* sera prise cette année, mais les organismes intéressés n'ont pas encore abordé la question du financement. M. Feachem est convaincu que ce programme permettra de mieux utiliser les fonds existants, et qu'il jouera un rôle d'aimant en attirant de nouvelles subventions de la communauté internationale. Pour sa part, l'OMS injectera cette année 10 millions de dollars (57 millions de francs) supplémentaires pour la recherche et le contrôle du paludisme, une somme qui équivaut au tiers de ses dépenses annuelles dans ce domaine.

Maxime Schwartz, directeur de l'Institut Pasteur de Paris, et Harold Varmus, directeur de l'Institut national de la santé aux Etats-Unis, ont organisé en 1996 des débats parmi les chercheurs et au sein des organismes caritatifs et des agences pour le développement dans le but de définir une stratégie internationale coordonnée en matière de recherche, et de réunir l'argent qui fait cruellement défaut. Leurs démarches ont abouti à une rencontre à Dakar, organisée en janvier, qui, pour la première fois, a permis de réunir autour du paludisme les organisations caritatives, les instituts de recherche et les grands pourvoyeurs de fonds – comme la Banque mondiale. Une réunion complémentaire est prévue en juillet, alors que la Banque mondiale et l'OMS envisagent d'inclure les conclusions de la rencontre de Dakar *(lire ci-dessous)* dans l'*African Malaria Initiative*.

*Declan Butler*
*Correspondant de « Nature » en Europe*
*Traduction de Sylvette Gleize*

**★ Cet article ainsi que la version intégrale de l'« appel de Dakar » avec la liste des signataires sont disponibles, en anglais, à l'adresse : <http : www,nature.com>.**

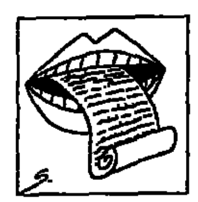
La malaria dans le monde




*Le développement des résistances aux médicaments anti-paludéens rend urgentes les recherches sur de nouvelles molécules et la mise au point d'un vaccin.*

# « Une stratégie à long terme »

***NOUS PUBLIONS** ici les principaux extraits de l'appel lancé à Dakar par une quinzaine de responsables politiques, médicaux et scientifiques soucieux de voir se développer à l'échelon international la lutte contre le paludisme.*



VERBATIM

« Le paludisme est un mal qui n'a que trop duré. Plus d'un million de personnes meurent chaque année de cette maladie, la plupart sont de jeunes enfants. Neuf de ces décès sur dix surviennent en Afrique, où la résistance à la chloroquine progresse, diminuant l'efficacité d'un médicament qui a autrefois aidé à limiter les pertes (...). De nouveaux moyens sont nécessaires pour contrôler le paludisme et son vecteur. Il nous faut trouver d'autres médicaments, afin de prévenir et de traiter la maladie, et mettre au point un vaccin (...). Il est urgent d'inscrire le paludisme à l'ordre du jour des programmes scientifiques, médiatiques et politiques, et d'en faire notamment une priorité de la recherche, aussi bien dans les pays développés de l'hémisphère Nord que dans ces régions du Sud où la maladie est endémique (...).

» La rencontre de Dakar a adopté le principe d'une recherche accrue sur le paludisme en Afrique comme la clef de voûte d'une stratégie de lutte contre la maladie. Une formation poussée des scientifiques africains et le renforcement des infrastructures de la recherche sont essentiels à une collaboration entre les chercheurs en Afrique et leurs partenaires de l'hémisphère Nord. La présence de scientifiques africains est également essentielle en ce qui concerne les expérimentations à venir et les interventions sur le terrain. (...)

» Les mois qui viennent vont, semble-t-il, fournir l'occasion de promouvoir une coopération internationale dans la recherche sur la malaria, avec pour objectif le contrôle total de la maladie. Le bureau régional africain de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), appuyé par la Banque mondiale, considère les conclusions adoptées à Dakar comme participant d'une stratégie à long terme, mise en place et menée à partir du territoire africain. L'Organisation de l'unité africaine (OUA) tiendra sa réunion annuelle au mois de juin. La malaria y sera à l'ordre du jour. Ce même mois, les pays du G-7 débattront de l'apparition de nouvelles maladies infectieuses et du retour des anciennes, parmi lesquelles la malaria. (...) La communauté internationale doit reconnaître la menace majeure que représente la malaria – tout comme la pandémie de sida –, et doit agir pour empêcher le désastre qui se prépare en Afrique. »

## *Des moyens de lutte*

● **Barrières textiles.** Les moustiquaires et rideaux imprégnés d'insecticide, utilisés depuis quelques années, semblent constituer un outil efficace dans la prévention du paludisme. Les résultats des essais multicentriques de terrain (méthode contrôlée randomisée) menés en Afrique avec l'appui de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) laissent penser que, dans certaines situations épidémiologiques, l'utilisation de telles moustiquaires permet de réduire de 15 à 35 % la mortalité infantile. D'autres recherches sont nécessaires pour améliorer l'efficacité de ces moyens et faire en sorte qu'on puisse les utiliser de manière continue.

● **Protection chimique.** L'OMS estime qu'en Afrique, où le taux de résistance à la chloroquine augmente et où l'on craint que la pyriméthamine-sulfadoxine soit toxique et moins efficace qu'auparavant, il est urgent de trouver une autre substance d'un prix abordable, efficace et sans danger. A court terme, on pourrait envisager d'administrer de l'amiodaquine à titre de médicament de première ou de deuxième intention dans les zones de résistance à la chloroquine. On étudie également des associations d'antifoliques qui ont une demi-vie courte, le chloroproguanil et la dapsone. L'OMS travaille aussi à la mise au point, au niveau international, d'un composé de synthèse chinois, la pyronaridine.

## Luis Pereira da Silva, professeur à l'Institut Pasteur de Paris

# « Les industries ne disposent pas des investissements nécessaires »

**« A quoi tient le désengagement actuel des firmes pharmaceutiques vis-à-vis de la recherche vaccinale contre le paludisme ?**

– Au début des années 80, il y avait plusieurs compagnies pharmaceutiques qui s'intéressaient au vaccin et qui avaient des groupes de chercheurs. On peut citer Wellcome en Grande-Bretagne, Behringwerk en Allemagne, Hoffman-La Roche en Suisse et Pasteur Vaccins en France. A partir des années 90, nous avons assisté en effet à un désengagement dans ce domaine.

» Aujourd'hui Wellcome ne travaille plus sur ce dossier ni Behringwerk, ni Hoffman-La Roche. Pasteur Vaccins fait partie de Pasteur Mérieux Connaught, qui s'est désengagé à l'échelon industriel. Aucune compagnie pharmaceutique à travers le monde n'a de programme de recherche sur le vaccin antipaludéen. Il n'y a plus que des entreprises comme SmithKline Beecham, qui passe des contrats avec des équipes de recherche ou avec l'armée américaine pour développer des aspects particuliers. Mais ce n'est pas un projet cohérent et permanent.

» Il y a donc moins d'investissements dans un secteur qui, hier, faisait partie de l'éthique de ces firmes industrielles. Behringwerk notamment avait une tradition de développement de produits à dimension médicale et sociale. Pasteur aussi, du temps de Pasteur Production créé par Jacques Monod. Tout comme Mérieux, il n'est d'ailleurs pas inutile de rappeler la figure de Charles Mérieux. Maintenant, avec la mondialisation et la concentration croissante, ces compagnies se sont désengagées. Sans leur en faire grief, dans la mesure où on exige qu'elles soient rentables, l'éthique sociale traditionnelle de ce secteur est en train de disparaître.

**– Quelles sont les conséquences de ce phénomène ?**

– Les principaux laboratoires de recherche américains ou européens spécialisés dans la vaccinologie antipaludéenne ont découvert et développé une dizaine de molécules qui sont prometteuses. Mais il nous faut aller aujourd'hui vers les essais cliniques de ces molécules produites selon les normes GMP (*good medical practice*) et ces laboratoires de recherche ne disposent pas de l'expertise, du savoir-faire, de l'équipement que l'expérimentation humaine des candidats-vaccins nécessiterait.



LUIS PEREIRA DA SILVA

» Nous avons compris d'un point de vue scientifique qu'il n'y aura pas, face au paludisme, une molécule vaccinale « miracle », comme on a pu en avoir avec le virus de l'hépatite virale de type B. Il faudra ici associer plusieurs molécules, peut-être une douzaine, ce qui complique la démarche industrielle. Un tel travail est d'autant plus compliqué que les industries ne disposent pas des investissements nécessaires et que les laboratoires de recherches sont, de ce point de vue, démunis. Cela permet de souligner l'importance de l'« appel de Dakar ». Pour la première fois, les chercheurs des institutions se sont retrouvés en dehors du système de compétition stérile pour échanger la réalité de leurs expériences. On a mis aussi en contact les institutions internationales et nationales qui sont responsables pour les investissements dans la recherche ainsi que les responsables de la santé publique concernés.

**– Le vaccin est-il la réponse univoque et universelle au fléau que constitue le paludisme ?**

– Absolument pas. Pour les scientifiques, le vaccin ne sera pas la solution unique et miracle mais un élément de la réponse préventive. Les scientifiques qui travaillent sur le vaccin ont confiance dans l'avenir de la démarche vaccinale mais sont aussi convaincus que d'autres dispositions préventives sont indispensables, concernant notamment la lutte et la protection contre le moustique vecteur et le développement de médicaments antipaludéens. Là encore, ce schéma parasitaire ne peut être comparé aux schémas viral ou bactérien. La même analyse peut-être faite pour le désengagement des firmes pharmaceutiques vis-à-vis du vaccin et des indispensables nouveaux médicaments antipaludéens. On voit que des industries engagées dans la recherche de nouvelles molécules contre le paludisme n'ont plus, dans ce secteur, que des investissements réduits, quand ils ne sont pas nuls. Les investissements nécessaires sont jugés non rentables. Ces médicaments, sans constituer une solution-miracle, permettraient d'avoir un impact dans la diminution de la mortalité.

**– Etes-vous néanmoins optimiste ?**

– Je le suis grâce à la réunion et à l'« appel de Dakar ». La collaboration des scientifiques, la compréhension par ces derniers de l'importance du travail de terrain, la prise de conscience des besoins d'investissement du secteur industriel sont des aspects positifs. Peut-être allons-nous bientôt faire évoluer notre regard sur le paludisme. Celui-ci est toujours considéré, dans les centres de décision, comme une question marginale, le fruit de la pauvreté et du retard du développement économique et social. On regarde ainsi le paludisme comme une fatalité socio-économique. Rappelons que la France, avec la Guyane française, est un pays qui est concerné et qu'il n'est pas impossible que le paludisme resurgisse un jour prochain en Camargue. »

*Propos recueillis par*
*Jean-Yves Nau*

# Oscar De La Hoya, un boxeur entre deux cultures

## Le poids welter rencontre Whitaker à Las Vegas

**ATLANTA**
*correspondance*

La scène se passe un matin de fête, l'an passé, dans les rues d'un quartier est de Los Angeles. La communauté hispanisante, majoritaire dans cette partie de la ville, a envahi les trottoirs et décoré de vert, blanc et rouge les façades. Nous sommes le 16 septembre, le jour de l'Indépendance mexicaine. Une célébration nationale dont un boxeur de vingt-trois ans, tout sourire et élégant, ne perdra pas l'étrange souvenir. Placé en tête de cortège, assis sur le toit de sa Mercedes, Oscar De La Hoya traverse la foule en entendant les uns, surtout des femmes, hurler son nom et lui jurer amour et dévotion, tandis que les autres, des hommes, le noient sous leurs insultes.

Il offre des clins d'œil aux premières. Et il feint d'ignorer les seconds. *« Une bande de jaloux »*, glisse-t-il dans un murmure. Il s'en offusque à peine et ne retient que son plaisir. Il en a l'habitude, dit-on. Fils d'un ancien boxeur professionnel élevé au Mexique, Oscar De La Hoya a vu le jour en Californie, de l'autre côté de la frontière.

Il a grandi dans ce même quartier d'East Los Angeles qui, aujourd'hui, se dispute sur son compte. Aux Jeux de Barcelone, ce sont des drapeaux mexicains qui avaient salué sa victoire. Mais les larmes avaient noyé son regard, au moment où l'hymne américain avait été joué dans le stade. Mexicain pour les uns, Américain pour les autres, il n'a jamais voulu choisir. *« Je parle les deux langues*, explique-t-il. *Je me considère comme un Mexicain, car le sang du Mexique coule dans mes veines. Mais je suis fier, vraiment très fier, d'être né aux Etats-Unis. »*

Seul ennui : le mélange des genres s'accommode mal d'un milieu, la boxe professionnelle, où il n'est jamais bien vu de passer trop souvent d'un camp à l'autre. Champion du monde des super-légers, invaincu en vingt-trois combats, Oscar De La Hoya présente toutes les garanties du succès. Aux Etats-Unis, les spécialistes du marketing trouvent en lui le meilleur, voire le seul, véritable « produit » que la boxe actuelle ait à vendre au public, sorti des éternels poids-lourds. Un potentiel commercial qu'une victoire contre Pernell Whitaker, samedi 12 avril à Las Vegas, pour le titre mondial des poids welters, pourrait encore décupler. Oscar De La Hoya a tout. Mais peut-être a-t-il trop. Pour les Américains, il est un « golden boy » au sourire éclatant, mais aux origines trop nettement hispanisantes pour être tout à fait des leurs. Les Mexicains, eux, lui reprochent d'avoir abandonné son quartier de naissance pour s'isoler dans le confort d'un simple chalet de bois, caché sur les hauteurs de Whittier, au nord de Los Angeles. Ils lui en veulent aussi de jouer au golf, un sport qui leur est étranger. Et, plus encore, ils n'ont jamais accepté de voir ce « kid » à peine sorti de l'adolescence bousculer, en juin 1996, leur véritable héros, Julio Cesar Chavez, jusqu'à le faire chuter de son piédestal. Ce soir-là, la victoire a offert au gamin un titre mondial. Mais elle a également tranché d'un coup trop brusque les racines qui le maintenaient encore sur le sol de ses ancêtres.

### ÊTRE UN EXEMPLE

Pourtant, Oscar De La Hoya ne ménage pas ses efforts pour plaire. Il raconte avec douceur que sa carrière de boxeur ne durera pas assez longtemps pour abîmer son beau visage. *« Je veux faire trente, peut-être quarante combats,* dit-il. *A vingt-six ans, j'aurai quitté le ring. Il sera alors encore temps de réaliser mon autre rêve, aller à l'université pour étudier l'architecture. J'ai toujours aimé dessiner. »*

A ses amis, il répète que toutes ses victoires de boxeur sont dédiées à sa mère, Cecilia, décédée des suites d'un cancer peu avant les Jeux de Barcelone. *« Elle était mon inspiration*, soupire-t-il. *Et ma première supportrice. Lorsque j'étais encore un enfant, c'était toujours elle qui me réveillait le matin pour aller courir. Elle m'a appris à me battre sans mes poings. »*

En janvier, Oscar De La Hoya avait profité d'une rencontre informelle avec quelques journalistes pour oser un début de confidence. *« Ce que j'aime le plus dans la vie d'un champion, ce n'est pas l'argent ou la notoriété,* avait-il doucement raconté. *C'est de pouvoir être un exemple pour les enfants. »* Il n'est pas sûr, dans ce cas, que la seule force de ses poings lui soit suffisante.

*Alain Mercier*



Patrick Proisy, directeur d'IMG-France

# « Notre arrivée à Strasbourg s'inscrit dans la volonté d'installer IMG au cœur du foot européen »

**Lundi 14 avril, à l'issue d'un conseil municipal extraordinaire, le Racing-Club de Strasbourg entrera dans le giron d'IMG-McCormack, la société américaine de management sportif. Un changement qui peut permettre au finaliste de la Coupe de la Ligue, samedi 12 avril, de lutter avec les plus grands clubs européens. Patrick Proisy, directeur d'IMG-France et futur président de la SAOS du club strasbourgeois, explique sa stratégie.**

**« L'arrivée d'un groupe de la dimension d'IMG à la tête du Racing-Club de Strasbourg s'apparente-t-elle à la démarche entreprise par Canal Plus avec le Paris Saint-Germain et par Robert Louis-Dreyfus, patron d'Adidas, avec l'Olympique de Marseille ?**

– Avec le PSG, les responsables de Canal Plus ont joué une carte politique. A l'OM, ils ont joué celle d'Adidas pour ne pas laisser rentrer Nike, notre client, dans le club. Notre démarche avec le RC Strasbourg est totalement différente. Nous voulons lui donner les moyens de lutter à armes égales avec les autres clubs européens.

**– IMG n'est pourtant pas une entreprise philanthropique...**

– Notre arrivée à la tête du club strasbourgeois s'inscrit dans la volonté d'installer IMG au cœur du foot européen. Strasbourg est notre première incursion dans un marché intéressant, mais ce ne sera pas la dernière. Nous sommes en train de prospecter en Allemagne, en Angleterre, en Italie et en Espagne. A terme, IMG a l'intention de prendre en charge cinq clubs dont le profil peut être défini ainsi : évoluant en première division, avec un potentiel inexploité et une image à revaloriser. Pour ne prendre que l'exemple allemand, un club autrefois prestigieux comme l'Eintracht Francfort correspond assez à nos ambitions.

**– Votre entreprise connaît-elle les réalités du football ?**

– Nous nous occupons depuis de longues années des droits de transmission et du marketing du football chinois, coréen, thaïlandais, vietnamien et russe. Nous sommes également en charge de la régie publicitaire du stade de Wembley où évolue la sélection anglaise et où se déroulent les finales de la Cup. Actuellement, nous sommes en négociation avec le football sud-africain. Il était temps pour IMG d'investir dans des clubs européens.

**– Le RC Strasbourg était-il le seul club français intéressant ?**

– Nous aurions bien voulu travailler avec l'OM... Mais le club alsacien possède un potentiel très intéressant : des finances saines, une image attractive. Son budget actuel est légèrement inférieur à 100 millions de francs. Dès la saison prochaine, IMG va injecter 50 millions sur le marché des transferts. Cela ne permettra pas au Racing de rivaliser immédiatement avec les grands clubs européens, dont les budgets sont bien supérieurs, mais c'est un début, et, avec cette somme, nous comptons faire signer trois bons joueurs. D'ici cinq ans, IMG investira 150 millions de francs dans le club. Notre volonté, c'est que cet argent ne soit pas uniquement destiné aux transferts. Le Racing doit se doter d'infrastructures solides, qu'il s'agisse de terrains d'entraînement décents ou d'un centre de formation performant.

**– Votre arrivée à la tête du club alsacien n'a pas été aisée...**

– A mes yeux, le professionnalisme du foot français n'est pas une question d'argent, mais de compétences : or, dans tout ce qu'entreprend IMG, la compétence est réelle. Mais il nous a fallu convaincre une ville entière du bien-fondé de notre projet. Sans l'appui du maire, Catherine Trautmann, nous ne serions pas en charge du Racing. Elle a une vision cohérente de l'avenir du club strasbourgeois.

**– L'autre candidat en lice était Roland Weller, président du Racing, soutenu par le groupe de Jean-Claude Darmon. Entre IMG et celui que certains surnomment le grand argentier du football, est-ce la guerre ?**

– Etre en situation de monopole sur un marché n'est jamais sain. M. Darmon aimerait rester en situation de monopole. Depuis notre arrivée à Strasbourg, qui marque la véritable entrée d'IMG dans le milieu du foot français, je reçois des coups de fil de présidents de club qui sont ravis d'avoir un nouvel interlocuteur pour discuter « business ». *« Nous ne sommes pas mariés avec Darmon »*, me disent-ils.

**– Adidas est également en situation de monopole dans le football français, alors qu'IMG entretient d'étroites relations avec Nike...**

– Quatorze clubs de première division sur vingt sont équipés par Adidas. C'est ce qu'on peut appeler un abus de position dominante sur un marché. Chez IMG, nous agissons pour le compte de nos clients. Comme Nike est numéro un mondial dans son secteur, ses moyens financiers sont très importants. Le seul club équipé par Nike en D1, à savoir le PSG, touche 20 millions de francs, alors que les sommes versées par Adidas à ses partenaires sont beaucoup plus modestes. Mais rien n'empêche IMG de faire affaire avec Adidas.

**– Le RC Strasbourg est d'ailleurs en contrat avec Adidas... –** Un contrat signé il y a deux ans, courant jusqu'en juin 2000 et qui se révèle être très pénalisant pour le club puisque Adidas ne verse que 1,2 million de francs par an. Nous disons aux responsables d'Adidas : on veut faire du Racing un grand club. Vous aussi ? Alors révisez votre investissement à la hausse.

**– Quels objectifs sportifs vous fixez-vous avec Strasbourg ?**

– Vu les moyens mis en œuvre dans un premier temps, on ne pourra rivaliser avec les grands clubs européens, ni même avec Monaco ou le PSG. Mais, en étant malin, on peut arriver à faire de belles choses. Nous allons tenter de retenir les meilleurs joueurs de l'équipe actuelle et de faire signer un arrière latéral gauche, un meneur de jeu et un attaquant. Cette saison, la moyenne de spectateurs au stade de la Meinau avoisine les 12 000 par match. Notre objectif, c'est d'atteindre les 25 000. Pour cela, il faut travailler. Nous avons l'intention de construire un musée-boutique qui retracera l'histoire de ce club et dans lequel les gens pourront revivre les grandes heures du Racing mais également se procurer des produits-souvenirs de qualité et abordables. Nous allons également changer le logo du club pour lui donner une image plus claire. En fait, nous voulons faire du Racing un grand club, avec une image plus chaleureuse. »

*Propos recueillis par Alain Constant*

## Un géant américain à la tête du club alsacien

L'HISTOIRE du Racing-Club de Strasbourg, vénérable institution fondée en 1906, a souvent été mouvementée à défaut d'être glorieuse. Le club-phare d'une région passionnée de football a, en effet, rarement atteint les objectifs sportifs que ses ambitions laissaient espérer. Vainqueur de la Coupe de France à deux reprises (1951, 1966), champion de France de première division en 1979, le Racing présente, en cette fin de siècle, un palmarès trop léger par rapport à l'énorme potentiel existant dans la capitale alsacienne.

De querelles de personnes en jalousies politiques, le temps a passé sans que le club puisse acquérir une notoriété internationale. Aujourd'hui, avec l'arrivée aux commandes d'un géant du management comme l'est le groupe américain IMG-McCormack, le RC Strasbourg change de siècle avant l'heure.

A l'image des autres collectivités locales françaises dont le mouvement de désengagement dans le financement des clubs professionnels est devenu une réalité, la mairie de Strasbourg, détentrice de 49 % des parts du club, a décidé de les céder non pas au plus offrant, mais à celui qui proposerait le projet de développement le plus ambitieux et cohérent pour le Racing.

Le maire, Catherine Trautmann, a suivi ce dossier délicat pour finalement trancher, à la surprise de beaucoup, en faveur du projet d'IMG-McCormarck face à la carte Roland Weller, actuel président du Racing, soutenu par le groupe de Jean-Claude Darmon, surnommé *« l'argentier »* du football français. Si le dossier présenté par Patrick Proisy, l'ancien champion de tennis devenu président d'IMG-France l'a emporté, c'est parce que le groupe pour lequel il travaille représente à la fois une sécurité financière pour l'avenir et possède un savoir-faire mondialement reconnu dans la gestion d'événements, de droits et de politique de marketing. IMG-McCormack brasse 11 milliards de francs de chiffre d'affaires annuel, avec une présence effective dans plus d'une quarantaine de pays.

Son arrivée à Strasbourg constitue sa première incursion dans le milieu très intéressant, à la fois économiquement et en termes d'image, du football européen. Mais comme l'avoue Patrick Proisy, ce n'est qu'un début. D'autres clubs européens seront, dans un avenir proche, pris en charge par IMG. En attendant, le premier à profiter de ce savoir-faire et de ces moyens (150 millions de francs investis sur cinq ans, dont 50 millions dès la saison prochaine) va être le Racing-Club de Strasbourg, auteur – le hasard fait bien les choses ! – d'une excellente saison sportive.

*Al. C.*

■ **FOOTBALL : Bastia se rapproche du PSG.** Auteurs d'un match nul (2-2) à Caen, vendredi 11 avril, grâce à des buts d'Anto Drobjnak et de Sébastien Perez à l'occasion d'un match en retard du championnat de première division, les joueurs corses sont troisièmes au classement, à deux points du PSG, qu'ils reçevront mardi 15 avril, pour la 33e journée.

■ **Toulouse a été battu par Lorient** (0-1) à domicile, vendredi 11 avril, lors de la 35e journée de championnat de deuxième division. Ce résultat surprenant permet à Châteauroux, vainqueur de Niort (2-0), de se rapprocher à un point des Toulousains, toujours en tête.

■ **L'équipe de France juniors,** avec notamment le gardien nantais Mickaël Landreau et l'attaquant d'Arsenal Nicolas Anelka, a battu les Pays-Bas 3-0, vendredi 11 avril à Alkmaar, grâce à des buts inscrits par le Messin Saha, le Monégasque Christanval et le Lyonnais (et futur joueur de l'Atletico Madrid) Hellebuyck.

COMMUNICATION

## La télévision numérique européenne fait le jeu des studios d'Hollywood

« LA SAMARITAINE » des acheteurs de télévision du monde. Pendant cinq jours, du vendredi 11 au mardi 15 avril, les chaînes de télévision vont s'approvisionner en fictions, documentaires ou dessins animés au Marché international des programmes de télévision, le MIP TV, à Cannes. La production française tend à mieux s'exporter. Selon TV France International (TVFI), l'organe chargé de faciliter l'exportation des programmes, les ventes françaises devraient croître, en 1996, d'au moins 10 % par rapport aux résultats de 1995 (453 millions de francs).

Toutefois, la balance commerciale audiovisuelle penche toujours en faveur des Etats-Unis. *« Le rapport est de un à trois, voire à quatre »*, affirme Alain Modot, délégué général de TVFI, même si les statistiques publiées par la direction de la balance des paiements de la Banque de France semblent plus optimistes.

De fait, la concurrence exacerbée entre les bouquets numériques CanalSatellite et TPS (copiloté notamment par TF 1, la CLT et M 6) va faire le jeu des studios américains. *« L'Europe refinance Hollywood »*, affirme ainsi Alain Modot. Au-delà des simples acquisitions de programmes américains par les chaînes hertziennes (plus de 700 millions de francs pour Canal Plus en 1996 par exemple), la surenchère des droits pour la bataille de la télévision numérique se compte en milliards de francs.

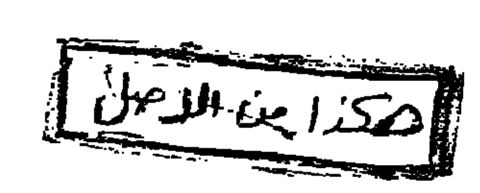
### PHÉNOMÈNE DE CONCENTRATION

TPS a ainsi conclu des accords d'exclusivité de 1,2 milliard sur dix ans avec Paramount et de 350 millions sur cinq ans avec MGM-UA. En 1997, TPS investira davantage dans le cinéma américain que dans le septième art français (qui lui coûte déjà 100 millions). De son côté, CanalSatellite, qui, sur ses 500 000 abonnés, en revendique 300 000 pour son bouquet numérique, a signé des contrats d'exclusivité d'achats de films avec Warner, Disney, 20th Century Fox, Columbia et MCA. Sans compter les sommes vertigineuses investies dans le cinéma américain par le Bavarois Leo Kirch pour son bouquet DF1. Le marché de la production dans l'Hexagone a connu, cette année, des rachats en série. Sont ainsi récemment passés dans le giron d'Europe 1 Communication (Hachette) : 50 % de Leo Productions, la société de Jean-Louis Burgat (documentaires animaliers), 35 % d'Image et Compagnie, le groupe de Serge Moati, et 100 % de DEMD, qui produit « Nestor Burma ». GMT (autre filiale d'Europe 1 Communication) doit annoncer une alliance avec Columbia Tri Star, pour créer Pegasus TV, chargée de produire des séries. Par ailleurs, Hamster a été repris l'été dernier, pour 82 millions, par le groupe AB Productions. Ellipse (Canal Plus) a aussi sacrifié à cette tendance à la concentration, en fusionnant avec Alya.

Parallèlement, la production hexagonale devrait, selon Christian Charret, président de l'Union syndicale de la production audiovisuelle (USPA), connaître *« un léger essoufflement de la fiction »* cette année, dû à l'effet conjugué d'*« une limitation des investissements de TF 1, qui se concentre sur certaines grosses productions »*, et des réductions budgétaires imposées à France Télévision. Il s'attend aussi à *« une très mauvaise année pour les documentaires »*, un genre *« sinistré en raison des coupes financières imposées à Arte et La Cinquième »*, mais reste optimiste sur la constitution prochaine d'un second marché des programmes, avec une rediffusion sur le câble ou le satellite des programmes déjà amortis sur les chaînes hertziennes.

*Nicole Vulser*

■ **Les représentants du personnel de France 3** ont critiqué l'enquête interne menée à la demande de la présidence de France Télévision sur les faux « 19/20 » de France 3 (*Le Monde* du 12 avril). Le SNJ-CGT déplore que France Télévision n'ait pas déposé plainte, soulignant que *« l'absence totale de responsabilités dans l'entreprise est inconcevable »*. La CFDT juge le rapport *« insuffisant et orienté »* car il *« tend à minimiser les responsabilités de la hiérarchie et les vrais responsables ne sont pas désignés »*.



# A souliers d'été, pieds légers

## Les chaussures « climatisées » entrent en ville, et plusieurs marques « jeunes » renouvellent leur aspect sans oublier le confort

**EN AVRIL**, chacun enlève ce qui lui plaît. Les épaules se dénudent et les silhouettes s'allègent, ailées par la promesse de prochaines canicules. Seul le pied s'interroge sur la marche à suivre. Les sandales, mules, scoques et autres cothurnes qui sont la tendance de l'été 1997 l'exposent aux morsures des brides et aux débris des rues. Les mocassins bas, en cuir très souple, se recommandent pour le *friday wear* – tenues plus décontractées qui envahissent certains bureaux, en prélude au week-end –, mais le pied s'y morfond, se brûle au talon et risque, en cas d'abus, un affaissement sournois de la voûte plantaire. Quant aux chaussures de sport, type Nike ou Reebok, leur désinvolture affichée est soumise à la limite d'âge : Paris n'est pas New York. Restent les tennis, idéales pour laisser respirer le pied. Il ne leur manque qu'un peu de tenue pour être acceptées partout.

Tout près de l'Assemblée nationale, à la pointe que forment le boulevard Saint-Germain et la rue Saint-Dominique, Sport et Climat s'efforce d'y remédier. Ce magasin spécialisé dans les vêtements pour pays chauds fournit des chaussures en toile à une clientèle d'habitués, où les anciens coloniaux sont désormais minoritaires.

### CRÉATIVITÉ ESPAGNOLE

Conçus pour décaler en douceur un costume d'été ou un tailleur léger, ces souliers décontractés, mais sachant se tenir, sont constitués – comme l'espadrille – d'une toile de coton remontée sur des semelles de corde, ici renforcées d'une semelle antidérapante en elastomère. Tout aussi écologiques, bien qu'infiniment plus évolués que les mocassins en corde cousue des artisans de Marrakech, ils sont ici présentés sous trois couleurs sages (bleu, blanc, beige) et deux marques : l'italien Zapas (fil épais, ligne élégante : 370 F la paire) et l'espagnol Festival (avec une toile plus fine et des œillets un peu voyants, mais la coquetterie de talons compensés pour les modèles féminins : 235 F).

Ces souliers du soleil, lavables et confortables, qui libèrent le pied sans alléger la bourse, chaussent depuis toujours les fermiers pauvres de Majorque. L'année même où Franco mourut, un entrepreneur local connut un vif succès en les fabriquant en série : le vent nouveau qui soufflait sur l'Espagne accréditait une démarche neuve, délivrée des pesanteurs.

Pendant que la nouvelle marque, baptisée Camper, étoffait son catalogue *casual* avec des modèles en cuir (lignes Urban, Classic, Outdoor, Fun, etc.), ces souliers en grosse toile de coton montés sur des semelles en pneu et cousus de fil de chanvre, que les artisans livraient jadis enveloppés dans du papier journal, perdaient leur rusticité au contact de la créativité espagnole.

Bas (type tennis) ou montants (type baskets), renforcés ou non de pièces en cuir, ils chaussent aujourd'hui les familles ibériques. Astucieusement baptisée Camaleon, cette chaussure paysanne a changé son identité en s'installant à Londres et à Milan. Là-bas, tout comme dans ses deux boutiques parisiennes, Camper séduit les jeunes « décalés » – ceux qui conjuguent le souci du naturel aux séductions de l'air du temps – et ensoleille les revers de pantalon des costumes trop stricts. Cette histoire de chaussure professionnelle qui, forte de son authenticité, s'affine pour enjôler les pieds des citadins est un classique du succès. Avant de chausser le pape, la lourde Méphisto comblait les randonneurs. La Doc Marten's que s'arrachent les adolescents fut conçue par un médecin-trotteur. Si ces deux marques restent trop typées pour la vie de bureau, d'autres ont sauté le pas.



*Hogan en lin (650 F, même prix en shantung).*

Ancienne chaussure des géomètres et des paysans, la Paraboot est devenue un must du confortable cousu main. La marque n'hésite pas à griffer des sandales de curé – produit réputé « difficile » – et propose pour l'été des mocassins très féminins vernis en bronze et rouge sang. Stéphane Kélian ose, pour chausser l'homme, des mocassins ou des souliers à boucle en cuir tressé, dans des alliances de tons (rouge/crème ou marron/bleu pétrole) que n'ont jamais connus nos grands-pères.

Plus sobre, Timberland, entreprise familiale américaine – lancée avec ses souliers de bûcheron – présente d'élégants mocassins en « canvas » (toile de bâche), qui concurrenceront cet été les Camaleon. Mais, au chapitre des chaussures en tissu, la palme de la fantaisie revient à Superga. Cette entreprise, qui débuta en bottant l'armée italienne, a élargi sa vocation aux chaussures de sport destinées à la ville. Ses 4,5 millions de paires de tennis vendues chaque année comprennent des modèles en tweed et en cachemire destinés aux hyper-actives, que Lanvin, lors d'un défilé, n'hésita pas à assortir à des tailleurs.

Camper, modèle toile et cuir, Camaleon haute (470 F).

### « HABILLÉES EN TOILE »

Aucune tradition lointaine, aucun usage très professionnel n'est venu la légitimer, et pourtant la Hogan (650 F en lin ou en shantung) est certainement la plus institutionnelle (300 000 paires vendues chaque année en Europe) des chaussures « habillées » en toile. Tout comme Tod's – autre marque du groupe italien Diego Della Valle –, elle a si bien sécrété sa légende qu'elle semble avoir toujours existé. Née vers la fin des années 80, époque où le sportswear apprenait les subtilités du goût, la Hogan se présenta comme un basique du loisir. Une chaussure toute simple, amicale, qui ne visait aucune spécialisation particulière afin que tous se l'approprient.

La Hogan marche, court, appuie sur l'accélérateur, dépasse d'un jean ou d'un pantalon de lin, enveloppe un pied nu... Pour tenir le pied, cinq paires d'œillets et un molleton ceinturant le bas de la cheville. Pour assurer la marche, la gomme d'une semelle plantaire anatomique qui se moule, dit-on, au pied particulier de son propriétaire. A la fois ronde et fuselée, ultra-légère et résistante (l'empeigne est doublée), confortable et lavable en machine, elle passe, au Festival de Cannes ou à Saint-Rémy-de-Provence, pour un subtil signe de reconnaissance. La Hogan ordinaire – qui existe aussi en cuir – est faite en canvas, dans des tons beiges ou bleutés.

Cette année, pourtant, elle sort de sa neutralité pour oser le lin, et même le shantung. Or, argent, brique ou bleu pétrole, ces « objets » en soie sauvage font miroiter les pieds des femmes qui ne conçoivent pas le naturel sans quelque sophistication...

*Jacques Brunel*

LIEU

# Café à photos dans le Marais

**LA MODE** est aux bois pâles, presque blancs, érable, bouleau, frêne, poirier. La Maison européenne de la photographie (MEP), ouverte il y a un an dans le quartier du Marais, à Paris, est un espace voué à la lumière, une chambre claire pour mettre en valeur les épreuves issues de la chambre noire. Tandis que l'on y expose « les Européens » tels qu'Henri Cartier-Bresson les a vus dans les années 50 (*Le Monde* du 21 mars), les deux dernières pièces de cet ensemble généreux qui compte un auditorium et une bibliothèque, sont offertes au public : une librairie et un café dans la note – claire – et dans l'esprit décoratif du temps.

Les essences de bois choisies sont pour beaucoup dans cette discrétion affichée. Ainsi Pierre Deltombe a-t-il retenu du contreplaqué de bouleau pour les étagères et les comptoirs de la librairie, ce qui contribue à ne pas accentuer l'exiguïté des mètres carrés de cet entre-deux-murs qui semble mal calibré à la curiosité des visiteurs. La sélection d'ouvrages est assurée par Michèle Ignazi qui tient, rue de Jouy, depuis 1992, une librairie vivante, accordée à un quartier réveillé ces dernières années par l'éclosion de boutiques et de restaurants typés, qui ont su s'insérer familièrement entre les anciens bougnats et le chantier de restauration de l'hôtel de Beauvais où vécut Mozart.

### PROFONDEUR

Encore aéré par l'atmosphère fluviale de la Seine proche, ce bout de rue de Fourcy a longtemps été à l'image disparate des rescapés des alentours, hôtel d'Aumont, hôtel de Sens, isolés parmi les façades grises de la reconstruction. Il est devenu, depuis l'ouverture de la MEP, un but en soi, ne serait-ce que pour le dialogue distingué et laconique établi par l'architecture d'Yves Lion avec le décor classique de l'hôtel Hénault de Cantorbe (*Le Monde* du 23 février 1996). C'est en rez-de-jardin, dans la partie la plus ancienne de cet ensemble, qu'on a logé le café, accessible seulement après avoir acquitté l'entrée pour les expositions.

Autant la librairie semble à l'étroit, autant le mini-café semble tirer parti de l'espace sous les voûtes, sans l'encombrer, en dépit d'une aimable incohérence des références. Ici, le Japon moderne avec le tissu anthracite de la banquette roide et des sièges à dos courbe (Nestor Perkal). Là, le style bistrot avec les tables à pied central (David Wolff). De son passage chez les *« nouveaux barbares »* des années 80, Nestor Perkal, designer parisien né à Buenos Aires en 1951, a conservé le faux rustique des luminaires en branches de châtaignier taillées à l'Opinel et clouées bricolo.

Mais deux apports artistiques – et photographiques – créent la profondeur : des clichés sur verre de Keichi Tahara, encastrés dans le mur de l'entrée, et surtout les dessus de table, couverts de vues à 360 degrés de différentes places d'Europe, dues à Ernestine Ruben. Au lieu du marc de café, on peut lire dans le *ciel*, sous la tasse, et l'espace s'ouvre en abîme.

*Michèle Champenois*

**★ Maison européenne de la photographie, 5, rue de Fourcy, 75004 Paris. Tél. : 01-44-78-75-00. Exposition Cartier-Bresson jusqu'au 22 juin. Du mercredi au dimanche, de 11 heures à 20 heures. Entrée : 30 F. Café tous les jours aux mêmes heures, sauf le mercredi jusqu'à 17 heures.**

# *La Mobicarte, pour les intermittents du portable*

**Il y avait les télécartes pour les postes publics. Il y a maintenant la Mobicarte dont ses promoteurs espèrent qu'elle va contribuer à lever les réticences de ceux qui boudent encore le téléphone portable. Commercialisée dans toute la France depuis le 7 avril, cette carte à puce est une formule de prépaiement, sans abonnement ni facture, qui s'est déjà diffusée à près d'un million d'exemplaires en Italie depuis novembre 1996 et connaît un succès en Espagne et en Belgique.**

**Pour 270 francs, la Mobicarte s'adresse aux utilisateurs occasionnels qui n'envisagent pas plus d'une demi-heure de communication mensuelle. Après l'avoir glissée dans un téléphone portable, comme n'importe quelle carte GSM, l'utilisateur compose le 222 sur son clavier pour connaître le numéro d'appel qui lui a été attribué. Son capital de trente minutes de communication, en France métropolitaine, est valable pendant deux mois à compter du premier appel. Pendant quatre mois, il pourra recevoir des appels entrants. Seules restrictions ; on ne peut joindre ni l'étranger ni les numéros spéciaux (services audiotel, notamment).**

**Avant que la Mobicarte soit épuisée – un message vocal d'alerte prévient l'utilisateur cinq minutes avant l'expiration du crédit d'appel ou une semaine avant l'échéance de la validité – son rechargement est possible par une carte magnétique à gratter (144 francs pour trente minutes d'appel supplémentaires) que l'on peut se procurer dans un bureau de tabac ou un point de vente GSM. Composé sur le clavier du téléphone, le code en quatorze chiffres ainsi dévoilé permet de retrouver le capital de communications de la carte et de proroger sa durée de validité.**

**En pratique, l'appel d'un numéro extérieur comme l'opération de rechargement s'effectue après avoir composé le 222. Ces trois chiffres sont le sésame pour entrer en contact avec la plate-forme de télécommunication qui assure la gestion du service : reconnaissance de la Mobicarte, connexion avec le réseau Itineris, rechargement de la carte, demande de renseignements, etc. La nécessité de passer par ce préalable, y compris lorsque l'on souhaite effectuer un appel juste après un autre, est assez contraignante. Autre obligation : produire un document justificatif de son identité lors de l'achat de la Mobicarte. Cette exigence a été imposée à la demande du ministère de l'intérieur, inquiet à l'idée de voir d'éventuels malfaiteurs utiliser un numéro d'appel sans pouvoir être identifiés. Une crainte que ne partagent pas les autorités espagnoles et britanniques.**

**Cette carte de prépaiement peut être utile à ceux qui ne comptent utiliser que modérément leur portable. « Jusqu'à trente minutes de communications par mois, la Mobicarte est la meilleure solution sur le marché de la téléphonie mobile », assure France Télécom. Si l'on souhaite pouvoir passer des appels plus longs, il vaut mieux s'en remettre à une formule d'abonnement classique. Dans ces conditions, la Mobicarte devrait convenir à ceux qui ne peuvent utiliser à des fins privées le portable de leur entreprise ou aux vacanciers qui veulent pouvoir être joints pendant la durée d'une location ou d'un déplacement, mais aussi ceux qui sont disposés à prêter leur portable (à leurs enfants, par exemple) sans risquer de voir leur facture s'envoler. Pour France Télécom, l'essor de la Mobicarte constitue aussi un moyen de freiner la pratique du « subventionnement » qui consiste à associer la vente d'un abonnement à celui d'un téléphone à prix réduit, la différence étant à la charge de l'opérateur.**

*Jean-Michel Normand*

**★ Mobicarte, vendue 270 F pour trente minutes de conversation dans les points de vente du réseau Itineris de France Télécom. Recharge vendue 144 F (pour trente autres minutes) dans les bureaux de tabac et les agences France Télécom.**

# Fraîcheur matinale

**UN PUISSANT ANTICYCLONE** (1035 hPa) est actuellement centré sur l'Irlande. Il n'en bougera pas au cours des prochains jours. Il dirige sur la France un flux de nord, qui nous amènera de l'air frais et toujours sec dimanche.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** – Les températures seront fraîches le matin dans l'intérieur des terres, tandis que, l'après-midi, le thermomètre remontera entre 12 et 16 degrés du nord vers le sud.

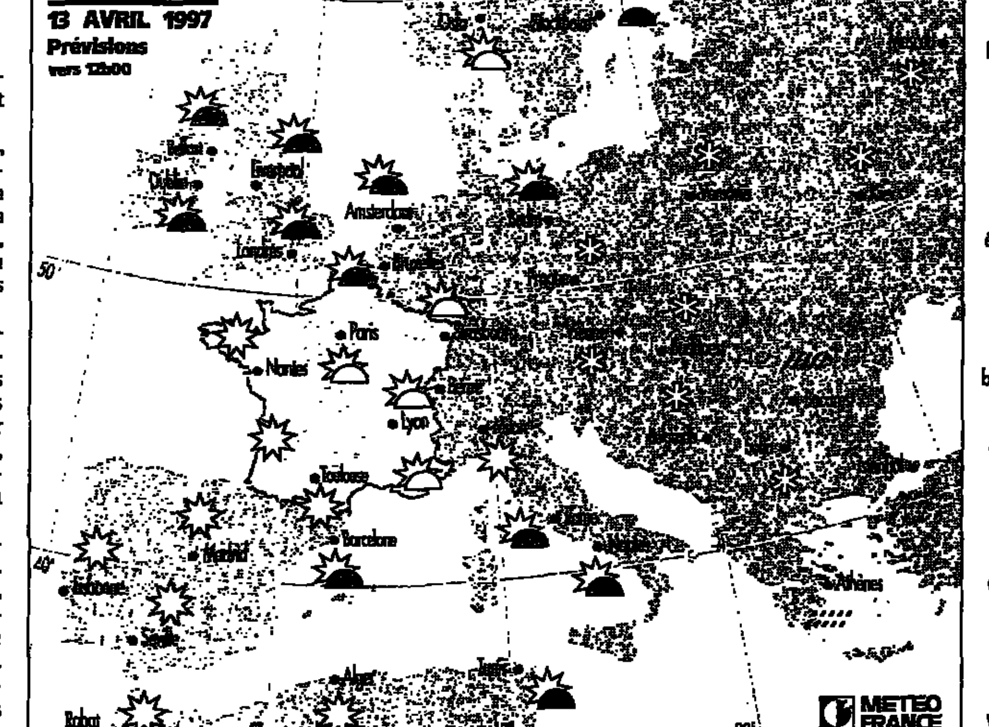
**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Ardennes.** – Sur le Nord et les Ardennes, des nuages venant de la mer du Nord envahiront progressivement le ciel. Ailleurs, la journée sera ensoleillée, avec des nuages l'après-midi. Après de petites gelées matinales, le thermomètre ne dépassera pas 11 à 14 degrés du nord vers le sud.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** – Le temps sera sec, mais le soleil sera contrarié par des passages nuageux. Les températures minimales seront comprises entre – 1 et 3 degrés, et les maximales entre 11 et 14 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** – Après dissipation des brouillards matinaux en Aquitaine, le soleil brillera en toutes régions. Le thermomètre, voisin de 2 à 5 degrés au lever du jour, atteindra 16 à 20 degrés l'après-midi.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** – Beau temps, avec quelques passages nuageux inoffensifs sur le relief de l'Auvergne et des Alpes. Il y aura au lever du jour quelques faibles gelées sous abri, l'après-midi, le thermomètre atteindra 14 à 18 degrés du nord au sud.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** – Journée très bien ensoleillée, avec de rares nuages côtiers le matin, puis des « cumulus de beau temps » l'après-midi sur le relief. Au lever du jour, il fera de 1 à 5 degrés, et entre 17 et 20 degrés l'après-midi.




## LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **BELGIQUE.** Deux syndicats de cheminots belges ont annoncé qu'ils arrêteraient le travail dans certaines régions pendant vingt-quatre heures à partir de lundi 14 avril. La grève, qui débutera lundi à 20 heures, affectera le trafic dans les provinces d'Anvers, du Limbourg et du Hainaut. Le jeudi 24, une grève de vingt-quatre heures risque de paralyser la région de Bruxelles. – *(Reuter.)*

■ **ETATS-UNIS.** Un accord de partenariat vient d'être conclu entre United Airlines et Walt Disney Attractions à l'occasion du 25e anniversaire de Disney World, à Orlando. Des opérations communes vont être mises en place.

■ **FRANCE.** Un hôtel Holiday Inn ouvrira ses portes à Grenoble au deuxième trimestre, après que l'hôtel Président, exploité par le groupe SHB, nouveau franchisé Holiday Inn, aura été rénové. Il est situé à proximité de l'autoroute de Lyon et du centre-ville.

**PRÉVISIONS POUR LE 13 AVRIL 1997**
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | PAPEETE | 26/29 P | KIEV | 1/7 * | VENISE | 6/12 S | LE CAIRE | 15/31 N |
| | | | | POINTE-A-PIT. | 21/29 S | LISBONNE | 11/26 S | VIENNE | 1/7 * | MARRAKECH | 12/23 S |
| | | | | ST-DENIS-RÉ. | 24/29 S | LIVERPOOL | 6/14 N | **AMÉRIQUES** | | NAIROBI | 16/21 P |
| | | | | **EUROPE** | | LONDRES | 3/16 N | BRASILIA | 13/26 S | PRETORIA | 11/20 S |
| | | | | AMSTERDAM | 3/11 N | LUXEMBOURG | -1/10 S | BUENOS AIR. | 16/27 S | RABAT | 12/23 S |
| **FRANCE métropole** | | NANCY | 2/12 S | ATHENES | 10/16 P | MADRID | 4/24 S | CARACAS | 24/30 S | TUNIS | 12/18 S |
| AJACCIO | 5/17 S | NANTES | 2/16 S | BARCELONE | 10/18 N | MILAN | 5/19 S | CHICAGO | 1/2 C | **ASIE-OCÉANIE** | |
| BIARRITZ | 6/17 S | NICE | 8/17 S | BELFAST | 6/12 N | MOSCOU | -2/2 * | LIMA | 19/25 S | BANGKOK | 25/37 S |
| BORDEAUX | 4/19 S | PARIS | 2/14 S | BELGRADE | 1/8 * | MUNICH | -1/7 N | LOS ANGELES | 14/20 S | BOMBAY | 23/31 S |
| BOURGES | 1/14 S | PAU | 4/18 S | BERLIN | -3/7 N | NAPLES | 6/14 N | MEXICO | 12/21 P | DJAKARTA | 26/30 P |
| BREST | 4/15 S | PERPIGNAN | 8/21 S | BERNE | -2/12 N | OSLO | 1/11 S | MONTREAL | 1/8 P | DUBAI | 17/29 S |
| CAEN | 4/11 S | RENNES | 1/15 S | BRUXELLES | 1/12 N | PALMA DE M. | 9/19 S | NEW YORK | 10/18 P | HANOI | 23/25 P |
| CHERBOURG | 3/12 S | ST-ETIENNE | 1/14 S | BUCAREST | 1/9 P | PRAGUE | -4/4 * | SAN FRANCIS. | 10/17 S | HONGKONG | 20/23 P |
| CLERMONT-F. | 1/15 S | STRASBOURG | 3/13 S | BUDAPEST | 2/9 * | ROME | 3/16 N | SANTIAGO/CHI | 8/26 S | JERUSALEM | 11/23 C |
| DIJON | 1/14 S | TOULOUSE | 4/18 S | COPENHAGUE | -1/7 C | SEVILLE | 12/27 S | TORONTO | -1/5 C | NEW DEHLI | 19/36 S |
| GRENOBLE | 2/18 S | TOURS | 1/14 S | DUBLIN | 6/14 N | SOFIA | -1/4 * | WASHINGTON | 10/18 S | PEKIN | 11/24 S |
| LILLE | 3/12 N | **FRANCE outre-mer** | | FRANCFORT | 1/12 N | ST-PETERSB. | -6/-1 S | **AFRIQUE** | | SEOUL | 10/18 S |
| LIMOGES | 3/14 S | CAYENNE | 24/29 C | GENEVE | -2/15 S | STOCKHOLM | -5/9 C | ALGER | 9/19 S | SINGAPOUR | 26/30 P |
| LYON | 4/16 S | FORT-DE-FR. | 23/29 S | HELSINKI | -7/3 S | TENERIFE | 12/18 S | DAKAR | 18/22 C | SYDNEY | 15/22 S |
| MARSEILLE | 6/20 S | NOUMEA | 21/26 S | ISTANBUL | 7/11 P | VARSOVIE | -1/3 * | KINSHASA | 19/30 S | TOKYO | 10/19 S |

*Situation le 12 avril à 0 heure TU*

*Prévision pour le 14 avril à 0 heure TU*

**FAMILLE**

# Etre malade et continuer d'aller à l'école

« *JE NE COMPRENDS rien à la différence entre le narrateur et le personnage principal* », se plaignait Michel, hospitalisé en urgence à Robert-Debré, à Paris. Le collégien restera seulement vingt-quatre heures en observation, mais, grâce au cours particulier que lui aura donné Marie-Hélène Bonnot, il part réconforté vers ses prochaines explications de texte. Professeur de lettres en activité, Marie-Hélène Bonnot fait partie des six cent cinquante bénévoles de l'association L'école à l'hôpital. Beaucoup sont des enseignants, en exercice ou à la retraite, mais on compte parmi eux des étudiants ayant déjà suivi deux ou trois d'années d'études supérieures, ainsi que des ingénieurs, des interprètes, des comptables ou même des médecins.

Tous assurent gratuitement l'enseignement des enfants et des adolescents, soit dans les stuctures hospitalières, publiques ou privées, de Paris et d'Ile-de-France, soit au domicile des malades. Comme cette organisation pionnière, active depuis 1929, les membres des trente-quatre associations aujourd'hui regroupées avec elle au sein de la Fédération pour l'enseignement des malades à domicile et à l'hôpital (FEMDH), interviennent dans les hôpitaux en complément des instituteurs spécialisés de l'éducation nationale, ou en lieu et place de ces derniers quand il n'en existe aucun de détaché. Mais de plus en plus, elles s'attachent à proposer un enseignement au domicile des jeunes, après leur hospitalisation ou entre des séjours répétés à l'hôpital.

Même pour des durées d'hospitalisation courtes – la moyenne, chez les 5-24 ans, est de quatre jours –, « *il nous semble essentiel de leur apporter une activité, une récréation intellectuelle* », estime Geneviève Dollon, directrice de L'école à l'hôpital. Cela est plus indispensable à la maison, où l'immobilisation est souvent longue. Or il n'existe quasiment pas d'alternatives proposées par l'éducation nationale.

**DE LA SOUPLESSE**

Unique en son genre mais concernant seulement la région parisienne, Votre école chez vous est un établissement privé, sous contrat avec l'éducation nationale. « *Nous sommes une école avec conseils de classe et bulletins de notes*, explique sa directrice, Soledad Nazac. *Notre enseignement qui va du primaire au bac, est dispensé chez les élèves : à condition de produire un certificat médical d'hôpital – et pas d'un médecin de ville –, les enfants peuvent être inscrits à tout moment de l'année, mais pour une période minimale de deux mois.* »

En ce qui le concerne, le Centre national d'enseignement à distance (CNED) ne propose des répétiteurs à domicile – et non des professeurs – qu'aux jeunes malades immobilisés chez eux pendant au moins une année scolaire. « *Or il y a une vraie demande pour des périodes courtes, de l'ordre de trois semaines à deux mois*, reconnaît Marie-Claude Linskens, directrice de l'Institut du CNED de Rouen. *C'est pourquoi nous collaborons de plus en plus avec les associations du type de celles que regroupe la FEMDH.* » L'Institut de Rouen a également innové cette année, en mettant au point des modules courts ne couvrant environ que trois semaines des programmes de la 6e à la 3e, en français, mathématiques et langues vivantes. « *Sans aucune publicité, nous en avons déjà diffusé trois cent cinquante depuis septembre dernier* », précise Marie-Claude Linskens qui souhaiterait développer ce genre d'interventions souples en liaison avec les principaux de collège.

De la souplesse, il en faut beaucoup aux associations et aux enseignants qui collaborent avec elles, pour s'adapter aux diverses situations. Il n'y a pas grand-chose de commun entre un enfant ou un adolescent provisoirement immobilisé chez lui à cause d'une fracture de la jambe, un autre, gravement atteint et obligé de faire la navette entre la maison et l'hôpital, ou encore un troisième dont la scolarité est perturbée à cause d'une pathologie chronique le contraignant à de courtes mais fréquentes absences de l'école.

Dans tous les cas, le but reste néanmoins le même : aider les jeunes, selon leurs possibilités et leurs besoins, à ne pas perdre pied sur le plan scolaire, et les sortir aussi de l'isolement et de la maladie. « *L'aide psychologique qu'apporte l'introduction de quelque chose de complètement normal auprès d'un enfant malade, est importante, car elle permet d'éviter la rupture sociale et l'enfermement sur soi-même* », souligne M. Soyer, directeur adjoint de l'association des Pupilles de l'enseignement public (PEP) du Puy-de-Dôme.

Comme la FEMDH, la Fédération des associations départementales des PEP, consciente des besoins non remplis par l'Etat, développe la scolarisation à domicile, en faisant appel à des professeurs rémunérés qui sont, dans la mesure du possible, les enseignants habituels de l'enfant.

Cette relation de type préceptoral, « *donne des ailes à certains élèves* », selon la formule de M. Nogues, instituteur et inspecteur départemental de l'éducation nationale à la retraite, bénévole d'une autre structure : l'association L'école à la maison de Tourcoing. Bien des parents, appartenant à des milieux sociaux défavorisés, découvrent aussi à cette occasion les bénéfices que tirent les enfants de cours particuliers. « *Nous sommes une passerelle entre un avant et un après : le retour dans la véritable école* », insiste la directrice de L'école à l'hôpital, qui veille à ne pas scolariser gratuitement à domicile des enfants qui pourraient aller en classe. Geneviève Dollon ne peut s'empêcher d'évoquer avec chaleur les propos d'une jeune maman africaine : « *Mais alors, s'ils ne sont pas malades, mes autres enfants ne pourront pas avoir ça ?* »

*Caroline Helfter*

## Des relais d'enseignement

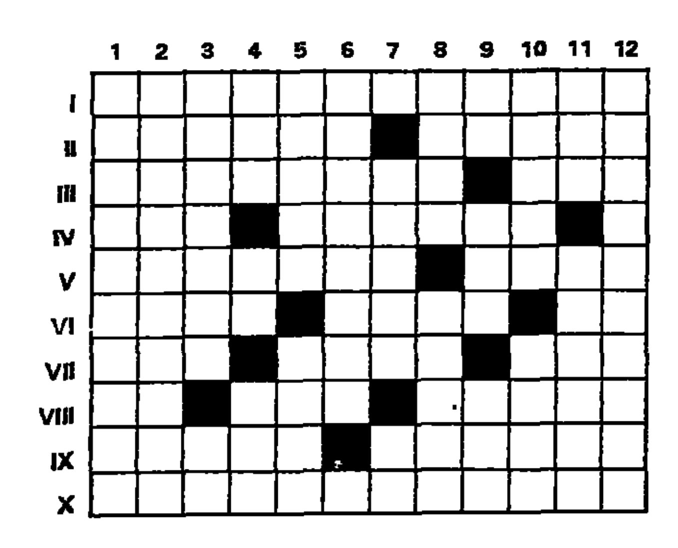
● **A Paris.** L'Ecole à l'hôpital et la Fédération pour l'enseignement des malades à domicile et à l'hôpital (FEMDH), mêmes coordonnées : 89, rue d'Assas, 75006 Paris, tél. : 01-46-33-44-80. Fédération des associations départementales des Pupilles de l'enseignement public : 108, avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris, tél. : 01-43-14-83-83. Votre école chez vous : 29, rue Merlin, 75011 Paris, tél. : 01-48-06-77-84, (droits d'inscription : 400 F primaire, 600 F collège, 800 F lycée). Des retraités de la Mutuelle générale de l'éducation nationale (MGEN) interviennent bénévolement auprès des enfants immobilisés, tél. : 01-44-84-83-00, de 10 à 12 heures le mercredi.

● **Dans le Nord - Pas-de-Calais.** L'Ecole à la maison, implantée à Tourcoing, a des antennes à Douai, Arras, Dunkerque et Valenciennes, 100, rue de Lille, 59200 Tourcoing, tél. : 03-20-36-18-55 (adhésion : 200 F).

● **Le CNED.** Des modules courts, destinés aux collégiens (250 F pièce) sont accompagnés d'une cassette vidéo en maths ou d'une cassette audio en langues (tél. : 05-49-49-94-94).

## MOTS CROISÉS

**PROBLÈME N° 97071**




**HORIZONTALEMENT**

I. Entre Lune et Soleil. – II. Dégrossie et peut-être affûtée. Fera le pas. – III. De bonnes mangeuses pas vraiment ragoûtantes. Impeccable. – IV. Le mouvement d'Arafat. Trois grands peintres derrière ce nom. – V. Travaillent dans les essences. Possessif. – VI. Gide mal rédigé. Donne de la couleur à l'oeil. Structure commerciale. – VII. Ce que la société produit de plus vil. Sortir du lot. Poil à l'oeil. – VIII. Entrent en piste. Poème chanté. Arrivé sur une autre planète. – IX. Quand l'huile a disparu de la peinture. Complètement épuisées. – X. Mise à plat pour mieux repartir.

**VERTICALEMENT**

1. Les banques ont perdu beaucoup de briques à cause de lui. – 2. Enrichissement ou appauvrissement du langage ? – 3. C'est vraiment laid. En baisse. – 4. Pourvoyeur d'essence. Points sur la rose. Annonce la fin et la sortie. – 5. Comme la galère des chefs. Fleuve frontière à l'Est. – 6. Il est dans la lune mais il n'existe pas. – 7. Donne un espace. Entrent en force. – 8. Donna la juste part. Se rendrait. – 9. Préposition qualitative. Personnel. Nul et n'importe comment. – 10. Conducteur du père Noël. Autre vie pour la peau. – 11. Surface. Est passée dans la machine. – 12. Quand le cerveau fonctionne bien des deux côtés.

*Philippe Dupuis*

**SOLUTION DU N° 97070**

**HORIZONTALEMENT**

I. Contraceptif. – II. Adorateur. Ro. – III. Petites. Eger. – IV. Huis. Luisant. – V. Arc. Miroitée. – VI. Epiée. Dé. – VII. Na (an). UNR. Berne. – VIII. Agace. Manies. – IX. Ul. Escortées. – X. Mors. Vitesse.

**VERTICALEMENT**

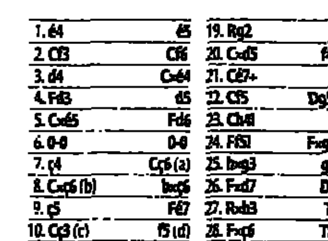
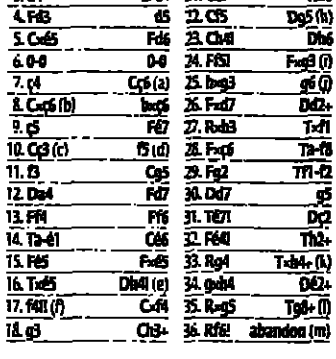
1. Capharnaüm. – 2. Odeur. Agio. – 3. Notice. – 4. Tris. Puces. – 5. Rat. Mines. – 6. Atelier. CV. – 7. Césure. Moi. – 8. Eu. Io. Bart. – 9. Présidente. – 10. Gâteries. – 11. Irène. Nées. – 12. Forteresse.

◆ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

## ÉCHECS

**N° 1736**

**10e « KLOOSTER TOURNOI »**
**(Ter Apel, 1997)**
**Blancs : A. Chirov.**
**Noirs : A. Youssoupov.**
**Partie russe.**

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. é4 | é5 | 19. Rg2 | Dh6 |
| 2. Cf3 | Cf6 | 20. Cxd5 | f4 (g) |
| 3. d4 | Cxé4 | 21. Cé7+ | Rh8 |
| 4. Fd3 | d5 | 22. Cf5 | Dg5 (h) |
| 5. Cxé5 | Fd6 | 23. Ch4 | Dh6 |
| 6. 0-0 | 0-0 | 24. Fé5! | Fxg3 (i) |
| 7. ç4 | Cç6 (a) | 25. bxg3 | g6 (j) |
| 8. Cxç6 (b) | bxç6 | 26. Fxd7 | Dd2+ |
| 9. ç5 | Fé7 | 27. Rxh3 | Txf1 |
| 10. Cç3 (c) | f5 (d) | 28. Fxç6 | Ta-f8 |
| 11. f3 | Cg5 | 29. Fg2 | Tf1-f2 |
| 12. Da4 | Fd7 | 30. Dd7 | g5 |
| 13. Ff4 | Ff6 | 31. Té7! | Dç2 |
| 14. Ta-é1 | Cé6 | 32. Fé4! | Th2+ |
| 15. Fé5 | Fxé5 | 33. Rg4 | Txh4+ (k) |
| 16. Txé5 | Dh4! (e) | 34. gxh4 | Dé2+ |
| 17. f4!! (f) | Cxf4 | 35. Rxg5 | Tg8+ (l) |
| 18. g3 | Ch3+ | 36. Rf6! | abandon (m) |

**NOTES**

*a)* Ou 7..., f6 ; 8. çxd5! Ou 7..., Cf6 ; 8. Fg5, dxç4 ; 9. Fxç4, Fxé5 ; 10. dxé5, Dxd1 ; 11. Txd1, avec avantage aux Blancs. Ou 7..., ç6 ; 8. Cç3, Cxç3 ; 9. bxç3, Fxé5 ; 10. dxé5, dxç4 ; 11. Fxç4, Dxd1 ; 12. Txd1, Ff5 ; 13. Fa3, Té8 ; 14. f4, et les Blancs sont mieux (Maroczy-Marshall, Paris, 1900). La suite moderne 7..., Fxé5 ; 8. dxé5, Cç6 ; 9. çxd5, Dxd5 ; 10. Dç2, Cb4 ; 11. Fxé4, Cxç2 ; 12. Fxd5, Ff5 ; 13. g4!, Fxg4 ; 14. Fé4, Cxa1 ; 15. Ff4, f5 est bien connue de Youssoupov mais n'offre aux Noirs que des chances de nullité.

*b)* Mieux que 8. çxd5, Cxd4 ; 9. Fxé4, Fxé5 ; 10. Cç3, f5!

*c)* Après 10. f3, Cg5 ; 11. Cç3, Té8 ; 12. Da4, Fd7 ; 13. Fd2, Tb8 ; 14. Ta-b1, Ff6, les Noirs ne craignent rien (Kasparov-Youssoupov, Horgen, 1995).

*d)* Youssoupov répondit en 1996 10..., Ff5 contre Chirov et 10..., Ff6 contre Ivantchouk en 1995.

*e)* Le pion d4 n'est pas défendable (si 17. Cé2, Cxç5).

*f)* La seule manière de sauver le pion d4 et de prendre l'initiative !

*g)* 20..., Dd2+ ; 21. Fé2 ne renforce pas les Noirs.

*h)* 22..., Fxf5 ; 23. Fxf5, fxg3 est à envisager.

*i)* Si 24..., Fxf5 ; 25. Cxf5, Dg6 ; 26. Dç2, Dg4 ; 27. Dd1!

*j)* Une combinaison qui échouera de peu.

*k)* 33..., Dé2+ ne suffit pas à stopper les Blancs : 34. Cf3, h5+ ; 35. Rxg5, Dé3+ ; 36. Rg6, Tg8+ ; 37. Tg7, Dxé4+ ; 38. Rh6, Dé3+ ; 39. Cg5!

*l)* Ou en vain 35..., Dé3+ ; 36. Rh5, Dé2+ ; 37. Dg4.

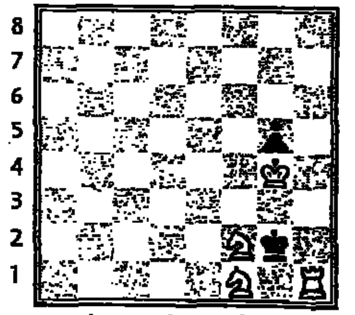
*m)* Les Noirs dépassent le temps réglementaire dans une position désespérée. Si 36..., Tf8+ ; 37. Ré5, Dh5+ ; 38. Ff5, Dé2+ ; 39. Rd5, Txf5+ ; 40. Dxf5, Dxé7 ; 41. Dé5+!

**SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1735**
**A. GURVICH (1927)**

(Blancs : Ra7, Dg3, Cç5 et h7. Noirs : Rh1, Cb4 et h2, Pg2.)

1. Cé4!, Cd3! (et non 1..., g1 = D+? ; 2. Cf2+, Dxf2 ; 3. Dxf2 avec un gain facile) ; 2. Df2!!, Cxf2 (si 2..., Cf1 ; 3. Dh4+, et si 2..., g1 = D ; 3. Cg3+) ; 3. Cg3+!!, Rg1 ; 4. Cg5! un extraordinaire zugzwang qui précède le mat.

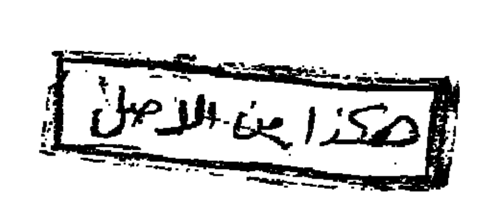
**ÉTUDE N° 1736**
**A. DREYERS (1957)**




Blancs (4) : Rg4, Th1, Cf2 et f1.
Noirs (2) : Rg2, Pg5.
*Mat en cinq coups. Les Blancs jouent et gagnent.*

*Claude Lemoine*

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE



**MUSIQUE** Après avoir exhumé de nombreuses partitions des bibliothèques occidentales, interprètes et musicologues cherchent aujourd'hui de nouveaux répertoires là où les jésuites allèrent accomplir leurs missions, aux Amériques, aux Indes, aux Philippines et en Chine. ● CURIEUX des musiques occidentales, les empereurs de Chine entretenaient, aux XVIIe et XVIIIe siècles, des collections de clavecins, des orgues et un orchestre d'instruments européens et assistaient, dans l'enceinte de la Cité interdite, à des représentations d'opéras européens. ● RIEN ou presque ne subsiste des instruments et partitions occidentales du Palais impérial. Un concert et une représentation d'opéra donnés à Pékin récemment par des Chinois et des Français ouvrent des perspectives d'échanges passionnants entre deux cultures qui ont parfois des ressorts communs.

# Duel pacifique entre l'Occident et la Chine dans la Cité interdite

## Au début du XVIIe siècle, la cour de Chine découvrait l'épinette. Un siècle plus tard, elle collectionnait les clavecins et écoutait des opéras européens. Il y a quelques jours, un orchestre français et un orchestre chinois se sont rencontrés pour confronter leurs répertoires

PÉKIN
*de notre envoyé spécial*

Sur la scène du palais du prince Cong, où se produisait la troupe de l'Opéra de Pékin au début de ce siècle, l'« Ensemble XVIII-21, musique des lumières » et l'Ensemble de musique traditionnelle de Chine sont installés pour une confrontation – pacifique – entre musique occidentale et chinoise. Autres temps, autres lieux, les lointains ancêtres de ses musiciens donnèrent vraisemblablement le même type de concert devant l'empereur Kangxi qui régnait sur la Chine au début du XVIIIe siècle, depuis la Cité interdite. Les Français ont revêtu de somptueux costumes européens anciens. Maquillés, perruqués, ils sont le miroir de leurs confrères chinois qui se produisent toujours dans les atours de l'ancienne Chine. C'est la première fois qu'une telle rencontre est organisée au XXe siècle. La télévision centrale est là : six caméras et une prise de son stéréophonique immortaliseront cette soirée à laquelle assiste un parterre choisi où l'on distingue le vice-premier ministre chinois et l'ambassadeur de France.


DESSIN NATALI FORTIER

Déjà présenté au Festival de Saint-Florent-le-Vieil Asie-Occident (Pays de la Loire), ce concert alterne des pièces de musique chinoise jouées par des Chinois, des airs anciens chinois transcrits pour violon, violoncelle ou flûte par le père Amiot et des sonates de Pedrini, un lazariste qui passa la majeure partie de sa vie à la Cité interdite où il devait mourir en 1746. L'aventure de Teodorico Pedrini est exemplaire. Envoyé par le pape en 1701 pour servir l'empereur de Chine qui souhaitait s'adjoindre les services d'un artiste européen, ce missionnaire n'arriva à bon port que dix ans plus tard après un tour du monde si rocambolesque que les scénaristes hollywoodiens ne pourraient pas l'imaginer. Reçu le jour même de son arrivée par l'empereur Kangxi, il devait rester au service de la Chine jusqu'à sa mort et vivre dans la Cité interdite. Chargé de l'entretien des clavecins et de l'éducation musicale de la cour, Pedrini construisit des orgues et composa de la musique. Il n'était pas l'« Iroquois » du palais impérial, mais un homme écouté et respecté.

Si les Européens ont envahi les Amériques dont ils ont détruit les civilisations indiennes par le feu, s'ils ont réussi à imposer notre civilisation à des populations que leurs descendants continuent de dominer, si l'Eglise catholique a évangélisé par la force, les relations entre l'Occident et la Chine ont été d'une tout autre nature aux XVIIe et au XVIIIe siècles. Ce grand pays était unifié, doté de structures économiques et politiques très organisées, d'une armée redoutable, de connaissances scientifiques et d'une culture ancestrale qui ne le cédaient en rien devant les nôtres. Au point que les Chinois nous tenaient pour des barbares. Dans le même temps, le pouvoir de l'église de Rome n'était plus aussi fort militairement et spirituellement qu'il l'était au XVe siècle. Il est d'ailleurs amusant de noter que les messages croisés du pape et de l'empereur de Chine n'étaient pas traduits à la lettre par leurs ambassadeurs. Le ton péremptoire de l'un comme de l'autre était considérablement adouci afin de ne pas provoquer l'irréparable et, accessoirement, l'exécution du messager.

Il y avait donc des clavecins à la Cité interdite. On sera surpris d'apprendre qu'il y avait tout un orchestre d'instruments européens et qu'on y donna des représentations d'opéras occidentaux interprétés par des artistes chinois devant la cour et la famille impériales. Pedrini avait reçu une éducation musicale qui lui permit de composer des sonates dans la tradition européenne. Il avait été précédé par d'autres religieux. En 1601, Matteo Ricci, premier jésuite arrivé à Pékin, avait fait sensation en jouant de l'épinette : un siècle plus tard, l'empereur de Chine avait une grande collection de clavecins. N'en jouant pas lui-même, ses concubines s'en chargeaient.

La musique chinoise associe la notation à la tradition orale et elle a évolué de façon sensible au cours des siècles. Les pièces jouées au palais du prince Cong sont significatives de cette évolution. Un sentiment *tonal* s'est peu à peu insinué dans une musique à l'origine foncièrement modale au point que, dans certaines pièces, tonique et dominante sont discernables – notamment dans *Le Messager impérial*, une musique jouée à la Cité interdite lorsqu'un messager montait à cheval pour rejoindre son poste. Ce mélange de deux traditions (assez semblable à l'ancienne notation européenne du continuo) fait que les Chinois ignorent eux aussi la façon dont leur musique était jouée autrefois.

L'intérêt manifesté par l'empereur de Chine pour la musique occidentale amena un autre jésuite à Pékin. Joseph Marie Amiot (1718-1793) envoya un *Mémoire de la musique des Chinois tant anciens que modernes* qui sera publié en France en 1779. Cette année-là, Amiot achevait ses *Divertissements chinois*. Ces quarante et un airs sont en quelque sorte la pierre de Rosette de la musique du palais impérial. Notés à la façon chinoise, ils le sont également à la façon européenne. Cette source unique propose une transcription graphique de ce qu'entendit Amiot, certes moins précise qu'un enregistrement sonore, mais néanmoins étonnante. Elle intéresse aujourd'hui les musiciens pékinois qui ont entendu l'enregistrement de l'ensemble français dirigé par Jean-Christophe Frisch et, *in vivo*, le concert du palais du prince Cong. Sinueuse, voluptueuse, gracieuse et poétique, cette musique n'évoque en rien ces « couinements » raillés par les Occidentaux des siècles passés.

Une seconde soirée mêlait des scènes choisies dans le répertoire de l'Opéra de Pékin, une scène d'Arlequin et des scènes comiques tirées d'intermezzos de Francesco Gasparini et de Domenico Scarlatti. L'Association du peuple chinois pour l'amitié avec les pays étrangers avait choisi les meilleurs élèves de la prestigieuse Ecole nationale d'Opéra de Chine : Zhang Yaning et Wu Yan seront des stars demain – si la sono mondiale ne vide pas les salles des opéras chinois. La troupe réunie autour de Jean-Christophe Frisch convoquait le metteur en scène Philippe Vallepin, la mezzo-soprano Brigitte Vinson, le baryton Philippe Cantor, l'acteur et baryton Richard Biren, le violoniste Patrick Bismuth, la violoncelliste Hager Hanana, la théorbiste Claire Antonini, la claveciniste Martine Chapuis.

Une heure et demie d'un spectacle désopilant, vivement mis en scène, formidablement chanté et interprété, mettant à nu l'amour du théâtre d'un jeune metteur en scène par la seule grâce d'une direction d'acteur concentrée sur le geste, le regard, la caractérisation. Spectacle sans décors qui donne son importance capitale aux costumes de Patrick Teroitin et Anne Versel, aux maquillages de Cédric Gérard (pour un temps, il abandonnait Catherine Deneuve) et aux perruques de Pascal Ferrero. Si l'on sait que l'Opéra de Pékin est codifié, réglé au millimètre (on n'a rarement cette chance sur les scènes d'opéras françaises), on ignore parfois que son cadre rigide autorise les plus éblouissantes performances personnelles de ses acteurs-chanteurs.

> Sinueuse, voluptueuse, gracieuse et poétique, la musique du palais impérial n'évoque en rien ces « couinements » raillés par les Occidentaux des siècles passés

On aimerait voir ce travail d'équipe exemplaire se promener en France. Au-delà du pur bonheur d'une soirée euphorisante, il montre combien les ressorts comiques, la tendresse, la malice, la finesse et la bouffonnerie appuyée sont des valeurs communes à des civilisations qui, d'un côté du monde à l'autre, se jugent de façon trop univoque. Charlie Chaplin n'admirait pas par hasard le jeu des acteurs pékinois. Les recherches en sont bien sûr à leur commencement et l'on ignore ce que sont devenus partitions et manuscrits européens de la Cité interdite. On sait malheureusement que les accessoires et les décors du théâtre impérial ont été détruits par l'armée française en 1901, après la révolte des Boxers.

*Alain Lompech*

### *L'incroyable périple de Teodorico Pedrini*

**Teodorico Pedrini devait partir avec Mgr de Tournon, légat que le pape envoyait en Chine pour vérifier la conformité des rites qu'y pratiquaient les jésuites. Retardé, le prêtre ne put rejoindre les Canaries à temps. Les alizés entraînèrent son bateau vers l'Amérique du Sud. Après avoir franchi le cap Horn, il toucha le Chili, mais débarqua au Pérou. Pedrini reprit le bateau pour gagner le Guatemala, d'où il rejoignit le Mexique par la terre. D'Acapulco, il repris la mer pour les Philippines, puis traversa la mer de Chine pour arriver à Macao.**

**Déguisé en capitaine d'un navire qu'il avait affrété, après avoir essuyé trois mois de tempêtes et fait plusieurs fois naufrages, Pedrini put rejoindre Mgr de Tournon, retenu prisonnier. Quand il retrouva le légat du pape, ce dernier expirait. Le 5 février 1711, Pedrini arrivait enfin à Pékin. Il était midi et il voyageait depuis dix ans. Chargé de l'éducation musicale de la cour, il servira trois empereurs et aura des funérailles officielles.**

# Les chemins planétaires du baroque

**ANALYSE**
L'étonnante adhésion du public aux musiques passées, d'Europe et d'ailleurs

IL n'y a pas si longtemps, les interprètes jouaient Bach comme Beethoven, Beethoven comme Brahms, Brahms comme Mozart, et Mozart comme Bach. La boucle était bouclée. A cette époque, des partitions qui sont aujourd'hui familières aux mélomanes et aux musiciens attendaient sur les rayons des bibliothèques que l'on s'intéresse à elles autrement qu'à travers des études musicologiques, aussi théoriques que littéraires.

Qui aurait pu imaginer, il y a trente ans, que les opéras de Lully, que les musiques du Moyen Age, emporteraient une telle adhésion du public et susciteraient autant de vocations de musiciens, au point de bouleverser la vie musicale ? Qui aurait imaginé que *Tous les matins du monde*, le film d'Alain Corneau, mettrait tant de jeunes à la viole de gambe et placerait en tête du hit parade les musiques de Marin Marais et du mystérieux Sainte-Colombe ? Qui aurait imaginé que les musiques extra-européennes se fraieraient un tel chemin en Occident et que l'ethnomusicologie élargirait à ce point notre horizon musical ? Cette exploration des musiques du passé, cette ouverture sur le monde satisfont la soif de nouveautés des mélomanes et des interprètes qui, hélas !, se détournent globalement de la musique d'aujourd'hui, quelle que soit son esthétique.

Bien qu'il reste vraisemblablement de nombreuses partitions européennes à exhumer, bien que l'interprétation philologiquement correcte des musiques d'avant Mozart n'en soit qu'à ses débuts, des interprètes, des producteurs de disques, des musicologues et des responsables de festivals ont décidé de partir à la découverte des musiques qui ont accompagné la conquête des Amériques, des Indes, et les liens commerciaux entretenus avec la Chine dans les siècles passés.

Alain Pacquier, fondateur du Festival de Saintes et de la marque de disques K 617, a entraîné dans son sillage le chef d'orchestre Gabriel Garrido et d'autres professionnels afin de découvrir les musiques jouées et composées dans les réductions jésuites d'Amérique latine. A peu près en même temps, Pierre Jean de San Bartolomé, directeur du Festival de Saint-Florent-le-Vieil (Maine-et-Loire) et metteur en scène d'opéra, s'est attaché à faire découvrir les musiques composées par les jésuites partis en Chine et aux Philippines.

Est-ce une mode cultivée par quelques interprètes se sentant mal armés pour affronter la concurrence des stars du baroque dans un répertoire déjà balisé par des réalisations qui bouchent leur horizon ? Est-ce une lubie des responsables de festivals, en mal de communication ? Il est vrai qu'il est plus facile pour un jeune ensemble de musique baroque de vendre un concert ou un disque au programme intrigant qu'une énième intégrale des *Concertos brandebourgeois* de Bach. Jordi Savall apporte cependant sa caution à ses jeunes collègues animés par l'esprit de découverte qui décida de l'orientation de sa propre carrière musicale, il y a trente ans.

**L'EXEMPLE DE SAVALL**

En 1997, Savall et son ensemble jouaient dans l'église de Saint-Florent des œuvres conservées aux Philippines. Le chef et gambiste catalan ne manifeste pas le désir de les enregistrer sur disques, mais bien celui de participer à un mouvement qui semble irréversible au point qu'il n'est pas impossible que Jean-Marie Cavada consacre une prochaine « Marche du siècle » à l'aventure des « Chemins du baroque » initiée par Pacquier (*Le Monde* du 4 juin 1996). On n'attend pas qu'une partition comparable à *L'Art de la fugue* surgisse d'une bibliothèque sud-américaine ou chinoise, mais certainement des musiques capables de satisfaire la curiosité des mélomanes, des historiens, des musiciens et des musicologues.

*Al. Lo.*

### *Un disque, un livre et deux festivals*

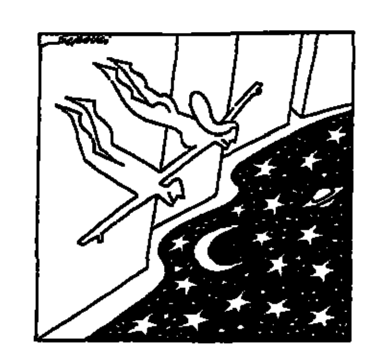
● **A écouter.** *Concert baroque à la Cité interdite : Divertissements chinois*, du Père Joseph Amiot, et *Sonates*, de Theodorico Pedrini, par l'Ensemble XVIII-21, Musique des Lumières, Jean-Christophe Frisch (direction). Déjà vendu à 5 000 exemplaires, ce disque contient des textes passionnants de Frisch et de l'ethnomusicologue François Picard, auxquels ont été empruntés les références historiques de cet article. (1 CD Auvidis-Astrée-Saint-Florent-Le-Vieil E 8609.)

● **A lire.** *Les Chemins du baroque dans le Nouveau Monde : de la Terre de Feu à l'embouchure du Saint-Laurent*, d'Alain Pacquier. Une étude passionnante sur la vie musicale, culturelle et politique dans les missions jésuites. (Fayard, 398 p., 150 F.)

● **Festivals.** Du 15 au 19 mai, le Festival de Sarrebourg propose une programmation centrée sur la musique des missions jésuites et des cathédrales latino-américaines. Toute la ville participe à la manifestation, à laquelle l'éducation nationale s'est associée. Renseignements : Ecole de musique, cité Malleray, 57400 Sarrebourg. Tél. : 03-87-23-66-96. Du 15 juin au 5 juillet, le Festival de Saint-Florent-le-Vieil, continuera d'explorer les relations culturelles Asie-Occident dans la danse et la musique. Chine, Vietnam, Inde et Japon sont à l'affiche. A noter, une évocation musicale et chorégraphique de Pondichéry et la présence d'un groupe japonais de hip-hop. Renseignements : Festival de Saint-Florent-le-Vieil (49410). Tél. : 02-41-72-62-02.

# Des artistes au bord de l'eau

## Au Croisic, une initiative pour montrer l'art d'aujourd'hui



**LE LIEU** est parfait : l'Ancienne Criée du Croisic, chef-d'œuvre d'architecture industrielle édifié en 1878 au-dessus des bassins du port. L'idée n'est pas moins bonne : réunir une centaine d'œuvres dans la nef centrale – 45 mètres de long, 600 mètres carrés de surface, un bel espace – et des artistes venus en voisins passer leurs vacances de Pâques au bord de la mer. Il y a là des créateurs déjà connus, Philippe Cognée, David Ryan, Eric Fonteneau et Pierrick Sorin, et d'autres moins souvent vus, dix-huit au total. Ils ont été invités sans distinctions de techniques, les uns peintres, les autres vidéastes. D'autres encore pratiquent l'installation. Tous affrontent un monument du patrimoine maritime, une lumière et la proximité de l'océan.

**★ Exposition « L'Œil du Croisic », Ancienne Criée, 44490 Le Croisic. Du 12 au 27 avril. Tous les jours, de 10 heures à 22 heures. Tél. : 02-40-15-74-16. Entrée : 20 F.**

# UNE SOIRÉE À PARIS

**Chamber Orchestra of Europe**
Maria-Joao Pires et Emmanuel Krivine s'entendent particulièrement bien et les œuvres réunies sont passionnantes.
*Stravinsky* : Concerto pour cordes. *Chopin* : Concerto pour piano et orchestre nº 1. *Strauss* : Le Bourgeois gentilhomme.
*Maria-Joao Pires (piano), Emmanuel Krivine (direction). Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 12. Tél. : 01-44-84-44-84. De 100 F à 160 F.*
*Et le 13 avril à 16 h 30*, Siegfried Idyll, *de Wagner*, Concerto pour piano et orchestre nº 1, de *Chopin* et la Symphonie KV 543, *de Mozart.*

**Stephen Kovacevitch**
Un écrin à la mesure d'un pianiste sévère, concentré et émouvant. Ceux qui l'ont entendu jouer Schubert, Salle Gaveau, il y a deux ans, n'ont pas oublié.
*Bach* : Partita pour piano BWV 828. *Schubert* : Sonate pour piano D 959.
*Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 11 heures, le 13. Tél. 01-49-52-50-50. 100 F.*

**Véronique Rivière**
Entre tendresse et piquante fraîcheur, elle effeuille ses souvenirs d'enfance, suggère des désespoirs, esquisse des moments-sourires, chante sa vie, faite d'amitiés et d'imaginaire. Pour ouvrir la soirée, Nicolas Reggiani – le petit-fils de Serge – interprète ses propres compositions, Vian, Prévert et Bobby Lapointe ; ensuite, Erik Manana, subtil chanteur et guitariste malgache, qui présente son nouvel album, *Vakoka* (Musidisc).
*Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. 20 heures, le 12. Tél. : 01-42-36-37-27. 110 F.*

**Talip Ozkan**
Bien qu'y étant installé depuis vingt ans, ce maître de la musique populaire turque se produit rarement en concert à Paris. Avec les notes méditatives de son luth saz et le timbre satiné de sa voix, il dessine les contours d'un univers intimiste grâce auquel on se détache aisément des fadeurs et des écueils du quotidien.
*Web Bar, 32, rue de Picardie, Paris 3e. Mº Filles-du-Calvaire. 19 h 30, le 12. Tél. : 01-48-58-86-04. 95 F.*

# CINÉMA

## NOUVEAUX FILMS

**BLOOD & WINE (*)**
Film américain de Bob Rafelson
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Majestic Bastille, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; Pathé Wepler, 18e (réservation 01-40-30-20-10).

**LA BOUCHE DE JEAN-PIERRE**
Film français de Lucile Hadzihalilovic
Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60).

**GRAINS DE SABLE**
Film japonais de Ryosuke Hashiguchi
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation 01-40-30-20-10) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04).

**MATILDA**
Film américain de Danny DeVito
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; George-V, 8e.

**MOUVEMENTS DU DÉSIR**
Film québécois de Léa Pool
Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

**LES NOUVELLES AVENTURES DE LA FAMILLE BRADY**
Film américain de Arlene Sanford
VF : Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation 01-40-30-20-10).

**LES PALMES DE M. SCHUTZ**
Film français de Claude Pinoteau
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation 01-40-30-20-10) ; UGC Rotonde, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (réservation 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (réservation 01-40-30-20-10).

**SCHIZOPOLIS**
Film américain de Steven Soderbergh
VO : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; réservation 01-40-30-20-10).

**SHINE**
Film australien de Scott Hicks
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation 01-40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e ; La Pagode, 7e (réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (01-43-59-04-67 ; réservation 01-40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation 01-40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (réservation 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (réservation 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (réservation 01-40-30-20-10).

**UN INSTANT D'INNOCENCE**
Film franco-iranien de Mohsen Makhmalbaf
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation 01-40-30-20-10).

**VASKA L'ARSOUILLE**
Film hongrois de Peter Gothar
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

## LES EXCLUSIVITÉS

**ALMA GITANA** (Esp., v.o.) : Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).

**LES ANGES DÉCHUS** (H., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation 01-40-30-20-10).

**ARIANE OU L'ÂGE D'OR** (Fr.) : Max Linder Panorama, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation 01-40-30-20-10).

**BASQUIAT** (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation 01-40-30-20-10).

**BREAKING THE WAVES (*)** (Dan., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

**BRIGANDS, CHAPITRE VII** (Fr.-géorgien-It.-Suis., v.o.) : Lucernaire, 6e.

**LES 101 DALMATIENS** (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (réservation 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation 01-40-30-20-10) ; v.f. : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; Bretagne, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation 01-40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (réservation 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation 01-40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (réservation 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (réservation 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation 01-40-30-20-10).

**LA COLLINE OUBLIÉE** (Fr.-Alg., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation 01-40-30-20-10) ; Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

**LE COMMENT ET LE POURQUOI** (Esp., v.o.) : Latina, 4e (01-42-78-47-86).

**DIDIER** (Fr.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; George-V, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation 01-40-30-20-10).

**DONNIE BRASCO** (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, 8e (réservation 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réservation 01-40-30-20-10).

**EVITA** (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation 01-40-30-20-10).

**FRED** (Fr.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Majestic Bastille, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation 01-40-30-20-10).

**GÉNÉALOGIES D'UN CRIME** (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20 ; réservation 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (réservation 01-40-30-20-10).

**JUDE** (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).

**LARRY FLYNT** (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Lucernaire, 6e ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14).

**LEVEL FIVE** (Fr.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86).

**LOOKING FOR RICHARD** (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07).

**LOST HIGHWAY (*)** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).

**MALENA EST UN NOM DE TANGO** (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; reservation 01-40-30-20-10) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20 ; réservation 01-40-30-20-10).

**MARION** (Fr.) : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

**MARS ATTACKS !** (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; v.f. : Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Paris Ciné I, 10e (01-47-70-21-71) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68) ; Pathé Wepler, 18e (réservation 01-40-30-20-10).

**MICROCOSMOS, LE PEUPLE DE L'HERBE** (Fr.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (01-42-56-52-78 ; réservation 01-40-30-20-10).

**LA MOINDRE DES CHOSES** (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

**NO WAY HOME (*)** (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).

**NOUS SOMMES TOUS ENCORE ICI** (Fr.-Suis.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

**LE PATIENT ANGLAIS** (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation 01-40-30-20-10) ; UGC Rotonde, 6e ; La Pagode, 7e (réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (réservation 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (réservation 01-40-30-20-10).

**LE PIC DE DANTE** (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (réservation 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; George-V, 8e ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation 01-40-30-20-10).

**LA PROMESSE** (Bel.) : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).

**LES RANDONNEURS** (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réservation 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (réservation 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation 01-40-30-20-10).

**LA RENCONTRE** (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

**REPRISE** (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25).

**LES SŒURS SOLEIL** (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation 01-40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réservation 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation 01-40-30-20-10).

**TENUE CORRECTE EXIGÉE** (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; UGC Opéra, 9e ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réservation 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation 01-40-30-20-10).

**THE PILLOW BOOK** (Fr.-Brit., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65) ; L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

**TOUT LE MONDE DIT « I LOVE YOU »** (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34) ; UGC Danton, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Champs-Elysées, 8e ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68).

**TYKHO MOON** (Fr.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e.

**UN AMOUR DE SORCIÈRE** (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Normandie, 8e ; UGC Opéra, 9e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation 01-40-30-20-10).

**UN ÉTÉ A LA GOULETTE** (Fr.-Tun., v.o.) : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).

**LE VILLAGE DE MES RÊVES** (Jap., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

**Y AURA-T-IL DE LA NEIGE A NOËL ?** (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation 01-40-30-20-10).

## LES REPRISES

**L'AURORE** (A.) : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).

**DIAMANTS SUR CANAPÉ** (A., v.o.) : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

**ELEPHANT BOY** (Brit., v.o.) : Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07).

**L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE** (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, 8e (réservation 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation 01-40-30-20-10) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (réservation 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation 01-40-30-20-10).

**LA GUERRE DES ÉTOILES** (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Marignan, 8e (réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, 8e (réservation 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation 01-40-30-20-10) ; v.f. : Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68).

**LA JETÉE** (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation 01-40-30-20-10).

**SUEURS FROIDES** (A., v.o.) : L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80 ; réservation 01-40-30-20-10) ; UGC Triomphe, 8e.

## LES SÉANCES SPÉCIALES

**LES AILES DU DÉSIR** (Fr.-All., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) samedi 21 h 50.

**ANNIE** (A., v.f.) : Mac-Mahon, 17e (01-43-29-79-89) dimanche 14 h.

**CAREFUL** (Can., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49) samedi 22 h 25.

**LES DAMNÉS (*)** (It.-A., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) samedi 15 h 50.

**L'HOMME QUI PLANTAIT DES ARBRES** (Can.) : Le République, 11e (01-48-05-51-33) dimanche 13 h 45.

**LES LARMES AMÈRES DE PETRA VON KANT** (All., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 21 h 50.

**LA MAMAN ET LA PUTAIN** (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09) dimanche 19 h 45.

**METROPOLIS** (All.) : Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08 ; réservation 01-40-30-20-10) dimanche 16 h 15.

**MON ONCLE** (Fr.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation 01-40-30-20-10) dimanche 17 h.

**ORFEU NEGRO** (Fr., v.o.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation 01-40-30-20-10) dimanche 19 h 10.

**LA PLANÈTE SAUVAGE** (Fr.-Tch.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 12 h 40.

**SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**)** (It., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 18 h.

**SATYRICON** (It., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 15 h 50.

**THELONIOUS MONK** (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) samedi 21 h 30.

**LES VACANCES DE M. HULOT** (Fr.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation 01-40-30-20-10) samedi 18 h.

## FESTIVALS

**7 FILMS DE DREYER, « LE MAÎTRE DANOIS »** ( v.o.), Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34). Ordet, sam. 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; la Passion de Jeanne d'Arc, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Le Maître du logis, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Vampyr, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

**CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE** ( v.o.), L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80). Winchester 73, dim. 11 h.

**CINÉ-CLUB JUNIORS**, Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20). Les Vacances de M. Hulot, sam. 18 h 40, dim. 11 h 30, 16 h, mar. 14 h.

**CINÉ KIDS** ( v.f.), UGC Triomphe, 8e. Loch Ness, dim. 10 h.

**CINÉMA EN RELIEF** ( v.f.), Cité des Sciences. Cinéma Louis-Lumière, 19e. Le Monde fascinant des matériaux, sam. 18 h, dim. 10 h, 18 h, lun. 10 h, 18 h, mar. 10 h, 18 h.

**CYCLE DAVID LYNCH** ( v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60). Dune, sam. 22 h ; Eraserhead, lun. 22 h.

**CYCLE TIM BURTON** (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60). Edward aux mains d'argent, lun. 12 h, 18 h ; L'Etrange Noël de M. Jack, dim. 12 h, 18 h, 22 h ; Ed Wood, mar. 22 h.

**DEMY TOUT ENTIER**, Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47). Les Demoiselles de Rochefort, dim. 14 h, mar. 14 h ; Lady Oscar, lun. 14 h ; Peau-d'Ane, sam. 16 h 15, 18 h, dim. 16 h 15, 18 h, lun. 16 h 15, 18 h, mar. 16 h 15, 18 h ; Model Shop, sam. 20 h, dim. 20 h, lun. 20 h, mar. 20 h.

**DEMY TOUT ENTIER**, Denfert, 14e (01-43-21-41-01). Le Joueur de flûte, mar. 13 h 30 ; Une chambre en ville, dim. 18 h 30 ; Les Parapluies de Cherbourg, lun. 20 h 30.

**DEMY TOUT ENTIER**, Grand Action, 5e (01-43-29-44-40). Peau-d'Ane, sam. 14 h 15, 16 h 15, dim. 12 h, 14 h 15, 16 h 15, lun. 14 h 15, 16 h 15, mar. 14 h 15, 16 h 15 ; Lola, sam. 18 h 15, 20 h 15, dim. 18 h 15, 20 h 15, lun. 18 h 15, 20 h 15, mar. 18 h 15, 20 h 15 ; La Baie des anges, sam. 22 h 15, dim. 22 h 15, lun. 22 h 15, mar. 22 h 15.

**DIXIÈME FESTIVAL DU FILM IRANIEN** ( v.o.), Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65). Le Foulard bleu, dim. 20 h ; Le Pain et la poésie, dim. 16 h, mar. 20 h ; Le Palais de Jahannama, sam. 16 h, dim. 18 h, lun. 20 h ; Et la vie continue, sam. 18 h ; Au travers des oliviers, sam. 20 h, mar. 18 h ; Le Ballon blanc, lun. 16 h ; Les Bottes rouges, lun. 18 h ; Où est la maison de mon ami ?, mar. 16 h.

**DOCUMENTAIRES PRÉSENTÉS PAR L'ASSOCIATION LANGLOIS**, Accatone, 5e (01-46-33-86-86). Le Monde de Paul Delvaux, lun. 20 h.

**DOUGLAS SIRK** ( v.o.), Grand Action, 5e (01-43-29-44-40). Ecrit sur du vent, dim. 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Mirage de la vie, mar. 14 h 10, 16 h 40, 19 h 10, 21 h 40 ; Demain est un autre jour, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; La Ronde de l'aube, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

**LES FILMS AUTRICHIENS A PARIS** ( v.o.), L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63). L'Enfant du tunnel, dim. 14 h, mar. 14 h ; Lisa et le tigre aux dents de sabre, lun. 14 h ; Les Incidents de Charms, sam. 16 h, 18 h, 20 h 30 ; Les Poissons morts, dim. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Heidenlöcher, lun. 16 h, 18 h, 20 h 30 ; Le Septième Continent, mar. 16 h ; Benny's Video, mar. 18 h 30 ; 71 Fragments d'une chronologie du hasard, mar. 20 h 30.

**FILMS ET ART**, Centre Pompidou. Petite salle. Jean Renoir. Studio, 4e (01-44-78-12-33). Bram Van Velde, sam. 16 h ; Traces de l'époque bleue, anthropométrie, sam. 19 h ; Herbin, dim. 16 h ; Sonia et Robert Delaunay, dim. 19 h.

**FRED ASTAIRE, RITA HAYWORTH** ( v.o.), Mac-Mahon, 17e (01-43-29-79-89). Ô toi ma charmante, dim. 16 h 20, 18 h 10, 20 h, 22 h ; L'amour vient en dansant, sam. 16 h 20, 18 h 10, 20 h, 22 h, lun. 16 h 20, 18 h 10, 20 h, 22 h.

**JEUNE CINÉMA FINLANDAIS** ( v.o.), Institut finlandais, 5e (01-40-51-89-09). Le Testament de la toundra, sam. 16 h.

**KATHARINE HEPBURN** ( v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60). L'Impossible Mr. Bébé, mar. 14 h, 16 h, 20 h ; Indiscrétions, sam. 16 h, 20 h ; Madame porte la culotte, dim. 14 h, 16 h, 20 h ; Sylvia Scarlett, lun. 14 h, 16 h, 20 h.

**LES MARX BROTHERS** ( v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60). Une nuit à Casablanca, sam. 18 h ; La Soupe au canard, mar. 12 h, 18 h.

**NUIT FANTASTIQUE** ( v.o.), Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68). Mary Reilly, sam. 0 h.

**PALESTINE : ÉCRANS DE MÉMOIRE** ( v.o.), Institut du monde arabe, 5e (01-40-51-39-91). Cantique des pierres, sam. 17 h ; Les Dupes, dim. 15 h ; Kafr Kassem, dim. 17 h.

**QUATRE FILMS D'OTAR IOSSELIANI** ( v.o.), Le République, 11e (01-48-05-51-33). Il était une fois un merle chanteur, mar. 18 h ; La Chute des feuilles, mar. 12 h 30 ; Pastorale, lun. 12 h 30 ; Brigands, chapitre VII, lun. 18 h.

**RÉTROSPECTIVE ARRABAL, L'INTÉGRALE**, Accatone, 5e (01-46-33-86-86). Viva la muerte, sam. 18 h 30 ; J'irai comme un cheval fou, mar. 18 h 10.

**SEMAINE DU CINÉMA CHILIEN** ( v.o.), Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20). La Frontera, lun. 14 h, mar. 17 h 45 ; Amelia Lopez O'Neil, dim. 20 h ; Rien, sam. 18 h ; La Lune dans le miroir, dim. 14 h, mar. 16 h ; Chez toi à huit heures, lun. 17 h ; Les Trois Couronnes du matelot, dim. 22 h ; Ardente Pacienca, sam. 16 h 30 ; Vive le président, sam. 20 h 30 ; Image latente, dim. 18 h ; Santa Sangre, mar. 20 h.

**SOIRÉE BREF, INCUNABLES DES ANNÉES 30**, Le République, 11e (01-48-05-51-33). Une faim de loup, mar. 20 h 30.

**THE LUBITSCH TOUCH** ( v.o.), Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07). To be or not to be, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; The Shop Around the Corner, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; La Folle Ingénue, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Le ciel peut attendre, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

**WESTERN STORY** ( v.o.), Action Christine, 6e (01-43-29-11-30). Je suis un aventurier, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Le Massacre de Fort Apache, dim. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Les Affameurs, lun. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; La Dernière Chasse, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

**WOODY ALLEN, LE FESTIVAL** ( v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60). Quoi de neuf Pussycat ?, sam. 16 h 10, 20 h 10 ; Prends l'oseille et tire-toi, sam. 18 h 10, 22 h 10 ; Tombe les filles et tais-toi, dim. 12 h 10, 16 h 10, 20 h 10 ; Comédie érotique d'une nuit d'été, dim. 14 h 10, 18 h 10, 22 h 10 ; Zelig, lun. 12 h 10, 16 h 10, 20 h 10 ; Stardust Memories, lun. 14 h 10, 18 h 10, 22 h 10 ; Radio Days, mar. 12 h 10, 16 h 10, 20 h 10 ; Alice, mar. 14 h 10, 18 h 10, 22 h 10.

## LA CINÉMATHÈQUE

**PALAIS DE CHAILLOT (01-47-04-24-24)**
**DIMANCHE**
La Persistance des images : Napoléon à Sainte-Hélène (1929), de Ludu-Pick, 16 h 30 ; Robert Bresson : Pickpocket (1959), de Robert Bresson, 19 h ; Le Procès de Jeanne d'Arc (1962), de Robert Bresson, 21 h.

**SALLE RÉPUBLIQUE (01-47-04-24-24)**
**DIMANCHE**
Histoire permanente du cinéma : Le Plongeon (1968, v.o.), de Frank Perry, 17 h ; Tsui Hark : Once upon a time in China (1991, v.o. s. t. f.), de Tsui Hark, 19 h 30 ; The Blade (1996, v.o.), de Tsui Hark, 21 h 30.

## CENTRE GEORGES-POMPIDOU

**SALLE GARANCE (01-42-78-37-29)**
**DIMANCHE**
Le Cinéma japonais : Va d'un pas léger (1930), de Yasujiro Ozu, 14 h 30 ; Récit d'un propriétaire (1947, v.o. s. t. f.), de Yasujiro Ozu, 17 h 30 ; Cinq femmes autour d'Utamaro (1946, v.o. s. t. f.), de Kenji Mizoguchi, 20 h 30.
**LUNDI**
Le Cinéma japonais : Tora-San (1969, v.o. s. t. f.), de Yoji Yamada, 14 h 30 ; Onibaba (1964, v.o. s. t. f.), de Kaneto Shindo, 17 h 30 ; Les Coquelicots (1935, v.o. s. t. f.), de Kenji Mizoguchi, 20 h 30.

## VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

**2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (01-44-76-62-00)**
**DIMANCHE**
Villes blessées : Le Tombeau des lucioles (1989, v.o. s. t. f.), d'Isao Takahata, 14 h 30 ; New York 1997 (1980, v.o. s. t. f.), de John Carpenter, 16 h 30 ; Veillée d'armes (1994), de Marcel Ophuls, 19 h ; Les Gaspards (1974), de Pierre Tchernia, 21 h.
**LUNDI**
France Culture : l'Histoire en direct : Allemagne année zéro (1947, v.o. s. t. f.), de Roberto Rossellini, 21 h 30.
**MARDI**
Villes blessées : Les Carabiniers (1963), de Jean-Luc Godard, 14 h 30 ; Le Roi et l'Oiseau (1979), de Paul Grimault, 16 h 30 ; This is CNN (1997), de Frédéric Laffont, 19 h ; Beyrouth, la rencontre (1981, v.o. s. t. f.), de Borhane Alaouié, 21 h.

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

## SAMEDI 12 AVRIL

### TF 1

**20.35**

**FOOTBALL**
En direct. Finale de la Coupe de la Ligue : Girondins de Bordeaux - RC Strasbourg. 21.30 Mi-temps, Spécial formule 1 (130 min). 7802270
*Une finale entre deux ténors du championnat. Le vainqueur sera qualifié pour la Coupe de l'UEFA.*

**22.45**

**HOLLYWOOD NIGHT**
Attirance fatale.
Téléfilm de Daniel Raskov, avec Al Corley (95 min). 7036893
*Une jeune femme, délaissée par son fiancé, rencontre un avocat et vit avec lui un amour d'un soir.*

0.20 Formule F1. Magazine. Grand Prix d'Argentine.
0.50 et 1.30, 2.35, 3.45 4.55 TF 1 nuit.
1.00 Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.).

1.40 et 2.45, 5.20 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 3.55 Le Vignoble des maudits. Série. [3/3] 5.05 Musique. Concert (15 min).

### France 2

**20.50**

**SURPRISE PARTY**
Divertissement présenté par Pascal Sevran.
Tango, techno et chachacha.
Invités : Sacha Distel, Maria de Rossi, Jérôme Robert, G. Squad, Stone et Charden, C. Jérôme, Patrick Fiary (135 min). 84657744

**23.05**

**COURTEMANCHE**
Les meilleurs moments.
Spectacle (75 min). 7597947
*Sélection de sketches du comique québécois.*

0.20 Journal, Bourse, Météo.
0.30 La 25e heure.
Documentaire. Au nom de la race (100 min). 7843706
*Organisation secrète nazie, Lebensborn, dont le but ultime était la création d'une race de « supergermains ».*

2.10 Bouillon de culture. (rediff.). 4.20 Crocodile ballon. Documentaire. 4.35 Taratata (rediff., 100 min).

### France 3

**20.50**

**VIVRE AVEC TOI**
Téléfilm de Claude Goretta, avec Garance Clavel (95 min). 947589
*Une jeune fille qui vivait en Amérique latine rejoint sa famille, en France, après la mort accidentelle de ses parents. Elle est mal accueillie.*

**22.25**

**LES BRÛLURES DE L'HISTOIRE**
Documentaire. L'Europe : de Rome à Maastricht (1957-1997) (60 min). 8623034

23.25 Journal, Météo.
23.55 Musique et compagnie.
Portrait : Cecilia Bartoli (60 min). 8308763
1.00 La Grande Aventure de James Onedin.
Changement de cap.

1.50 Musique graffiti. Magazine. Jazz. Invités : Jean-Jacques Debout, André Bercoff. Jacky Terrasson Trio, Jacky Terrasson, piano, Ugonna Okegwo, basse, Léon Parker, batterie "Cuba's dance" (30 min).

### Arte

**20.45**

**L'AVENTURE HUMAINE : HUBBLE VISION**
Documentaire d'Alec Nisbett (1994, 50 min). 6750706
*L'opération de sauvetage du télescope spatial Hubble et ses enjeux politico-économiques.*

**21.35**

**L'AVOCAT**
Succès partiel. Série de Werner Masten, avec Manfred Krug, Michael Kausch (45 min). 725928
22.20 Metropolis. Magazine (60 min). 6320299
23.20 Music Planet : Nusrat Fateh Ali Khan, le dernier prophète.
De Jérôme de Missolz (65 min). 1418270
*Ce prophète est l'étoile du chant qawwali, un chant religieux très populaire au Pakistan.*
0.25 Imken, Anna et Maria.
Téléfilm de Gunther Scholz, avec Magdalena Ritter [2/3] (85 min). 5704961
1.50 Cycle Robbie Coltrane. Série (rediff.).
2.20 Cartoon Factory (rediff., 30 min).

### M 6

**20.50**

**AU-DELÀ DU RÉEL, L'AVENTURE CONTINUE**
Série (160 min). 91404299
Une âme en peine, avec Peri Gilpin. *Une scientifique qui travaille, avec son mari sur un important projet, décide de tenter une expérience sur elle-même.*
Star déchue O, avec Sheena Easton. *Une chanteuse sur le déclin est possédée par la conscience d'une jeune fille du futur qui va tenter de l'empêcher de se suicider.*
L'assaut O, avec Jasmine Guy. *Un groupe paramilitaire s'empare d'un camion de l'armée et y découvre d'étranges caissons.*
23.30 L'Invasion des cocons.
Téléfilm Δ de Fred Olen Ray, avec Charles Napier (100 min) 4837218

1.30 La Nuit des clips (385 min).

### Canal +

**20.35**

**LES MASTERS MIKO**
Patinage artistique. 7e édition. Une compétition Europe contre Amérique (90 min). 170305
22.05 Les Coulisses du cinéma animalier. Documentaire.
22.50 Flash d'information.

**23.00**

**AVEC LES FÉLICITATIONS DU JURY**
Film d'Alek Keshishian, avec Joe Pesci, Brendan Fraser (1994, 96 min). 1277638
0.40 Golf. Le Masters Augusta.
2.40 Boxe. En direct. Réunion de Las Vegas P. Whitaker (EU)-Oscar de la Hoya (EU) (200 min). 71372874
6.00 Tirs croisés. Téléfilm de Chuck Bowman (90 min). 1962315

### Radio

**France-Culture**

20.45 Nouveau répertoire dramatique. Le Cycle du Crabe, de Gabriel Cousin.
22.35 Opus. Le Festival Sons d'hiver.

0.05 Fiction : Tard dans la nuit. Le Renégat, de Jack London. 0.55 Chroniques du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

**France-Musique**

19.30 Opéra. Donné en direct du Palais Garnier, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. Ivor Bolton : Jules César, de Haendel, Suzanne Mentzer (Jules César).
22.45 Entracte.
23.07 Le Bel Aujourd'hui. Festival de musique de chambre de Witten.

1.00 Les Nuits de France-Musique.

**Radio-Classique**

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le Compositeur Erik Satie.

22.35 Da Capo. Archives : Serge Koussevitzky. Roméo et Juliette, de Tchaïkovski ; Concerto pour piano, de Khatchaturian ; Mélodie élégiaque op. 34 nº 2, de Grieg ; Symphonie nº 7, de Sibelius. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

### TV 5

20.00 Le Pain noir : La Maison des prés.
21.50 La Dame dans le tram. Court métrage réalisé par Jean-Philippe Laroche.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Faites la fête. Invité : Antoine (France 2 du 15/3/97)

### Planète

20.35 La Bonne Etoile de Texas City.
21.30 ▶ La Drôle de guerre de Queneau.
21.50 15 jours sur Planète. Magazine.
22.20 Le Fado : Ombre et lumière.
23.15 Les Nouveaux Explorateurs. Les sons de la découverte.
0.15 Vous avez dit dodo ?

### Animaux

21.00 Monde sauvage.
21.30 Aventure animale. Magazine.
22.00 Mortelle Australie.
23.00 Pukeko.
23.30 Le lévrier greyhound.

### Paris Première

20.30 Les Forces basques.
22.05 George Clinton. Concert enregistré à Bobigny en 1990 (25 min). 4741034
22.30 Nova. Magazine.
23.30 Ici Londres. Magazine.

### France Supervision

20.30 Margaret Price.
21.50 Cap'tain Café. Magazine. Invités : No One Is Innocent, Les ténors de Brest, Largo et Lord Kossity.
23.05 John Cale. Concert (65 min). 12125367

### Ciné Cinéfil

20.45 Le Club. Magazine. Invité : Henri Verneuil.
22.00 Hollywood Backstage.
23.00 Dirigible ■ ■ Film de Frank Capra (1931, N., v.o., 95 min) 57508744
0.35 Winchester 73 ■ ■ Film d'Anthony Mann (1950, N., v.o., 100 min) 35974042

### Ciné Cinémas

19.50 Le Bazar de Ciné Cinémas.
20.40 Afghanistan : Le Pays interdit. Téléfilm d'Alain Corneau (90 min) 7434589
22.10 Ciné Cinécourts. Magazine. Invité : Smaïn.
23.15 Broadway Danny Rose ■ ■ ■ Film de Woody Allen (1984, N., v.o., 85 min) 22598096

### Série Club

20.45 La Caverne de la rose d'or IV.
22.20 Code Quantum. Chansons pour une âme en peine.
23.10 Les Aventures du jeune Indiana Jones. Pétrograd, juillet 1917.

### Canal Jimmy

21.00 VR5. Les visages d'Alex.
21.45 Spin City. Question de fierté.
22.15 T'as pas une idée ? Magazine. Invité : Patrick Besson.
23.15 Le Fugitif. L'évasion.

### Disney Channel

21.00 Des couacs en vrac.
21.20 Animalement vôtre.
21.50 Papy Pôle. Ou l'idée fixe du docteur Etienne.
22.45 Sinbad.

### Téva

20.55 Père et prêtre.
0.00 Rwanda, paroles contre l'oubli. De Violaine de Villers (50 min).

### Eurosport

15.15 Tennis. En direct. Open messieurs d'Estoril (Portugal) : demi-finales (210 min). 46391034
19.00 Plongeon.
20.00 Basket-ball. En direct. Championnat de France Pro A : Montpellier- Limoges (90 min). 932251
21.30 Motocyclisme. En direct. Championnat du monde de vitesse. Grand Prix de Malaisie : essais des 500 cm³ (30 min). 8472676
22.00 et 0.00 Formule Indy.
22.30 Rallye.
23.00 Pole Position. Magazine.

### Voyage

20.30 et 23.30 L'Heure de partir. Magazine.
21.00 Suivez le guide. Magazine.
22.55 Mémoire de palaces. Magazine.
23.00 Au-delà des frontières. Découvrir la Suisse 2.
23.25 Chronique Lanzmann. Magazine.

### Muzzik

19.35 SOS Présence à domicile. Jean Efflam Bavouzet.
19.55 Symphonie nº 4 de Gustav Mahler. Concert (65 min). 3774003
21.00 La Portée des notes. Les violons d'Ellon : Keshet Ellon.
22.00 La Flûte enchantée. Opéra en deux actes de Wolfgang Amadeus Mozart (165 min). 47567299

### Chaînes d'information

**CNN**

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 World Business This Week. 20.30 Earth Matters. 21.00 CNN Presents. 22.30 Insight. 23.00 Inside Business. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 0.30 Diplomatic Licence. 1.00 Pinnacle.

**Euronews**

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45, 22.45 Click 7. 20.15 90 Est. 20.45, 23.45, 0.15, 1.15 No Comment. 21.15 360 Nord. 21.45 Eurozoom. 22.15, 23.15 Sport. 0.45 Visa. 1.45 Art Collection.

**LCI**

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.12 et 23.12 Votre argent. 19.30 et 22.30 Le Grand Journal. 19.45 et 0.15 Box Office. 20.15 Nautisme. 20.42 et 0.43 Emploi. 20.56 et 23.56 Découvertes. 21.10 Journal de la semaine. 21.26 et 23.51 Auto. 21.38 Ça s'est passé cette semaine. 21.56 et 0.56 Place au livre. 22.12 L'Evénement de la semaine. 22.44 D'une semaine à l'autre. 23.45 Multimédia.

**LES CODES DU CSA**

O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

## DIMANCHE 13 AVRIL

### TF 1

17.00 Vidéo gag.
17.15 Formule 1 à la Une.
17.55 Spécial sport. En direct de Buenos Aires. Grand Prix de Formule 1 d'Argentine (125 min). 38852918
20.00 Journal, L'image du sport, Podium F1, Tiercé, Météo.

**20.50**

**L'AMANT ■ ■**
Film O de Jean-Jacques Annaud, avec Jane March, Tony Leung (1991, 120 min). 532329
*Une spectaculaire reconstitution, au Vietnam, d'un monde d'autrefois.*
22.50 Ciné dimanche. Les films dans les salles.

**23.00**

**DÉSIGNÉ POUR MOURIR**
Film Δ de Dwight H. Little, avec Steven Seagal, Basil Wallace (1990, 100 min). 1171400
0.40 Suivez mon regard ■ Film de Jean Curtelin, avec Pierre Arditi (1986, 85 min). 6448849
*L'humour caustique de Curtelin.*

2.05 et 3.15, 4.20 TF 1 nuit. 2.15 Weill - Mahler. Concert. Enregistré à l'auditorium Saint-Germain à Paris. 3.25 Cités à la dérive. Série. [1/8] (rediff.). 4.30 et 5.10 Histoires naturelles. Documentaire. 5.00 Musique. Concert (10 min).

### France 2

16.45 Naturellement : Le monde du National Geographic. Vautours, gardiens de Serengeti (65 min). 9389435
17.50 et 4.35 Stade 2.
18.50 Déjà dimanche.
19.30 Déjà le retour. Avec Josiane Balasko et Dominique Lavanant.
20.00 Journal, A cheval !, Météo.

**20.50**

**ABYSS ■**
Film de James Cameron, avec Ed Harris, Mary Elizabeth Mastrantonio (1989, 150 min). 7819481
*Film d'aventures sous-marines gâté par une sorte de fable philosophique.*

**23.20**

**▶ QUE RESTE-T-IL DE MA GALÈRE ?**
Documentaire de Claude-Pierre Chavanon (60 min). 3037348
0.20 Journal, Bourse, Météo.
0.35 Musiques au cœur. Concert présenté par Eve Ruggieri. Quoi de neuf, Brahms ? (75 min). 8479248

1.50 Concert d'été de Holmenkollen à Oslo. 2.40 L'Aile ou la Bête. Documentaire. 3.40 Diamir : les envoûtés de Nanga Parbat. Documentaire (rediff., 55 min).

### France 3

17.55 Corky, un ado pas comme les autres. Série.
18.45 et 20.05 Y'a pire ailleurs. Magazine.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.02 Météo.
20.15 Mr. Bean. Série. Mr. Bean retourne à l'école.

**20.50**

**INSPECTEUR DERRICK**
Série d'Herbert Reinecker.
Un témoin silencieux.
Une sœur envahissante (130 min). 84545955
23.00 Dimanche soir. Magazine présenté par Christine Ockrent.
23.45 Journal, Météo.

**0.10**

**MILLIONS LIKE US ■ ■**
Film de Frank Launder et Sidney Gilliat, avec Eric Portman, Patricia Roc (1943, N., v.o., 100 min). 3958337
*En 1939, une famille de la classe moyenne anglaise voit sa vie bouleversée par la guerre. Ce film de propagande patriotique témoignant de l'effort de guerre des Britanniques est sorti en France en 1946 sous le titre* Ceux de chez nous.

1.50 Musique graffiti. Lyrique. "Quatuor opus 103 (inachevé)" d'Haydn, par le quatuor Amatti (20 min).

### La Cinquième

18.25 Va savoir. Les maçons acrobates des airs. 18.45 Le Journal du temps. 18.50 ▶ 50 jours pour 50 Palmes. 1961.

### Arte

19.00 Cartoon Factory. Dessins animés. Art For Arts Sake, Africa Squeaks, Brownie Bucks The Jungle ; Slick Sleuth.
19.30 Maestro : Trois basses finlandaises. Concert. (60 min). 2706
20.30 8 1/2 journal.

**20.40**

**▶ SOIRÉE THÉMATIQUE : AMERICA LATINA TANGO**
Proposée par Susanne Drexl.
20.45 Tangos, l'exil de Gardel ■ ■ Film de Fernando E. Solanas, avec Marie Laforêt, Philippe Léotard, Miguel Angel Sola (1985, v.f., 115 min). 987139
*Au début des années 80 à Paris, une comédienne argentine et ses amis en exil préparent un spectacle intitulé* L'Exil de Gardel. *Lyrique, démesuré, passionnant.*
22.40 Tango nostalgie. Documentaire de Susanne Drexl (30 min). 6332941
*De Buenos Aires à Paris, histoire, développement social et musical du tango.*
23.10 Tango Bar ■ Film de John Reinhardt, avec Carlos Gardel, Rosita Moreno (1935, N., v.o., 60 min). 5409058
*A Barcelone, un jeune homme monte un tango-bar. L'ancien compagnon de sa partenaire, voleur et assassin, vient les tourmenter. Avec le « roi du tango ».*
0.10 Le Tango pas à pas. [1/4] Un cours de tango argentin.
0.35 Le Tango pas à pas. [2/4].
1.05 Metropolis. Magazine (rediff., 60 min). 5457608
2.05 Palettes : la Dame à la licorne. (rediff., 35 min). 76302608

### M 6

17.05 Double victoire. Téléfilm de Jeremy Summers, avec Franco Nero (110 min). 4844619
18.55 Los Angeles Heat. Série. Les bouledogues.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 E = M 6. Magazine.
20.35 et 0.55 Sport 6.

**20.45**

**CAPITAL**
Magazine présenté par Emmanuel Chain.
Les secrets de l'hôpital : L'hôpital français est l'un des plus chers d'Europe ; Les coulisses d'un hôpital en crise ; La chasse aux gaspillages ; La vérité sur les grands patrons (130 min). 230888

**22.55**

**CULTURE PUB**
Magazine présenté par Christian Blachas et l'équipe de Culture Pub.
Nike : de la roulotte à la World Compagnie (30 min). 3182428
23.25 Malombra Film érotique □ de Bruno Gaburro (1983, 90 min). 6193023

1.15 Grand Prix moto de Malaisie. 2.50 Best of 100 % nouveautés. Sélection des meilleurs nouveaux clips. 3.50 Jazz 6. Magazine (rediff.). 4.50 E = M 6. Magazine (rediff.). 5.15 Faites comme chez vous. Magazine (rediff., 45 min).

### Canal +

17.00 Caméra sauvage. Les éléphants du Kilimandjaro
▶ En clair jusqu'à 18.00
18.00 Le Cygne et la Princesse ■ ■ Film de Richard Rich (1994, 85 min). 3771579
▶ En clair jusqu'à 20.35
19.25 Flash d'information.
19.35 Ça cartoon.

**20.35**

**DÉSIRÉ**
Film de Bernard Murat, avec Jean-Paul Belmondo, Fanny Ardant (1996, 90 min). 555685
*La maîtresse d'un ministre et un valet rêvent mutuellement l'un à l'autre et se voient vivant des rapports amoureux.*
22.05 Flash d'information.

**22.10**

**L'EQUIPE DU DIMANCHE**
Magazine présenté par Thierry Gilardi.
Le derby Inter de Milan - Milan AC, match phare de la 27e journée du Calcio ; Les temps forts des différents championnats européens dont le Calcio, la Liga, la Premier League et la D 2 française ; Volley-ball : championnat de France ; Golf : 4e journée des Masters d'Augusta (211 min). 43830416

1.45 L'Homme de guerre ■ Film de Perry Lang (1994, v.o., 99 min). 8222801

### Radio

**France-Culture**

20.35 Le Temps de la danse. Ballet National de Nancy.
21.00 Atelier de création radiophonique.
22.25 Poésie sur parole. Poésie suisse d'aujourd'hui.
22.35 Le Concert. Musique de l'Ouzbekistan.

0.05 Clair de nuit.

**France-Musique**

20.05 Voix souvenirs. Concert donné par le Chœur et l'Orchestre Radio-Lyrique, dir. Jules Gressier : Aïda (actes 3 et 4), de Verdi, Maria Giovanna Vitale (Aïda), José Luccioni (Radames), Georgette Frozier-Marrot (Amnéris).
21.00 Table d'écoute.
22.30 Transversales. 1. Déclic : Concert Les Indiens (à la Cité internationale des Arts, le 26 avril) ; Red Rock pour quatre voix et percussions des Indiens d'Amérique, de Dusapin ; Dans le ciel je me promène, chant des Indiens d'Amérique, de Stockhausen. - 2. Les Magiciens de la Terre : Pologne : Musique tzigane, par le duo Terminus Gare de l'Este ; Iran. - 3. Le jazz probablement : Charlie Haden, contrebasse en duo.

1.00 Les Nuits de France-Musique.

**Radio-Classique**

20.00 Soirée lyrique. Simon Boccanegra, de Verdi, par le Chœur et l'Orchestre de la Scala de Milan, dir. Claudio Abbado, Piero Cappuccilli (Simon Boccanegra), Mirella Freni (Maria Boccanegra), José Carreras (Gabriele Adorno), José Van Dam (Paolo Albiani).

0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

### TV 5

20.00 Polémiques. Magazine.
21.00 Temps présent. Magazine.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.50 Pouic-Pouic Film de Jean Girault (1963, N., 70 min) 85884348
0.00 Déjà dimanche. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3).

### Planète

20.35 Le Barrage maudit.
21.30 Derrière les murs du palais. [4/4]. Les enfants royaux.
21.55 Meat.
23.45 La Terre des artifices.
0.45 Ikiza (55 min).

### Animaux

20.30 Les Indes.
21.00 Monde sauvage. Les colonies du Golfe de Californie.
21.30 Aventure animale.
22.00 Dingues d'oiseaux.
23.00 Planète sauvage. Paradis arctique.
23.30 Nature des choses. Le retour des aigles de mer.
0.00 Monde sauvage. Il était une fois la baleine.
0.30 Flipper le dauphin.

### Paris Première

21.00 Les Arnaqueurs (The Grifters) ■ ■ ■ Film de Stephen Frears (1990, v.o., 115 min) 15186394
22.55 Satchmo. De Gary Giddins et Kendrick Simmons. La vie de Louis Armstrong.
0.25 Eco, Ecu et quoi ? Magazine.

### France Supervision

20.30 La Walkyrie. Opéra en trois actes de Richard Wagner (225min). 73309313
0.15 Les Nuits du New Morning. Christian Mc Bride et Scott Richardson. Concert enregistré à Paris en 1996 (55 min). 91597787

### Ciné Cinéfil

20.30 Winchester 73 ■ ■ Film d'Anthony Mann (1950, N., v.o., 95 min) 8188329
22.05 La Maison des sept péchés ■ ■ Film de Tay Garnett (1940, N., 85 min) 17873955
23.30 Huit heures de sursis ■ ■ Film de Carol Reed (1947, N., v.o., 110 min) 57483868

### Ciné Cinémas

20.45 Erik le Viking ■ Film de Terry Jones (1989, 105 min) 2684936
22.30 Simple mortel ■ Film de Pierre Jolivet (1991, 85 min) 38557597
23.55 Victor Victoria ■ ■ Film de Blake Edwards (1982, v.o., 130 min) 84836936

### Série Club

20.45 La Famille Addams. Le cousin génial.
21.15 Zéro un Londres. Défense de voler.
21.40 Sherlock Holmes. Echec au mort.
22.05 Chasse au crime. L'étrangleur.
22.20 Code Quantum. Panique à bord.
23.10 Les Aventures du jeune Indiana Jones. Le scandale de 1920.

### Canal Jimmy

20.30 Dream On. Joie domestique (v.o.).
20.55 Le Meilleur du pire. Magazine.
21.30 Absolutely Fabulous. La pauvreté (v.o.).
22.00 La Semaine sur Jimmy. Magazine.
22.15 ▶ New York Police Blues. Fancy monte au créneau (v.o.).
23.00 How to Irritate People.

### Disney Channel

19.30 Thierry la Fronde. Feuilleton.
20.10 Zorro. Le fantôme de la mission.
20.35 Richard Diamond.
21.05 Les Monstres. La fièvre.
21.35 Honey West.
22.05 Un vrai petit génie.
23.05 Sport Académie.
23.35 Art Attack. Magazine.
23.50 Okeloreurr.
0.00 La Courte Echelle. Les trois énigmes (25 min).

### Téva

20.30 Téva débat. Magazine.
20.55 Parisiana 25.
22.10 La Femme de mes amours Film de Gianfranco Mingozzi (1988, 110 min) 509669771
0.00 Trois femmes et un divorce (90 min).

### Voyage

20.30 et 23.30 L'Heure de partir. Magazine.
21.00 Suivez le guide.
22.55 Chronique Polac.
23.00 Au-delà des frontières. Découvrir la France 1.
23.25 Les Clés du luxe.
0.00 Rough Guide. Mallorca. Ibiza (60 min).

### Eurosport

13.15 Motocyclisme. En direct. Les 24 heures du Mans (15 min). 5015139
13.30 et 15.00 Cyclisme. En direct. Coupe du monde. 3e manche : Paris - Roubaix (60 min). 576145
14.30 Motocyclisme. En direct. Les 24 heures du Mans : l'arrivée (30 min). 329884
17.00 Tennis.
19.00 Plongeon.
20.00 et 0.00 Motocyclisme. Championnat du monde de vitesse. Grand Prix de Malaisie : la course (60 min). 89232400
21.00 Rallye.
22.00 Formule Indy. En direct. Grand Prix de Long Beach (Californie) : la course (120 min). 999865

### Muzzik

19.40 Requiem allemand de Brahms. Concert. L'Orchestre symphonique et les chœurs de la radio-télévision bavaroise (80 min). 4343690
21.00 Gipsy Passion. The Making of Joaquin Cortés.
22.00 Solo Tango.
22.30 Le Journal de Muzzik.
23.00 Yvette Horner, Marcel Azzola et l'Orchestre philharmonique (125 min).

### Chaînes d'information

**CNN**

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 World Report. 22.30 Insight. 23.00 Style. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 0.30 Future Watch. 1.00 Diplomatic Licence. 1.30 Earth Matters. 2.00 Prime News. 2.30 Global View. 3.00 CNN Presents.

**Euronews**

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45 Hi Tech. 20.15 Euro 7. 20.45 23.45, 0.15, 1.15 No Comment. 21.15 Art Collection. 21.45 Euro Forum. 22.15 Eurozoom. 22.45 Media. 23.15 0.45, 1.45 Sport.

**LCI**

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15 et 19.45, 0.15 La Vie des idées. 19.30 et 22.30 Le Grand Journal. 20.12 L'Hebdo du monde. 21.11 En l'an 2000. 21.39 Box Office. 21.56 et 0.56 Mode. 22.12 et 22.48 Photo hebdo. 22.45 Multimédia. 22.53 Auto. 22.56 Découvertes. 23.12 Police Justice. 23.45 Décideurs.

### Les films sur les chaînes européennes

**RTL 9**

20.30 Le Pont de la rivière Kwaï. Film de David Lean (1957, 165 min). Avec William Holden. *Aventures.*
23.15 Terreur à l'hôpital central. Film de Jean-Claude Lord (1981, 105 min). Avec Lee Grant. *Fantastique.*
1.00 Les Chouans. Film d'Henri Calef (1946, N., 95 min). Avec Jean Marais. *Histoire.*

**TMC**

20.35 L'Homme en colère. Film de Claude Pinoteau (1978, 100 min). Avec Lino Ventura.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
DIMANCHE 13 - LUNDI 14 AVRIL 1997

# Lié, délié *par Pierre Georges*

**ELLE EST** tout de même extraordinaire cette histoire d'écoutes téléphoniques ! Quand cela les dérange, les commanditaires se retranchent derrière le secret-défense. Quand cela les arrangent, ils s'en débarrassent. Selon les jours, les nécessités de leur défense et la qualité des victimes !

Liés, déliés. Déliés, liés. Ils font le tri, leur tri, en maîtres des opportunités, entre les bonnes écoutes et les mauvaises, comme l'on fait ses poubelles. Celle-ci, je l'enfouis. Celle-là, je l'oublie. Celle-ci est gênante, je me lie. Celle-là peut servir ma démonstration et la recherche de responsabilités, je me délie.

Les écouteurs sont les trieurs. Les écoutés, les triés. Les coupables choisissent ainsi leurs victimes. Une vraie petite pré-sélection, un soigneux dosage, mêlant quelques personnages troubles à quelques journalistes trop curieux, quelques présumés terroristes à quelques citoyens ordinaires.

La manœuvre est complexe, mais le projet fort clair : disqualifier les seconds par les premiers, suggérer que ces victimes d'écoutes avaient toutes les raisons du monde de l'être. Qu'en somme elles étaient coupables, par relations, conversations, enquêtes, du sort qui leur fut réservé par la cellule de l'Elysée. Ecoutez, écoutez, il en restera toujours quelque chose !

La ficelle est un peu grosse. Combien de personnes furent-elles écoutées par le GIC à la demande de la cellule de l'Elysée ? Assurément plus d'une centaine. De combien de personnes a parlé Gilles Ménage, l'auto-délié du secret-défense, au juge d'instruction Valat ? D'une quinzaine. Un premier aveu, certes. Mais, comme l'on dirait d'un incendie, un aveu soigneusement circonscrit et avec, déjà, toutes les allures d'un contre-feu.

L'ancien directeur de cabinet de François Mitterrand se veut d'une fidélité sans faille à la mémoire du président. Il entend, dit-il, *« mettre un terme à la campagne de dénigrement systématique »* qui, selon lui, vise le disparu. La fidélité à un homme n'est pas chose si contestable ou si fréquente qu'elle puisse être soupçonnée ou moquée.

D'une autre nature sont les cheminements un peu erratiques de cette fidélité et les libertés prises avec la vérité. Car, enfin, la marche de Gilles Ménage vers les révélations fut pour le moins ardue et elle le reste. Dans un premier temps, il nia la réalité des écoutes. Dans un second, il en contesta la teneur, parlant de faux. Dans un troisième, il se réfugia derrière le bouclier en acier massif du secret-défense. Dans un quatrième, il demanda à être relevé de ce secret-défense. Dans un cinquième, il s'en délia, pour faire la démonstration que le donneur d'ordres d'écoutes n'était pas, selon *lui*, le président disparu.

Et dans un sixième, il vient devant le juge d'instruction avec une sorte de *best-off*, sa sélection à lui du meilleur ou du pire des écoutes. Prêt à donner toutes les explications du monde. Exhaustives, quand il le pourra. Partielles, quand il aura un trou de mémoire. Prêt à répondre à tout, à partie ou à rien. Ce sera selon. Selon ses connaissances, ses moyens de défense ou la nécessité de ne pas mettre en cause la sécurité de l'Etat.

Autrement dit, levez le secret-défense, déliez-vous en, il revient au galop. Et tant pis pour les écoutés, ou pour leurs proches. Comme s'il s'agissait d'eux ! C'est la mémoire d'un président défunt qu'on défend. Pas les libertés citoyennes.

*(La chronique de Pierre Georges reprendra lundi 21 avril, dans nos éditions datées 22 avril.)*

# Les décès d'enfants par cancers sont plus fréquents dans les zones de forte pollution atmosphérique

## Une étude épidémiologique britannique relève les responsabilités des dérivés du pétrole

**DEUX SCIENTIFIQUES** britanniques publient, dans le prochain numéro du *Journal of Epidemiology and Community Health*, une étude qui soulève de graves questions. Sans établir un lien formel de causalité, ce travail établit l'existence d'une association géographique entre la survenue des cancers et des leucémies chez les enfants de zéro à quinze ans et la pollution atmosphérique due à des dérivés volatils du pétrole générés par de nombreux sites industriels ou par l'intensité de la circulation automobile. Les épidémiologistes français, interrogés par *Le Monde* ont, tout en souhaitant pour diverses raisons garder l'anonymat sur ce sujet, confirmé le sérieux d'un tel travail et la gravité des questions qu'il soulève.

Cette étude est signée des professeurs E. J. Knox et E. A. Gilman (département de santé publique et d'épidémiologie, faculté de médecine, université de Birmingham). Elle a été menée à partir de l'analyse des dossiers des 22 458 enfants décédés de leucémies ou d'autres cancers en Angleterre, en Ecosse et au pays de Galles entre 1953 et 1980. Parallèlement à l'analyse des dossiers médicaux, les auteurs ont colligé les données concernant les lieux de naissance et de décès de ces enfants. Ils ont aussi réuni l'ensemble des éléments disponibles concernant les sites industriels et les zones géographiques connues pour être hautement polluantes par voie atmosphérique. Ils ont enfin croisé l'ensemble de ces données.

### RISQUE ACCRU

*« Il s'agit là,* expliquent les épidémiologistes que nous avons contactés, *d'une méthode de travail fort intéressante, développée depuis quelques années, qui vise à établir s'il existe ou non une corrélation géographique entre des événements de nature a priori différentes. Cette approche est fort utile pour développer des hypothèses qui peuvent ensuite être confirmées par d'autres méthodes statistiques et épidémiologiques. »* Les auteurs britanniques établissent, au terme de leur analyse, l'existence d'un risque accru chez les enfants de décès par leucémies ou par cancers dès lors que ces enfants, âgés de zéro à quinze ans, ont vécu à proximité de différentes sources de pollution atmosphérique.

Deux types principaux de pollution peuvent, selon les auteurs de cette étude, être incriminés : celle due aux dérivés volatils du pétrole et celle générée par les fumées industrielles et par les effluves provenant des moteurs à combustion. La proximité (autour de 1 kilomètre) de sites de l'industrie automobile ou de celle des solvants, d'aéroports et d'autoroutes, apparaît être un facteur de risque nullement négligeable.

Les auteurs britanniques poursuivent ici un travail de longue haleine qui les avait déjà conduits à de premières observations, a priori inquiétantes, concernant près de dix mille décès d'enfants atteints de leucémies et de lymphomes survenus en Grande-Bretagne entre 1966 et 1983. Aujourd'hui, leurs résultats confirment l'existence d'une corrélation géographique qui, si elle ne permet pas de conclure formellement à un lien de causalité, ne peut pas ne pas troubler. Certains points méthodologiques seront sans doute discutés par les spécialistes (comme le recours au système des codes postaux pour la localisation des lieux de naissance et de décès des enfants), mais les auteurs ont déjà pris soin de démontrer que leurs observations ne pouvaient pas être un artefact.

Ce travail est d'autant plus important qu'il est parfaitement établi, chez l'adulte, que le benzène (principal toxique volatil dérivé du pétrole) peut, après inhalation chronique, provoquer des leucémies. Les données du Centre international de recherche sur le cancer ne laissent sur ce point aucun doute. La question des effets des faibles doses demeure toutefois controversée. Il reste désormais à savoir si, comme quelques épidémiologistes le réclament avec insistance depuis plusieurs années, les pouvoirs publics vont enfin se décider à mettre en place de telles études en France.

*Jean-Yves Nau*

# Les internes en grève espèrent relancer et élargir la mobilisation

**L'ACTION** des internes en grève s'étiole chaque jour. Ils espèrent pourtant que la manifestation nationale contre le *« rationnement des soins »*, prévue dimanche 13 avril à Paris, permettra de relancer un mouvement qui dure depuis cinq semaines. Il s'agit de la quatrième tentative des médecins pour sensibiliser l'opinion publique à leurs revendications. Les précédentes manifestations ont rassemblé entre 2 500 et 10 000 personnes, la plus importante ayant été celle du 27 mars. Les internes espèrent un sursaut du monde médical, alors que les négociations avec le gouvernement avancent lentement.

Dimanche, de la Salpêtrière à la République, ils descendront dans la rue aux côtés d'une quinzaine de syndicats, dont les médecins libéraux (CSMF, SML, FMF), la CGT, le CRC-santé, les psychiatres de Paris, la Coordination médicale hospitalière (praticiens). Ils ont reçu le soutien de FO et des Mutuelles de France (proche de la CGT). Ce front élargi, mais composite, est une nouvelle édition de l'opposition au plan Juppé sur l'assurance-maladie qui s'était levée à l'hiver 1995.

Le gouvernement est cependant peu enclin à céder. Il est encouragé dans cette voie par la publication des bons résultats pour les dépenses d'assurance-maladie en février, qui n'ont progressé en moyenne nationale que de 0,1 %. Cette hausse minime suit la stabilisation enregistrée en janvier (0 %). Pour la Caisse nationale d'assurance-maladie, ces résultats confirment la *« décélération des dépenses d'assurance-maladie depuis huit mois »*.

### « DOUBLE LANGAGE »

Jean-Marie Spaeth, président (CFDT) de la Caisse, a dénoncé, vendredi 11 avril, le *« double langage »* des adversaires de la réforme de la Sécurité sociale, qui développe l'*« amalgame entre responsabilité économique et responsabilité professionnelle »*. Dans un entretien publié vendredi dans *Impact médecin*, Nicole Notat s'est aussi adressée aux internes pour les convaincre du bien-fondé de la réforme engagée.

Une nouvelle réunion de travail entre les représentants des internes et des conseillers du ministère des affaires sociales s'est achevée, vendredi 11 avril, par de *« toutes petites avancées »*, jugées *« pas suffisantes »* par les grévistes. Le gouvernement est prêt à *« individualiser plus »* les reversements d'honoraires en cas de dérapage des dépenses médicales, afin de ne pas pénaliser les médecins *« vertueux »*. Les discussions doivent se poursuivre après le week-end.

Sur le terrain, le mouvement de grève a connu un fort repli. D'après le ministère des affaires sociales, dix-sept des vingt-six centres hospitaliers universitaires (CHU) demeuraient affectés vendredi par le mouvement des internes, alors que la grève des chefs de clinique ne touchait plus que cinq établissements. Selon la même source, la proportion de grévistes hors Paris est en chute libre : 19 % pour les internes et 2 % pour les chefs de clinique.

*« Le mouvement s'essouffle et il est de plus en plus difficile de se mobiliser en nombre »*, a reconnu Jean-Marc Cucchi, du comité de grève des internes de Bordeaux, qui poursuit le mouvement jusqu'à lundi. Une seconde journée « Santé morte » est prévue ce jour-là, malgré le faible écho rencontré par la grève des soins non urgents organisée en commun avec les médecins libéraux, mercredi 9 avril.

*Alain Beuve-Méry*

# M. Beau souhaite la réouverture de l'affaire des Irlandais de Vincennes

**DEVANT** *« l'avalanche de révélations »* survenues ces derniers temps dans les affaires mettant en cause la cellule dite antiterroriste de l'Elysée (*lire page 5*), Jean-Michel Beau, qui a quitté la gendarmerie avec le grade de lieutenant-colonel, demande la réouverture judiciaire de l'affaire des Irlandais de Vincennes. Près de quinze ans après les interpellations de trois Irlandais, faussement présentées, en août 1982, par un communiqué tonitruant de l'Elysée, comme des *« arrestations importantes dans les milieux du terrorisme international »*, M. Beau réclame toujours justice. Il fut le seul à être condamné pour un montage – le capitaine Paul Barril avait apporté les armes et les explosifs découverts dans l'appartement de Vincennes où résidaient les Irlandais – dont la paternité revenait à la cellule élyséenne.

Par une lettre du 10 avril, M. Beau demande au procureur de la République de Paris de *« procéder à la réouverture, sur la base de charges nouvelles, du dossier de subornation de témoins »* qui lui a valu d'être condamné à un an de prison avec sursis. En revanche, Paul Barril n'a jamais été poursuivi dans ce dossier dans lequel il agissait pour le compte de la cellule, et le préfet Christian Prouteau a été relaxé en appel après avoir été condamné en première instance à une peine de [illegible] mois de prison avec sursis. [illegible] *en effet aujourd'hui que* [illegible] *Prouteau, prévenu dans* [illegible] *ainsi qu'au moins deux* [illegible] *des officiers de gendarmerie Jean-Louis Esquivié* [cofondateur de la cellule] *et Paul Barril) ont gravement menti et par conséquent trompé la justice »*, indique le courrier de M. Beau.

Il fonde sa requête sur plusieurs documents figurant dans les archives personnelles de M. Prouteau, découverts le 19 février lors d'une perquisition dans un garage de Plaisir (Yvelines). L'un de ces documents, publiés dans *L'Express*, mentionne ainsi Bernard Jegat, l'homme qui avait remis à Paul Barril les fausses pièces à conviction retrouvées dans l'appartement de Vincennes. *« Il faut éviter que Jegat ne se présente d'initiative devant le juge Verleene* [le juge d'instruction de l'affaire des Irlandais] *afin de prouver son bon droit »*, indique ce texte.

*« Dans le contexte hystérico-vengeur du feuilleton des Irlandais de Vincennes*, souligne Jean-Louis Esquivié, auteur d'un autre document trouvé dans le garage de Plaisir, *il est à noter que les gendarmes ont été dessaisis du dossier avant la fin de la garde à vue. Il faut prendre en compte la précipitation maladroite, voire malhonnête, d'une telle décision et la rapidité avec laquelle le directeur d'enquête de gendarmerie a dû boucler sa procédure, ce qui a amené par la suite des ajustements sur lesquels il a bien fallu que tout le monde se mette d'accord et qui, finalement, ont provoqué le scandale que l'on sait. »* Le lieutenant-colonel Beau s'était en effet accordé avec les autres gendarmes ayant participé à l'époque à la perquisition de Vincennes pour présenter une version commune des circonstances de leur intervention.

Lors du procès pour subornation de témoins ouvert à la suite de ces *« ajustements »*, Paul Barril avait été entendu comme simple témoin. Il avait démenti toute implication dans le *« problème de la perquisition »* au domicile de Vincennes, contrairement au représentant du ministère public : *« Il est établi que Jegat a été le détenteur des armes et que le capitaine Barril a transporté ces armes. Y a-t-il eu un montage fait par le capitaine Paul Barril ? A 95 %, je pense que oui. »* Ces doutes importants n'avaient cependant eu aucune suite pénale, M. Barril n'ayant pas été l'objet de poursuites dans le dossier. M. Beau demande donc la mise en examen de M. Barril pour faux témoignage.

*E. In.*



# Compromis entre les Etats-Unis et l'Europe sur Cuba

**LE DIFFÉREND** commercial entre l'Europe et les Etats-Unis, persistant depuis l'entrée en vigueur, en mars 1996, de la loi américaine Helms-Burton, relative au commerce avec Cuba, a fait l'objet d'un important compromis, vendredi 11 avril, à Bruxelles. L'Union européenne accepte de suspendre sa plainte déposée à l'OMC (Organisation mondiale du commerce), et Washington de limiter l'application des clauses de la loi aux entreprises américaines. La loi Helms-Burton renforce l'embargo américain sur Cuba et punit les sociétés, quelle que soit leur nationalité, *« trafiquant »* avec des partenaires cubains. L'estimant contraire aux principes du commerce international, les responsables européens avaient tenté d'obtenir l'annulation des clauses touchant les pays tiers.

■ **TRAFIC AÉRIEN : les personnels navigants** d'Air Liberté et de TAT, filiales françaises de British Airways, poursuivaient leur mouvement de grève le week-end des 12 et 13 avril. Les compagnies s'efforçaient d'assurer la moitié des vols, grâce aux vols affrétés auprès d'Air Jet, de Jet Star Europe, d'Air Toulouse et de Corsair (renseignements au 08-03-09-09-09 pour TAT et au 08-03 80-58-05 pour Air Liberté). Les personnels contestent les modalités de la fusion des deux sociétés *« sur la base des conditions socialement les moins avantageuses de chacune des deux compagnies »*. Depuis le 12 avril, les pilotes de TAT ont perdu le bénéfice de la convention collective qui régissait l'organisation de leur temps de travail.

Tirage du *Monde* daté samedi 12 avril 1997 : 481 021 exemplaires.



338
315